



Budget des dépenses 2020-2021

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2020

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue : BT31-2F-PDF
ISBN ou ISSN : 1702-5133

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Main Estimates 2020-21

À moins d'indication contraire, l'information que renferme cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le SCT soit mentionné comme l'organisation source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le SCT ou avec son consentement.

Budget des dépenses 2020-2021

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES 2020-2021

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Le présent budget principal des dépenses est composé de cinq sections distinctes :

- Faits saillants du présent budget des dépenses;
- Renseignements généraux concernant le processus du budget des dépenses et la façon d'utiliser ce document;
- Principaux sommaires des crédits présentés dans le présent budget des dépenses en vue de l'approbation du Parlement ou à titre d'information;
- Détails par organisation portant sur les crédits votés demandés dans le cadre du présent budget des dépenses, ainsi que les prévisions législatives;
- Annexe – Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Faits saillants du présent budget des dépenses

Les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement fédéral fournissent des programmes et des services aux Canadiens. Pour que les organisations du gouvernement fédéral puissent fonctionner, le Parlement doit leur accorder l'autorisation de dépenser. Bien que les dépenses soient souvent annoncées dans un budget fédéral, l'autorisation de dépenser est en fait accordée en vertu d'une loi adoptée par le Parlement. Le présent budget principal des dépenses présente les besoins financiers pour l'exercice 2020-2021.

Puisque le budget principal des dépenses doit être déposé au plus tard le 1er mars, les priorités émergentes et les postes annoncés dans le budget fédéral de 2020 seront intégrés dans les prochains documents du budget des dépenses.

Dépenses votées

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

- 125,1 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État;
- 87,2 millions de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances.

Ces montants comprennent les dépenses pour les initiatives annoncées dans les budgets fédéraux précédents et d'autres décisions de financement. Les plans ministériels fournissent des renseignements sur la façon dont ces ressources financières seront utilisées pour atteindre les résultats prévus.

Parmi les 122 organisations dans le présent budget des dépenses, 6 demandent plus de 5,0 milliards de dollars en dépenses budgétaires :

- le ministère de la Défense nationale (21,8 milliards de dollars);
- le ministère des Services aux Autochtones (12,7 milliards de dollars);
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (7,1 milliards de dollars);
- le Secrétariat du Conseil du Trésor (6,0 milliards de dollars);
- le Bureau de l'infrastructure du Canada (5,7 milliards de dollars);
- le ministère des Anciens Combattants (5,2 milliards de dollars).

Dépenses législatives

Les dépenses législatives prévues par ministère sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de fournir des renseignements supplémentaires sur le montant total des dépenses estimatives. De la somme des dépenses législatives prévues, 179,5 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. Ce montant ne comprend pas les prestations versées à même le Compte des opérations de l'assurance-emploi ni les dépenses prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (notamment l'Allocation canadienne pour enfants). On prévoit des dépenses non budgétaires nettes de 3,0 milliards de dollars pour les prêts, les placements et les avances.

Les changements importants apportés aux dépenses législatives par rapport à 2019-2020 comprennent :

- des augmentations des principaux paiements de transfert (publiés dans la Mise à jour économique et budgétaire de 2019), notamment les prestations aux aînés, la péréquation fiscale et le Transfert canadien en matière de santé;
- l'instauration des paiements de l'incitatif à agir pour le climat;
- une diminution liée au transfert ponctuel additionnel par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence en 2019-2020;
- une diminution de l'intérêt sur la dette non échue.

Les changements aux dépenses non budgétaires prévues traduisent l'augmentation des mesures incitatives pour la construction de logements locatifs et l'Incitatif à l'achat d'une première propriété.

Renseignements généraux

En juin 2017, la Chambre des communes a approuvé une motion visant à modifier l'article 81 du Règlement afin de reporter le dépôt du budget principal des dépenses au plus tard le 16 avril. Ce changement, en vigueur pendant la durée restante de la 42^e législature, a mené le gouvernement à déposer un budget provisoire à la mi-février afin de faciliter l'examen des crédits provisoires par le Parlement, et à déposer le budget principal des dépenses en avril, après le budget fédéral. Ce projet pilote étant maintenant terminé, le dépôt du budget principal des dépenses revient à son calendrier normal (avant le 1^{er} mars).

La partie I du présent document, le plan de dépenses du gouvernement, donne un aperçu des besoins de dépenses pour 2020-2021 et établit une comparaison avec les exercices précédents.

La partie II du présent document, le budget principal des dépenses, présente des renseignements sur les dépenses prévues de chaque organisation fédérale qui demande l'autorisation de dépenser au moyen d'un projet de loi de crédits pour 2020-2021. Les prévisions de dépenses législatives sont incluses à titre d'information.

La partie III du présent document comprend les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels. Il est prévu que les plans ministériels, qui indiquent les priorités et les résultats attendus d'une organisation pour les trois prochaines années, seront déposés peu après le présent budget des dépenses.

Pour le présent exercice, le président du Conseil du Trésor dépose ce document au Parlement. En plus du document déposé, les renseignements suivants sont accessibles en ligne :

- les dépenses prévues par article courant;
- les dépenses prévues par programme ou objet (responsabilité essentielle);
- les prévisions législatives;
- le projet pilote selon une structure de crédits fondée sur l'objet.

La terminologie qui suit est utilisée dans l'ensemble du document :

- les **dépenses réelles 2018-2019** désignent les dépenses réelles publiées dans les Comptes publics de 2019 (volume II);
- le **budget des dépenses à ce jour 2019-2020** comprend le montant total des besoins inscrits dans le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) de l'exercice visé;
- les **dépenses budgétaires** incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État;
- les **dépenses non budgétaires**, ou les prêts, placements et avances, sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement. Les montants négatifs indiquent que les recouvrements sont supérieurs aux dépenses;
- le **budget supplémentaire des dépenses** présente de l'information sur les besoins supplémentaires en matière de dépenses, besoins qui n'étaient pas suffisamment étoffés au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou qui ont été peaufinés par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou des services particuliers;
- les **crédits votés** sont les crédits ou les dépenses qui doivent être autorisés par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits;
- les **postes législatifs** sont les crédits ou les dépenses qui sont autorisés par le Parlement par l'entremise d'une loi autre qu'une loi de crédits et dont les prévisions sont présentées à titre d'information pour le Parlement.

Sommaire du budget des dépenses

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
(en milliards de dollars)				
Dépenses budgétaires				
Crédits votés	109,78	125,61	134,26	125,10
Postes législatifs	167,02	174,03	175,88	179,47
Total des dépenses budgétaires	276,81	299,64	310,14	304,58
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés	0,02	0,06	0,06	0,09
Postes législatifs	44,60	2,10	2,21	2,96
Total des dépenses non budgétaires	44,62	2,15	2,27	3,05

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Dans le tableau suivant, vous trouverez une comparaison des composantes budgétaires votées et législatives du budget principal des dépenses sur une période de dix ans.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
(en milliards de dollars)										
Dépenses budgétaires										
Crédits votés	91,8	91,9	87,1	86,3	88,2	89,8	102,1	112,9	125,6	125,1
Postes législatifs	138,4	140,3	145,5	149,1	153,4	160,3	155,8	163,1	174,0	179,5
Total des dépenses budgétaires	230,2	232,3	232,6	235,3	241,6	250,1	257,9	276,0	299,6	304,6

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Dépenses budgétaires				
Paiements de transfert	175,09	184,97	190,36	197,53
Dépenses de fonctionnement et en capital	79,47	89,98	95,09	84,21
Frais de la dette publique	22,24	24,69	24,69	22,84
Total des dépenses budgétaire	276,81	299,64	310,14	304,58
Dépenses non budgétaires				
Activités liées aux prêts, placements et avances	44,62	2,15	2,27	3,05
Total des dépenses non budgétaire	44,62	2,15	2,27	3,05

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition du budget des dépenses

La majorité des dépenses pour le Budget principal des dépenses 2020-2021 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 64,9 % des dépenses budgétaires, ou 197,5 milliards de dollars. Les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 27,6 % des dépenses budgétaires ou 84,2 milliards de dollars, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 7,5 % des dépenses, ou 22,8 milliards de dollars.

Budget des dépenses par organisation

Au total, 122 organisations sont présentées dans le budget des dépenses 2020-2021. Plus d'information sur chaque organisation peut être trouvée dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	817 770 631	875 160 294	898 271 254	562 700 000
Administration du pipe-line du Nord	230 481	1 084 070	1 084 070	1 083 120
Agence canadienne d'inspection des aliments	792 307 291	732 223 231	735 976 622	729 699 296
Agence canadienne de développement économique du Nord	45 823 015	65 021 406	67 590 045	64 301 110
Agence canadienne d'évaluation d'impact	47 564 021	74 175 013	72 340 163	76 483 395
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	293 136 844	325 244 540	329 197 937	300 956 458
Agence de la santé publique du Canada	675 351 991	625 648 161	640 758 771	641 826 715
Agence de promotion économique du Canada atlantique	349 597 552	342 608 171	349 520 966	301 015 764
Agence des services frontaliers du Canada	2 154 937 683	2 127 230 923	2 197 512 236	2 207 267 835
Agence du revenu du Canada	5 121 113 058	4 502 426 186	4 526 961 632	7 939 991 193
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	236 705 798	261 500 416	265 967 366	252 156 146
Agence Parcs Canada	1 460 324 164	1 650 543 647	1 678 287 818	1 107 531 851
Agence spatiale canadienne	305 745 600	328 948 576	398 699 053	326 026 417
Autorité du pont Windsor-Détroit	330 500 000	802 476 546	831 733 625	778 634 323
Bibliothèque du Parlement	47 529 391	49 952 016	51 100 298	53 408 759
Bibliothèque et Archives du Canada	124 630 164	159 332 632	164 308 300	136 612 103
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	32 120 902	33 233 170	33 523 270	33 608 135
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	5 201 287	5 322 796	5 322 796	5 303 610
Bureau de l'infrastructure du Canada	5 654 251 732	10 736 664 953	10 935 587 591	7 860 557 193
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	34 657 197
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	595 476 569	617 710 000	617 710 000	655 616 954
Bureau du commissaire au renseignement	2 139 375
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 517 765	7 142 923	7 142 923	7 514 511
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	2 123 396	2 144 935	2 144 935
Bureau du Conseil privé	214 277 265	179 393 468	189 293 468	166 122 913
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	1 141 279	1 357 010	1 357 010	1 352 901
Bureau du directeur des poursuites pénales	196 768 325	204 163 443	202 161 749	200 698 545
Bureau du directeur général des élections	183 748 473	493 235 776	498 079 615	133 680 430
Bureau du directeur parlementaire du budget	5 431 405	7 755 698	7 755 698	7 246 196
Bureau du secrétaire du gouverneur général	23 177 102	23 115 511	23 115 511	23 197 577
Bureau du surintendant des institutions financières	168 283 218	165 419 339	165 419 339	201 055 674
Bureau du vérificateur général	88 001 866	88 238 296	88 238 296	87 906 474
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	10 560 048	9 047 301	9 047 301	11 317 140
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	51 391 288	55 260 880	56 547 518	56 809 452
Centre de la sécurité des télécommunications	681 655 834	732 958 340	764 101 413	711 781 372

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Centre de recherches pour le développement international	140 366 150	142 907 117	142 907 117	141 848 784
Chambre des communes	487 413 018	503 369 399	520 719 615	516 369 044
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	4 992 553	5 154 817	5 154 817
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	2 311 207	3 414 034	4 053 312	3 209 167
Comité externe d'examen des griefs militaires	6 309 889	6 801 924	6 801 924	6 883 603
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 621 112	5 527 386	5 527 386	5 582 330
Commissariat au lobbying	5 309 614	4 854 416	4 854 416	4 556 920
Commissariat aux langues officielles	21 902 520	21 680 305	21 680 305	21 517 955
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	39 738 792	44 313 302	45 821 624	42 729 974
Commission aux débats des chefs	141 793	4 629 699	4 629 699	1
Commission canadienne de sûreté nucléaire	148 923 106	144 645 174	144 645 174	143 834 973
Commission canadienne des droits de la personne	22 712 846	23 186 271	25 786 271	32 497 272
Commission canadienne des grains	2 153 157	6 141 489	6 141 489	6 593 140
Commission canadienne du lait	3 979 440	3 772 890	3 772 890	3 903 550
Commission canadienne du tourisme	98 682 907	100 665 913	100 665 913	95 665 913
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	9 885 329	11 116 143	11 116 143	10 186 587
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 775 505	4 756 932	4 756 932	4 802 446
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	158 358 635	223 553 352	223 467 352	279 126 875
Commission de la capitale nationale	109 488 016	136 262 540	136 262 540	90 358 645
Commission de la fonction publique	86 565 632	85 459 355	85 459 355	89 802 675
Commission des champs de bataille nationaux	10 858 717	9 326 814	9 326 814	8 890 515
Commission des libérations conditionnelles du Canada	49 754 270	47 390 093	49 079 536	47 321 937
Commission du droit d'auteur	3 733 598	4 177 804	4 177 804	4 225 668
Commission mixte internationale (section canadienne)	8 502 605	10 347 184	11 249 939	12 298 187
Conseil canadien des normes	17 973 672	17 910 000	17 910 000	18 321 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	10 298 335	16 612 511	16 612 511	17 804 400
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11 080 444	15 392 486	15 392 486	12 795 674
Conseil de recherches en sciences humaines	873 129 828	930 513 615	941 908 069	977 050 285
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 330 149 905	1 362 995 409	1 362 903 251	1 365 315 934
Conseil des Arts du Canada	292 790 894	327 644 295	327 771 295	362 644 295
Conseil national de recherches du Canada	1 145 203 852	1 186 875 095	1 203 036 983	1 217 256 017
École de la fonction publique du Canada	85 235 139	87 677 758	87 677 758	79 687 920
Énergie atomique du Canada, Limitée	829 233 292	1 197 282 026	1 197 832 026	1 253 935 845
Gendarmerie royale du Canada	3 789 228 428	3 549 887 741	3 930 424 091	3 516 515 972
Instituts de recherche en santé du Canada	1 150 927 127	1 178 621 873	1 200 471 228	1 214 858 650
Investir au Canada	10 718 935	36 056 589	36 056 589	34 291 556
La Société des ponts fédéraux Limitée	3 463 982
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	166 797 775	296 580 451	322 063 784	327 620 136
Marine Atlantique S.C.C.	125 945 000	152 904 000	155 904 000	55 675 667
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	2 157 945 637	2 499 865 346	2 934 857 612	2 539 411 429

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Ministère de l'Emploi et du Développement social	61 202 150 819	64 769 582 501	65 339 308 107	68 641 745 388
Ministère de l'Environnement	1 393 354 692	1 828 095 018	1 962 992 504	1 982 973 462
Ministère de l'Industrie	2 276 001 071	2 907 592 281	2 973 676 575	3 050 145 613
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	2 403 858 757	3 187 646 878	3 353 738 110	2 841 179 568
Ministère de la Défense nationale	21 615 941 912	21 893 161 519	23 153 726 787	23 317 935 718
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	242 367 541	305 317 016	310 269 951	274 952 973
Ministère de la Justice	788 807 345	744 519 789	780 186 132	769 017 219
Ministère de la Santé	2 369 749 252	2 521 567 796	2 624 456 658	2 727 759 160
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	727 600 440	914 954 615	897 735 805	725 522 972
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	7 056 875 302	6 719 692 223	7 361 494 333	7 484 223 417
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	4 431 657 305	6 977 875 609	6 977 875 609
Ministère des Anciens Combattants	4 690 462 953	4 419 994 365	5 275 942 274	5 237 702 254
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	37 489 169	113 960 601	115 925 602	129 807 698
Ministère des Finances	94 097 710 160	98 966 288 430	98 970 991 470	99 525 062 956
Ministère des Pêches et des Océans	3 282 911 070	2 993 996 814	3 369 195 052	3 462 610 345
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	1 276 991 586	4 885 423 507
Ministère des Ressources naturelles	1 402 966 977	1 537 677 612	2 538 820 856	1 379 014 593
Ministère des Services aux Autochtones	11 587 017 459	12 273 485 207	13 315 377 698	12 812 201 035
Ministère des Transports	1 228 931 304	1 862 592 831	2 100 765 349	1 899 498 387
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	3 879 076 634	4 235 436 503	4 441 714 808	4 048 272 019
Ministère du Patrimoine canadien	1 409 564 221	1 498 822 394	1 593 517 930	1 535 137 411
Musée canadien de l'histoire	76 246 579	75 630 284	75 630 284	72 188 284
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	8 241 303	7 905 183	7 905 183	7 895 183
Musée canadien de la nature	31 115 297	28 981 201	28 981 201	26 811 201
Musée canadien des droits de la personne	25 335 980	26 954 953	26 954 953	25 502 953
Musée des beaux-arts du Canada	51 461 041	46 613 922	46 613 922	46 673 922
Musée national des sciences et de la technologie	30 242 918	30 842 380	30 842 380	30 567 380
Office des transports du Canada	33 144 190	34 969 615	38 535 389	32 194 990
Office national de l'énergie	108 105 967	95 354 751	95 354 751
Office national du film	70 510 134	68 370 782	68 370 782	64 891 409
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	9 891 190	15 318 432
Régie canadienne de l'énergie	2 610 546	79 549 330
Registraire de la Cour suprême du Canada	37 748 225	36 856 809	36 856 809	37 961 386
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	19 523 508	24 284 970
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 270 574	6 143 317	6 143 317	5 956 021
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	3 632 272	3 490 728	3 490 728	3 549 666
Secrétariat du Conseil du Trésor	6 155 857 445	7 059 294 572	7 588 422 275	6 035 736 785
Sénat	96 090 131	114 188 759	114 188 759	115 563 738

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Service administratif des tribunaux judiciaires	85 319 280	92 733 181	94 863 947	92 868 489
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	69 530 990	63 663 898	64 154 187	72 679 604
Service canadien du renseignement de sécurité	586 607 955	610 280 492	622 434 950	649 930 282
Service correctionnel du Canada	2 589 320 065	2 580 099 841	2 650 251 566	2 553 839 120
Service de protection parlementaire	83 844 538	90 944 466	90 944 466	92 605 109
Services partagés Canada	1 847 809 063	1 902 509 890	2 127 558 553	2 055 177 130
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 086 437 654	2 657 130 938	2 744 251 250	2 919 967 012
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société du Centre national des Arts	35 439 021	35 270 142	35 270 142	35 270 142
Société Radio-Canada	1 210 831 413	1 210 797 846	1 210 797 846	1 210 797 846
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	24 656 671	32 801 608	32 801 608	31 177 617
Statistique Canada	507 744 090	495 949 806	513 281 565	615 448 697
Téléfilm Canada	101 898 978	101 878 949	109 378 949	101 878 949
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	9 906 100	10 911 155	10 911 155	10 957 720
VIA Rail Canada Inc.	496 246 801	731 594 011	732 794 011	546 909 001
Total des dépenses budgétaires	276 805 954 349	299 642 646 696	310 141 662 007	304 577 541 941
Dépenses non budgétaires				
Commission canadienne du lait	4 519 334
Ministère de l'Emploi et du Développement social	1 286 977 547	1 073 709 062	1 188 500 746	1 017 492 886
Ministère de l'Industrie	800 000	800 000	800 000
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	6 817 034
Ministère de la Défense nationale	6 578 674
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	8 401 786	17 000 001	17 000 001	71 140 001
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	13 530 185	56 303 000	56 303 000
Ministère des Anciens Combattants	(1 807)
Ministère des Finances	43 877 471 677	51 400 000	51 400 000	50 200 000
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	25 903 000
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	4 282 463
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(590 799 778)	954 899 667	954 899 667	1 880 450 574
Total des dépenses non budgétaires	44 617 777 115	2 154 111 730	2 268 903 414	3 045 986 461

Structure du présent budget des dépenses

Les éléments structurels de base du budget des dépenses sont les crédits. On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits ci-dessous :

Un crédit pour dépenses du programme est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

On se sert d'un crédit pour dépenses de fonctionnement lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital », soit un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque l'une ou l'autre de ces dépenses atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Sinon, elles sont incluses dans les crédits pour « dépenses du programme ».

Un crédit pour dépenses en capital est employé lorsque la somme des dépenses en capital s'élève à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital sont celles qui sont engagées pour l'acquisition ou le développement d'éléments qui correspondent à des immobilisations corporelles, selon la définition établie dans les conventions comptables du gouvernement, par exemple l'acquisition de biens immobiliers, d'infrastructures, de machines ou de matériel, notamment pour la construction ou la conception de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retenir des services professionnels, ou encore se procurer d'autres biens ou services. La valeur des postes de dépenses d'un crédit pour dépenses en capital s'élève généralement à plus de 10 000 \$. Cependant, les organisations peuvent choisir d'abaisser le seuil comptable de diverses catégories de biens.

Les subventions et contributions sont des paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu. Un crédit pour subventions et contributions est utilisé lorsque les dépenses de subventions et/ou contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. Il convient aussi de noter que l'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. De plus, la définition du mot « contribution » qui figure dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert ».

Un crédit non budgétaire, identifié par la lettre L précédant le numéro de crédit, fournit l'autorisation de dépenser sous forme de prêts ou d'avances et de dotations en capital versés aux sociétés d'État, et sous forme de prêts ou d'avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements, à des organisations internationales ou à des particuliers ou des sociétés du secteur privé.

Le gouvernement doit également établir des crédits distincts pour chaque personne juridique et afin de verser des paiements aux sociétés d'État. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Pour permettre au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, on doit mettre à sa disposition un certain nombre de crédits spéciaux. Ces crédits sont décrits sous Secrétariat du Conseil du Trésor dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Modifications au présent budget des dépenses

Modifications concernant les crédits votés

Les autorisations nouvelles et modifiées ci-dessous sont demandées au moyen de la Loi de crédits pour le présent budget des dépenses :

- le ministère des Finances modifie le libellé du crédit 5 pour limiter le montant maximal de l'aide financière accordée à l'Association internationale de développement pour l'exercice 2020-2021;
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie le libellé du crédit 20 et du crédit L25 pour limiter le montant maximal de l'aide financière accordée aux institutions financières internationales pour l'exercice 2020-2021. Le ministère ajoute également le crédit L30 pour les prêts en vertu de la *Loi sur l'aide financière internationale*;
- le ministère de la Défense nationale fait passer à 35 739 116 105 \$ l'autorisation de prendre des engagements à l'égard des crédits 1, 5 et 10.

Remarque sur les renseignements présentés dans le tableau des dépenses budgétaires par article courant de 2020-2021

Les paiements d'intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition sont inclus sous « Frais de la dette publique ». Ces paiements sont des dépenses votées et ne sont pas inclus dans la section « Dette publique » du tableau de la composition du budget des dépenses et dépenses réelles.

BUDGET DES DÉPENSES 2020-2021

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	1
Administration du pipe-line du Nord	2
Agence canadienne d'inspection des aliments	4
Agence canadienne de développement économique du Nord	6
Agence canadienne d'évaluation d'impact	8
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	10
Agence de la santé publique du Canada	12
Agence de promotion économique du Canada atlantique	14
Agence des services frontaliers du Canada	16
Agence du revenu du Canada	17
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	19
Agence Parcs Canada	21
Agence spatiale canadienne	23
Autorité du pont Windsor-Détroit	25
Bibliothèque du Parlement	26
Bibliothèque et Archives du Canada	27
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	29
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	30
Bureau de l'infrastructure du Canada	31
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	33
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	34
Bureau du commissaire au renseignement	35
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	36
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	37
Bureau du Conseil privé	38
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	40
Bureau du directeur des poursuites pénales	41
Bureau du directeur général des élections	42
Bureau du directeur parlementaire du budget	43
Bureau du secrétaire du gouverneur général	44
Bureau du surintendant des institutions financières	45
Bureau du vérificateur général	46
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	47
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	48
Centre de la sécurité des télécommunications	49
Centre de recherches pour le développement international	50
Chambre des communes	51
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	52
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	53
Comité externe d'examen des griefs militaires	54
Commissariat à l'intégrité du secteur public	55
Commissariat au lobbying	57
Commissariat aux langues officielles	58
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	60
Commission aux débats des chefs	62
Commission canadienne de sûreté nucléaire	63
Commission canadienne des droits de la personne	65
Commission canadienne des grains	66
Commission canadienne du lait	67

Partie II – Budget principal des dépenses

Commission canadienne du tourisme	68
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	69
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	70
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	71
Commission de la capitale nationale	72
Commission de la fonction publique	73
Commission des champs de bataille nationaux	74
Commission des libérations conditionnelles du Canada	75
Commission du droit d'auteur	77
Commission mixte internationale (section canadienne)	78
Conseil canadien des normes	79
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	80
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	81
Conseil de recherches en sciences humaines	82
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	84
Conseil des Arts du Canada	86
Conseil national de recherches du Canada	87
École de la fonction publique du Canada	89
Énergie atomique du Canada, Limitée	90
Gendarmerie royale du Canada	91
Instituts de recherche en santé du Canada	93
Investir au Canada	95
La Société des ponts fédéraux Limitée	96
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	97
Marine Atlantique S.C.C.	98
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	99
Ministère de l'Emploi et du Développement social	102
Ministère de l'Environnement	108
Ministère de l'Industrie	111
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	115
Ministère de la Défense nationale	117
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	121
Ministère de la Justice	123
Ministère de la Santé	126
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	129
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	132
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	137
Ministère des Anciens Combattants	138
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	141
Ministère des Finances	143
Ministère des Pêches et des Océans	145
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	148
Ministère des Ressources naturelles	151
Ministère des Services aux Autochtones	154
Ministère des Transports	157
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	161
Ministère du Patrimoine canadien	163
Musée canadien de l'histoire	166
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	167
Musée canadien de la nature	168
Musée canadien des droits de la personne	169
Musée des beaux-arts du Canada	170
Musée national des sciences et de la technologie	171
Office des transports du Canada	172
Office national de l'énergie	174
Office national du film	175
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	176
Régie canadienne de l'énergie	178
Registraire de la Cour suprême du Canada	179

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	180
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	181
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	182
Secrétariat du Conseil du Trésor	183
Sénat	185
Service administratif des tribunaux judiciaires	187
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	188
Service canadien du renseignement de sécurité	189
Service correctionnel du Canada	190
Service de protection parlementaire	192
Services partagés Canada	193
Société canadienne d'hypothèques et de logement	194
Société canadienne des postes	196
Société du Centre national des Arts	197
Société Radio-Canada	198
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	199
Statistique Canada	201
Téléfilm Canada	203
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	204
VIA Rail Canada Inc.	205

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de contrôle de sûreté efficace, uniforme et professionnel au Canada, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. La vision de l'ACSTA est d'être un chef de file mondial reconnu en matière de contrôle de sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son personnel et de ses partenaires.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	817 770 631	586 860 294	609 971 254	562 700 000
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	288 300 000	288 300 000
Total des crédits votés	817 770 631	875 160 294	898 271 254	562 700 000
Total des dépenses budgétaires	817 770 631	875 160 294	898 271 254	562 700 000

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	467 109 271	95 590 729	562 700 000
Total	467 109 271	95 590 729	562 700 000

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

L'Administration du pipe-line du Nord (APN) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord (1977). L'APN a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'APN joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan socioéconomique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	226 882	1 055 000	1 055 000	1 055 000
Total des crédits votés	226 882	1 055 000	1 055 000	1 055 000
Total des postes législatifs	3 599	29 070	29 070	28 120
Total des dépenses budgétaires	230 481	1 084 070	1 084 070	1 083 120

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	543 120	540 000	1 083 120
Total	543 120	540 000	1 083 120

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions			
Contributions pour les consultations avec des groupes autochtones et autres sur le projet de gazoduc de la route de l'Alaska	540 000	540 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 599	29 070	28 120

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est un grand organisme canadien de réglementation à vocation scientifique qui compte, dans l'ensemble du Canada, des employés travaillant dans la région de la capitale nationale et dans quatre secteurs opérationnels, soit l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien.

L'ACIA travaille de manière à s'assurer que : les aliments vendus au Canada sont salubres et qu'ils sont représentés fidèlement aux Canadiens; les ressources animales et végétales sont protégées contre les maladies et les parasites et sont sûres pour les Canadiens et l'environnement; les aliments, les végétaux et les animaux canadiens et leurs produits connexes peuvent être commercialisés à l'échelle internationale. L'ACIA vise à fournir l'information dont les Canadiens ont besoin pour faire des choix informés, et dont les entreprises canadiennes ont besoin pour accéder à des possibilités concurrentielles dans le monde entier.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ACIA.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	596 495 919	516 330 207	518 097 991	567 849 922
5 Dépenses en capital	35 491 934	19 879 327	21 810 953	19 669 966
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	56 441 833	56 441 833
Total des crédits votés	631 987 853	592 651 367	596 350 777	587 519 888
Total des postes législatifs	160 319 438	139 571 864	139 625 845	142 179 408
Total des dépenses budgétaires	792 307 291	732 223 231	735 976 622	729 699 296

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Salubrité des aliments et végétaux et animaux sains	560 854 916	12 540 783	13 750 001	587 145 700
Services internes	135 424 413	7 129 183	142 553 596
Total	696 279 329	19 669 966	13 750 001	729 699 296

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions au programme Solutions innovatrices Canada	650 000	650 001
Contributions			
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	578 768	819 000	600 000
Total des postes législatifs	4 172 539	12 500 000	12 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	78 023 758	73 964 845	76 679 408
Dépense des recettes conformément à l'article 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	77 664 983	53 161 000	53 000 000
Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. 1997, ch. 6)	4 172 539	12 500 000	12 500 000

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) est l'agence de développement régional du gouvernement du Canada responsable du développement économique dans les territoires.

L'Agence travaille dans les trois territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les collectivités nordiques et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de CanNor.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	13 842 157	14 527 629	16 111 609	17 365 446
5 Subventions et contributions	30 740 717	34 270 717	35 178 012	45 339 219
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	14 709 182	14 709 182
Total des crédits votés	44 582 874	63 507 528	65 998 803	62 704 665
Total des postes législatifs	1 240 141	1 513 878	1 591 242	1 596 445
Total des dépenses budgétaires	45 823 015	65 021 406	67 590 045	64 301 110

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les territoires	12 469 575	45 339 219	57 808 794
Services internes	6 492 316	6 492 316
Total	18 961 891	45 339 219	64 301 110

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions pour l'initiative inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord	2 500 000
Centre régional de formation à Pond Inlet pour l'Association inuite du Qikiqtani	1 066 000
Subventions pour des investissements effectués dans le cadre du Fonds pour les initiatives communautaires dans les collectivités du Nord	1 000 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	168 168	168 168
<u>Contributions</u>			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	15 539 784	18 313 000	28 891 950
Contributions à l'appui de la participation des Autochtones à l'économie du Nord	10 163 636	10 800 000	10 800 000
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	500 000	452 252	913 101

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 240 138	1 591 242	1 596 445

Agence canadienne d'évaluation d'impact

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

L'évaluation d'impact contribue à la prise de décisions éclairées.

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada réalise des évaluations d'impact de grande qualité en vue d'appuyer les décisions gouvernementales liées aux grands projets.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	38 961 285	53 511 120	51 676 270	51 710 081
5 Subventions et contributions	5 089 492	14 525 184	14 525 184	18 939 140
Total des crédits votés	44 050 777	68 036 304	66 201 454	70 649 221
Total des postes législatifs	3 513 244	6 138 709	6 138 709	5 834 174
Total des dépenses budgétaires	47 564 021	74 175 013	72 340 163	76 483 395

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Évaluation d'impact	55 713 467	18 939 140	(8 001 000)	66 651 607
Services internes	9 831 788	9 831 788
Total	65 545 255	18 939 140	(8 001 000)	76 483 395

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour appuyer la participation du public et des groupes autochtones à l'évaluation d'impact et à la recherche liée à l'évaluation des impacts	400 000	2 500 000
Contributions			
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation d'impacts et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations d'impacts et aux activités connexes - programme de l'aide financière aux participants, programme du dialogue sur les politiques et programme soutien des capacités autochtones	8 310 184	14 724 140
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation environnementale et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations environnementales et aux activités connexes - composante de l'aide financière aux participants, composante du dialogue sur les politiques et composante soutien des capacités autochtones	4 743 997	4 469 500	1 469 500
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	245 500	245 500	245 500

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 513 244	6 138 709	5 834 174

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

Conformément à sa loi constitutive, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

DEC est une des agences de développement régional du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La responsabilité essentielle de DEC est de « développer l'économie du Québec ». Pour ce faire, l'organisation appuie les entreprises et les collectivités québécoises par des investissements stratégiques en subventions et contributions. Que ce soit par l'entremise des projets qu'il finance ou de par son rôle de maillage et d'intégrateur, DEC est un acteur fédéral clé du réseau entrepreneurial québécois.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	39 007 280	39 352 146	39 361 768	40 468 977
5 Subventions et contributions	249 854 840	277 942 967	281 878 102	255 628 788
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	3 097 848	3 097 848
Total des crédits votés	288 862 120	320 392 961	324 337 718	296 097 765
Total des postes législatifs	4 274 724	4 851 579	4 860 219	4 858 693
Total des dépenses budgétaires	293 136 844	325 244 540	329 197 937	300 956 458

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développer l'économie du Québec	25 189 979	255 628 788	280 818 767
Services internes	20 137 691	20 137 691
Total	45 327 670	255 628 788	300 956 458

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	25 000	1 650 000	2 000 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	1 000 000	1 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	33 602 708	189 806 017	159 368 056
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	187 852 938	56 518 950	59 763 558
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	28 374 194	28 968 000	33 497 174
Énumération des autorisations législatives			
	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 274 724	4 860 219	4 858 693

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique sous-tend les efforts organisés de la société qui visent à maintenir les personnes en santé et à éviter les blessures, les maladies et les décès prématurés. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a instauré des programmes, des services et des politiques dans le but de protéger et de promouvoir la santé de tous les Canadiens et résidents du Canada. Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent les trois ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public.

L'ASPC a été créée au sein du portefeuille fédéral de la Santé pour respecter une promesse du gouvernement du Canada, soit de mettre davantage l'accent sur la santé publique afin de protéger et d'améliorer la santé et la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes, et de favoriser le renforcement des capacités en santé publique dans l'ensemble du pays.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ASPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	336 532 129	328 084 900	336 722 092	341 293 425
5 Dépenses en capital	8 221 372	7 752 500	6 752 500	6 798 000
10 Subventions et contributions	292 400 866	238 443 035	245 660 945	250 789 983
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	8 309 000	8 309 000
Total des crédits votés	637 154 367	582 589 435	597 444 537	598 881 408
Total des postes législatifs	38 197 624	43 058 726	43 314 234	42 945 307
Total des dépenses budgétaires	675 351 991	625 648 161	640 758 771	641 826 715

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Promotion de la santé et prévention de maladies chroniques	77 774 364	203 039 425	280 813 789
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	159 084 980	6 248 000	45 573 892	210 906 872
Sécurité sanitaire	50 901 364	550 000	973 666	(650 000)	51 775 030
Services internes	97 128 024	1 203 000	98 331 024
Total	384 888 732	6 798 000	250 789 983	(650 000)	641 826 715

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	3 323 250	22 669 000	23 759 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	2 196 707	2 330 000	2 180 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	1 500 000	1 500 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	1 000 000
Contributions			
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	81 109 715	84 923 000	83 978 000
Contributions à des personnes et à des organisations pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielle	70 746 507	73 402 277	82 333 082
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	35 107 539	34 634 000	38 218 143
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	23 131 839	15 631 758	15 631 758
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 585 503	2 190 000	2 190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 257 420	29 901 492	29 532 565
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	10 866 894	13 412 742	13 412 742

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 et est le ministère fédéral chargé du développement économique au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation. Les pouvoirs du ministre, ainsi que ses obligations et fonctions, sont énoncés dans la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leurs économies, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, l'APECA renforce l'économie.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	65 427 353	65 905 491	65 909 423	68 395 032
5 Subventions et contributions	276 137 362	241 163 563	248 071 595	223 992 801
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	26 991 224	26 991 224
Total des crédits votés	341 564 715	334 060 278	340 972 242	292 387 833
Total des postes législatifs	8 032 837	8 547 893	8 548 724	8 627 931
Total des dépenses budgétaires	349 597 552	342 608 171	349 520 966	301 015 764

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique au Canada atlantique	50 061 807	223 992 801	274 054 608
Services internes	26 961 156	26 961 156
Total	77 022 963	223 992 801	301 015 764

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	645 256	2 000 000	1 675 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	58 788	500 000	1 187 500
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	10 571 287	114 971 118	98 192 481
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	34 020 458	40 000 000	40 000 000
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	32 842 332	37 177 762	39 317 262
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	181 897 223	33 272 683	30 378 558
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	15 465 382	12 642 000	12 642 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	636 636	600 000	600 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 032 837	8 548 724	8 627 931

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de repérer, de détenir et de renvoyer les personnes qui sont interdites au Canada;
- d'empêcher les marchandises illégales de traverser les frontières du Canada;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des végétaux et des animaux, et la protection des ressources de base du Canada;
- d'appliquer les lois et ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux visant à protéger l'industrie canadienne;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes sur les marchandises importées.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 811 958 474	1 550 213 856	1 571 292 880	1 822 908 053
5 Dépenses en capital	134 439 896	124 728 621	170 172 132	177 772 983
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	261 833 788	261 833 788
Total des crédits votés	1 946 398 370	1 936 776 265	2 003 298 800	2 000 681 036
Total des postes législatifs	208 539 313	190 454 658	194 213 436	206 586 799
Total des dépenses budgétaires	2 154 937 683	2 127 230 923	2 197 512 236	2 207 267 835

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion de la frontière	1 413 344 972	171 411 565	(21 030 000)	1 563 726 537
Exécution de la loi frontalière	308 193 995	385 916	308 579 911
Services internes	328 985 885	5 975 502	334 961 387
Total	2 050 524 852	177 772 983	(21 030 000)	2 207 267 835

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	208 412 008	194 213 436	206 586 799

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

La ministre du Revenu national est responsable de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC administre des programmes d'impôts, de prestations et d'autres programmes connexes pour les gouvernements partout au Canada. L'ARC contribue au bien-être économique et social des Canadiens et doit s'assurer de ce qui suit :

- les clients reçoivent l'information et les services dont ils ont besoin pour se conformer à leurs obligations fiscales;
- les clients reçoivent les prestations pour lesquelles ils sont admissibles;
- les cas d'inobservation sont traités;
- les clients ont accès à des mécanismes appropriés pour le règlement des différends.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ARC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 419 027 688	3 448 198 845	3 468 796 643	3 473 684 467
5 Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	58 683 080	25 919 753	25 919 753	74 120 957
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	60 873 499	60 873 499
Total des crédits votés	3 477 710 768	3 534 992 097	3 555 589 895	3 547 805 424
Total des postes législatifs	1 643 402 290	967 434 089	971 371 737	4 392 185 769
Total des dépenses budgétaires	5 121 113 058	4 502 426 186	4 526 961 632	7 939 991 193

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prestations	147 437 267	16 500 000	3 766 000 000	(822 105)	3 929 115 162
Impôt	3 522 202 618	50 570 400	(308 483 050)	3 264 289 968
Ombudsman des contribuables	3 780 057	3 780 057
Services internes	817 148 313	7 050 557	(81 392 864)	742 806 006
Total	4 490 568 255	74 120 957	3 766 000 000	(390 698 019)	7 939 991 193

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Distribution des redevances sur les combustibles (paiement de l'incitatif à agir pour le climat) en vertu de l'article 165 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	663 758 550	3 405 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	453 144 604	455 329 607	451 936 017
Versements d'allocations spéciales pour enfants (<i>Loi sur les allocations spéciales pour enfants</i>)	338 745 215	337 000 000	361 000 000
Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	182 105 000	178 954 430	174 160 452
Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario travaille avec les collectivités, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les autres ordres de gouvernement du sud de l'Ontario afin de renforcer la capacité d'innovation, de développement économique et de croissance de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	26 594 603	29 201 373	29 222 892	30 390 354
5 Subventions et contributions	207 203 869	224 900 252	229 334 883	218 183 579
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	3 867 976	3 867 976
Total des crédits votés	233 798 472	257 969 601	262 425 751	248 573 933
Total des postes législatifs	2 907 326	3 530 815	3 541 615	3 582 213
Total des dépenses budgétaires	236 705 798	261 500 416	265 967 366	252 156 146

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans le Sud de l'Ontario	21 297 142	218 183 579	239 480 721
Services internes	12 675 425	12 675 425
Total	33 972 567	218 183 579	252 156 146

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	328 500	500 000	712 500
Contributions			
Contributions en vertu du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	20 965 906	178 697 260	150 731 623
Contributions pour le Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario	133 286 684	34 417 000	55 453 464
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	11 285 992	11 285 992	11 285 992

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 907 326	3 541 615	3 582 213

Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont l'Agence Parcs Canada est la fière intendante, offrent aux Canadiens plusieurs occasions d'en profiter : ils peuvent visiter et découvrir ces lieux patrimoniaux ainsi que développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces endroits, de manière à ce qu'ils revêtent une signification particulière pour eux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 182 151 723	1 433 900 120	1 447 886 442	898 652 518
5 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	44 007 000	13 423 000	26 323 000	9 992 000
Total des crédits votés	1 226 158 723	1 447 323 120	1 474 209 442	908 644 518
Total des postes législatifs	234 165 441	203 220 527	204 078 376	198 887 333
Total des dépenses budgétaires	1 460 324 164	1 650 543 647	1 678 287 818	1 107 531 851

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	502 985 075	487 369 924	31 852 843	1 022 207 842
Services internes	85 080 275	243 734	85 324 009
Total	588 065 350	487 613 658	31 852 843	1 107 531 851

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Subvention pour la mise en œuvre des accords de réconciliation des droits au Canada atlantique	4 094 700
Tallurutiup Imanga fonds de démarrage du programme d'intendance des Inuits	2 400 000
Fonds de recherche des Inuits	1 000 000
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
Contributions			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	13 109 395	7 664 324	15 835 443
Soutien au Grand Sentier	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	2 456 112	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	170 827 686	150 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 337 755	54 078 376	48 887 333

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec le secteur privé, le milieu universitaire, des organisations du gouvernement du Canada ainsi que d'autres agences spatiales et organisations internationales.

La loi habilitante, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'ASC :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et des travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des technologies spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne;
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	173 689 311	181 393 741	181 393 741	195 845 837
5 Dépenses en capital	66 099 926	78 547 200	147 367 677	51 745 453
10 Subventions et contributions	56 376 491	58 696 000	59 626 000	67 965 000
Total des crédits votés	296 165 728	318 636 941	388 387 418	315 556 290
Total des postes législatifs	9 579 872	10 311 635	10 311 635	10 470 127
Total des dépenses budgétaires	305 745 600	328 948 576	398 699 053	326 026 417

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La présence du Canada dans l'espace	156 030 964	49 387 453	67 965 000	273 383 417
Services internes	50 285 000	2 358 000	52 643 000
Total	206 315 964	51 745 453	67 965 000	326 026 417

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	10 423 648	10 003 000	10 407 000
<u>Contributions</u>			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	29 977 215	32 123 000	39 386 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	15 975 628	16 570 000	18 172 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 546 767	10 311 635	10 470 127

Autorité du pont Windsor-Détoit

Raison d'être

L'Autorité du pont Windsor-Détoit (APWD) a été créée en octobre 2012, conformément à la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*.

L'APWD a la responsabilité de remplir les obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage et d'assurer l'approvisionnement, la construction et l'exploitation du pont international Gordie-Howe.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Autorité	330 500 000	802 476 546	831 733 625	778 634 323
Total des crédits votés	330 500 000	802 476 546	831 733 625	778 634 323
Total des dépenses budgétaires	330 500 000	802 476 546	831 733 625	778 634 323

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Autorité du pont Windsor-Détoit	173 438 977	605 195 346	778 634 323
Total	173 438 977	605 195 346	778 634 323

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque) a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	42 881 490	44 707 087	45 702 995	47 955 217
Total des crédits votés	42 881 490	44 707 087	45 702 995	47 955 217
Total des postes législatifs	4 647 901	5 244 929	5 397 303	5 453 542
Total des dépenses budgétaires	47 529 391	49 952 016	51 100 298	53 408 759

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services d'information aux parlementaires	41 350 657	(1 000 000)	40 350 657
Services internes	13 058 102	13 058 102
Total	54 408 759	(1 000 000)	53 408 759

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 647 901	5 397 303	5 453 542

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de Bibliothèque et Archives du Canada (BAC) consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	104 479 787	100 121 964	110 197 632	103 336 627
5 Dépenses en capital	9 216 503	47 317 641	42 217 641	21 753 850
Total des crédits votés	113 696 290	147 439 605	152 415 273	125 090 477
Total des postes législatifs	10 933 874	11 893 027	11 893 027	11 521 626
Total des dépenses budgétaires	124 630 164	159 332 632	164 308 300	136 612 103

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	57 075 279	14 239 690	71 314 969
Donner accès au patrimoine documentaire	23 581 551	7 514 160	1 500 000	(550 000)	32 045 711
Services internes	33 251 423	33 251 423
Total	113 908 253	21 753 850	1 500 000	(550 000)	136 612 103

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions			
Programme d'appui aux collectivités du patrimoine documentaire	1 500 000	1 500 000	1 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 905 337	11 893 027	11 521 626

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, couramment appelé le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes, est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est le ministre désigné aux fins du dépôt des rapports administratifs du BST au Parlement, tels que le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels. Le BST fait partie du portefeuille des ministères et des organismes du Conseil privé.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	28 746 407	29 583 448	29 873 548	30 034 773
Total des crédits votés	28 746 407	29 583 448	29 873 548	30 034 773
Total des postes législatifs	3 374 495	3 649 722	3 649 722	3 573 362
Total des dépenses budgétaires	32 120 902	33 233 170	33 523 270	33 608 135

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Enquêtes indépendantes de sécurité et communication des risques dans le réseau de transport	26 886 508	26 886 508
Services internes	6 721 627	6 721 627
Total	33 608 135	33 608 135

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 328 645	3 649 722	3 573 362

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux par l'entremise de sa responsabilité principale soit la surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux. Cette surveillance inclut notamment l'examen accessible et impartial en temps opportun des préoccupations individuelles et généralisées des délinquants.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 696 613	4 735 703	4 735 703	4 735 703
Total des crédits votés	4 696 613	4 735 703	4 735 703	4 735 703
Total des postes législatifs	504 674	587 093	587 093	567 907
Total des dépenses budgétaires	5 201 287	5 322 796	5 322 796	5 303 610

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux	4 273 557	4 273 557
Services internes	1 030 053	1 030 053
Total	5 303 610	5 303 610

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	504 674	587 093	567 907

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Infrastructure Canada travaille en collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires pour bâtir un Canada du XXI^e siècle.

Les investissements d'Infrastructure Canada appuient les types de projets qui contribueront à des collectivités saines, habitables et durables, tout en soutenant l'économie et en créant des emplois.

Les investissements du ministère soutiennent l'eau propre et saine, les centres communautaires et récréatifs, le transport en commun et les routes, ainsi que les projets qui aident à réduire les effets du changement climatique. Le ministère investit également dans les collectivités rurales et nordiques pour aider à bâtir des collectivités plus propres, moins dépendantes du diesel et offrant une connectivité Internet et un accès routier plus fiables.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation, et travaille en étroite collaboration avec la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	85 726 632	107 937 673	180 890 486	140 524 931
5 Dépenses en capital	111 652 770	1 077 056 634	1 119 435 129	32 589 953
10 Subventions et contributions	3 279 177 078	5 203 781 712	5 226 079 579	5 509 279 924
Total des crédits votés	3 476 556 480	6 388 776 019	6 526 405 194	5 682 394 808
Total des postes législatifs	2 177 695 252	4 347 888 934	4 409 182 397	2 178 162 385
Total des dépenses budgétaires	5 654 251 732	10 736 664 953	10 935 587 591	7 860 557 193

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Infrastructure publique	91 306 122	31 683 353	7 679 595 811	7 802 585 286
Services internes	57 065 307	906 600	57 971 907
Total	148 371 429	32 589 953	7 679 595 811	7 860 557 193

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions en vertu du Défi des villes intelligentes	5 000 000	7 500 000
Contributions			
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	14 578 226	572 177 272	1 546 053 233
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	578 614 310	1 037 170 756	1 477 570 303
Fonds pour les infrastructures du transport en commun	1 165 325 221	1 452 393 800	876 643 767
Fonds pour l'eau potable et les eaux usées	606 844 984	854 325 290	317 542 037
Paielements pour les engagements du Fonds PPP Canada au titre de PPP Canada	114 181 115	289 600 000	303 347 014
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	162 050 558	221 018 126	273 968 702
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	175 869 114	262 845 252	202 962 450
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivités	164 758 940	199 982 471	160 241 097
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	99 167 800	113 778 845
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	46 387 217	47 800 000	80 495 338
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	53 287 615	48 445 452	44 154 243
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	64 912 917	30 900 387	29 126 237
Contributions en vertu du Défi des villes intelligentes	2 000 000	10 200 000	18 400 000
Renforcement de la capacité pour les défis liés aux changements climatiques	21 466 118	25 750 500	17 355 382
Fonds de gestion des actifs	17 634 644	15 837 900	9 567 356
Programme de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk	6 000 000
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	29 089 999	17 416 706	5 215 220
Initiative de recherche et de connaissances	2 000 000	2 450 000
Autres paiements de transfert			
Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	53 426 100	16 908 700
Total des postes législatifs	2 170 596 375	4 340 911 927	2 170 315 887

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Fonds de la taxe sur l'essence (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	2 170 596 375	4 340 911 927	2 170 315 887
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 012 877	8 180 770	7 757 198
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme a cessé d'exister lorsque le projet de loi C-86 a reçu la sanction royale le 13 décembre 2018. Un nouveau ministère a été créé en vertu de la *Loi sur le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres* et assume depuis les responsabilités du Bureau.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses de fonctionnement	17 777 045
– Subventions et contributions	14 956 453
Total des crédits votés	32 733 498
Total des postes législatifs	1 923 699
Total des dépenses budgétaires	34 657 197

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CMF.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Bureau du commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	8 738 067	9 120 770	9 120 770	9 452 925
5 Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	2 917 878	4 063 869	4 063 869	2 079 634
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	2 323 381	2 323 381
Total des crédits votés	11 655 945	15 508 020	15 508 020	11 532 559
Total des postes législatifs	583 820 624	602 201 980	602 201 980	644 084 395
Total des dépenses budgétaires	595 476 569	617 710 000	617 710 000	655 616 954

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien administratif aux juges de nomination fédérale	655 165 154	(275 000)	654 890 154
Services internes	726 800	726 800
Total	655 891 954	(275 000)	655 616 954

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	582 951 203	601 261 678	643 147 256
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	869 421	940 302	937 139

Bureau du commissaire au renseignement

Raison d'être

Le mandat du Commissaire au renseignement consiste à réaliser un examen indépendant, quasi judiciaire, des conclusions tirées par les ministres responsables du Centre de la sécurité des télécommunications et du Service canadien du renseignement de sécurité concernant certaines autorisations et déterminations liées à des activités du renseignement. Le résultat de l'examen du commissaire doit être positif avant que ces activités puissent être réalisées.

Le premier ministre est responsable du Bureau du commissaire au renseignement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles		Budget principal des dépenses à ce jour (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
	2018-2019	2019-2020		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 974 788
Total des crédits votés	1 974 788
Total des postes législatifs	164 587
Total des dépenses budgétaires	2 139 375

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen quasi judiciaire de certaines décisions ministérielles	1 600 000	1 600 000
Services internes	539 375	539 375
Total	2 139 375	2 139 375

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	164 587

Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargé d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires de charge publique ou députés, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. Le commissaire a également pour mandat de donner des conseils au premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 826 882	6 355 513	6 355 513	6 714 503
Total des crédits votés	5 826 882	6 355 513	6 355 513	6 714 503
Total des postes législatifs	690 883	787 410	787 410	800 008
Total des dépenses budgétaires	6 517 765	7 142 923	7 142 923	7 514 511

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Application et interprétation de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du <i>Code régissant les conflits d'intérêts des députés</i>	5 670 981	5 670 981
Services internes	1 843 530	1 843 530
Total	7 514 511	7 514 511

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	690 883	787 410	800 008

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a cessé d'exister lorsque la partie 2 de la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* est entrée en vigueur, le 12 juillet 2019. La *Loi sur le commissaire au renseignement* a établi une nouvelle organisation qui a assumé les responsabilités de ce bureau.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses du programme	1 955 931	1 974 788	1 974 788
Total des crédits votés	1 955 931	1 974 788	1 974 788
Total des postes législatifs	167 465	170 147	170 147
Total des dépenses budgétaires	2 123 396	2 144 935	2 144 935

Bureau du Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en assistant, en toute impartialité et avec professionnalisme, le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet. L'organisme relève du premier ministre.

Le BCP soutient l'élaboration des programmes stratégiques et législatifs du gouvernement, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé. En plus d'assumer les fonctions d'administrateur général du BCP, le greffier agit à titre de secrétaire du Cabinet et de chef de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	197 679 186	161 140 646	171 040 646	148 367 516
Total des crédits votés	197 679 186	161 140 646	171 040 646	148 367 516
Total des postes législatifs	16 598 079	18 252 822	18 252 822	17 755 397
Total des dépenses budgétaires	214 277 265	179 393 468	189 293 468	166 122 913

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Servir le premier ministre et son Cabinet	77 829 461	(759 496)	77 069 965
Services internes	90 129 583	(1 076 635)	89 052 948
Total	167 959 044	(1 836 131)	166 122 913

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 207 359	17 808 522	17 302 697
Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	177 600	181 200	184 800
Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	60 570	87 700	89 300
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	87 700	89 300
Vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

- conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs et les aider à s'y conformer en tout temps;
- superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
- mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
- tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
- présenter un rapport annuel des activités du Bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 045 612	1 231 278	1 231 278	1 231 278
Total des crédits votés	1 045 612	1 231 278	1 231 278	1 231 278
Total des postes législatifs	95 667	125 732	125 732	121 623
Total des dépenses budgétaires	1 141 279	1 357 010	1 357 010	1 352 901

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et interprétation du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts	1 352 901	1 352 901
Total	1 352 901	1 352 901

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	95 667	125 732	121 623

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) a été créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*. Le BDPP est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites qui relèvent de la compétence du procureur général du Canada.

Le cadre ministériel des résultats (CMR) du BDPP comporte un programme, soit le Programme de poursuites fédérales. Aux termes de son mandat, le BDPP intente des poursuites relatives aux infractions pénales et réglementaires en vertu des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste. À ce titre, il :

- fournit des conseils juridiques aux services de police ainsi qu'aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
- engage et mène les poursuites fédérales;
- intervient dans les affaires qui soulèvent des questions d'intérêt public susceptibles d'affecter le bon déroulement des poursuites ainsi que des enquêtes qui s'y rattachent.

Des renseignements supplémentaires sur le BDPP sont fournis dans le plan ministériel du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	176 498 896	176 434 642	174 432 948	181 447 273
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	4 200 000	4 200 000
Total des crédits votés	176 498 896	180 634 642	178 632 948	181 447 273
Total des postes législatifs	20 269 429	23 528 801	23 528 801	19 251 272
Total des dépenses budgétaires	196 768 325	204 163 443	202 161 749	200 698 545

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de poursuite	199 861 826	(22 542 000)	177 319 826
Services internes	23 578 719	(200 000)	23 378 719
Total	223 440 545	(22 742 000)	200 698 545

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 343 967	19 164 272	19 251 272

Bureau du directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral; à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale; à mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat; à mener des programmes d'éducation pour les élèves sur le processus électoral; à appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, à mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs; à fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est la personne désignée pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	32 244 015	39 217 905	43 592 039	48 225 193
Total des crédits votés	32 244 015	39 217 905	43 592 039	48 225 193
Total des postes législatifs	151 504 458	454 017 871	454 487 576	85 455 237
Total des dépenses budgétaires	183 748 473	493 235 776	498 079 615	133 680 430

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et surveillance des activités électorales	80 978 356	1 100 000	82 078 356
Observation et contrôle d'application de la loi électorale	7 413 185	7 413 185
Services internes	44 188 889	44 188 889
Total	132 580 430	1 100 000	133 680 430

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Dépenses électorales (<i>Loi électorale du Canada</i> et <i>Loi référendaire</i>)	142 653 341	441 072 832	71 988 219
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 474 698	13 093 144	9 907 118
Dépenses en vertu de la <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	3 230 000
Traitement du directeur général des élections (<i>Loi électorale du Canada</i>)	362 427	321 600	329 900

Bureau du directeur parlementaire du budget

Raison d'être

Le directeur parlementaire du budget fournit de façon indépendante, pertinente, opportune et impartiale des analyses afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement. Le directeur parlementaire du budget présente au Parlement une analyse indépendante de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et de l'économie canadienne et, à la demande de tout comité ou parlementaire, il évalue le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement. De plus, le directeur parlementaire du budget est responsable de la préparation de l'estimation des coûts des engagements énoncés dans les plateformes des divers partis politiques durant les élections. Des renseignements sur le Bureau du directeur parlementaire du budget sont fournis dans les rapports annuels, que l'on peut consulter sur le site Web de l'organisation. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes sont les ministres compétents pour cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 046 675	7 016 482	7 016 482	6 520 482
Total des crédits votés	5 046 675	7 016 482	7 016 482	6 520 482
Total des postes législatifs	384 730	739 216	739 216	725 714
Total des dépenses budgétaires	5 431 405	7 755 698	7 755 698	7 246 196

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Analyse financière et économique	7 246 196	7 246 196
Total	7 246 196	7 246 196

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	384 730	739 216	725 714

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un appui et des conseils à la gouverneure générale du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide la gouverneure générale à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également la gouverneure générale à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles la gouverneure générale et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 277 093	19 918 532	19 918 532	20 021 968
Total des crédits votés	20 277 093	19 918 532	19 918 532	20 021 968
Total des postes législatifs	2 900 009	3 196 979	3 196 979	3 175 609
Total des dépenses budgétaires	23 177 102	23 115 511	23 115 511	23 197 577

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien du gouverneur général	16 147 553	755 824	16 903 377
Services internes	6 294 200	6 294 200
Total	22 441 753	755 824	23 197 577

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 872 747	2 155 363	2 110 813
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. (1985), ch. G-9)	731 662	739 502	755 824
Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	295 600	302 114	308 972

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 en vertu d'une loi fédérale, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*. Organisme indépendant de l'administration fédérale, il rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques et les caisses de crédit fédérales au Canada, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurances, des sociétés de secours mutuels et des régimes de retraite privés constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales. Aux termes de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, le surintendant détient seul les pouvoirs que les dispositions applicables législatives confèrent au BSIF, et il lui incombe de rendre périodiquement compte au ministre des Finances de l'application des lois régissant les institutions financières.

Le Bureau de l'actuaire en chef, qui est une unité indépendante au sein du BSIF, offre des services d'évaluation et de conseils actuariels à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien de prêts aux étudiants, du Régime d'assurance-emploi et d'autres régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 310 733	1 073 489	1 073 489	1 211 251
Total des crédits votés	1 310 733	1 073 489	1 073 489	1 211 251
Total des postes législatifs	166 972 485	164 345 850	164 345 850	199 844 423
Total des dépenses budgétaires	168 283 218	165 419 339	165 419 339	201 055 674

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation et surveillance – institutions financières et régimes de retraite	113 250 635	3 049 013	116 299 648
Services actuariels aux organismes fédéraux	7 371 737	7 371 737
Services internes	71 257 689	6 126 600	77 384 289
Total	191 880 061	9 175 613	201 055 674

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	166 970 647	164 345 850	199 844 423

Bureau du vérificateur général

Raison d'être

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires du Nord. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de performance, les examens spéciaux, les activités de surveillance liées au développement durable et les pétitions en matière d'environnement. Les audits et les études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à ses rapports et témoignages, le Bureau du vérificateur général aide les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Le ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	79 098 121	78 084 524	78 084 524	78 084 524
Total des crédits votés	79 098 121	78 084 524	78 084 524	78 084 524
Total des postes législatifs	8 903 745	10 153 772	10 153 772	9 821 950
Total des dépenses budgétaires	88 001 866	88 238 296	88 238 296	87 906 474

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Audit Législatif	90 566 474	(2 660 000)	87 906 474
Total	90 566 474	(2 660 000)	87 906 474

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 903 407	10 153 772	9 821 950

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. [1977-1978], ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada en 1978. Le CCHST a pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs au Canada. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise de la ministre du Travail.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CCHST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 341 683	4 117 347	4 117 347	4 814 487
Total des crédits votés	4 341 683	4 117 347	4 117 347	4 814 487
Total des postes législatifs	6 218 365	4 929 954	4 929 954	6 502 653
Total des dépenses budgétaires	10 560 048	9 047 301	9 047 301	11 317 140

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	7 129 798	7 129 798
Services internes	4 187 342	4 187 342
Total	11 317 140	11 317 140

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Dépenses des recettes conformément à l'alinéa 6(1) g) de la <i>Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	5 148 654	4 300 000	5 893 286
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 069 711	629 954	609 367

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada. Il a été créé afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les produits de renseignements financiers exploitables et les fonctions de conformité de CANAFE représentent une contribution unique à la sécurité des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE agit de façon autonome et indépendante des services de police, des organismes d'application de la loi et des autres organisations auxquelles il est autorisé à communiquer des renseignements financiers. Il relève du ministre des Finances. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de CANAFE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	46 465 334	46 229 624	47 499 528	51 189 193
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	3 603 952	3 603 952
Total des crédits votés	46 465 334	49 833 576	51 103 480	51 189 193
Total des postes législatifs	4 925 954	5 427 304	5 444 038	5 620 259
Total des dépenses budgétaires	51 391 288	55 260 880	56 547 518	56 809 452

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	21 452 641	21 452 641
Production et communication de renseignements financiers	15 492 634	15 492 634
Services internes	19 864 177	19 864 177
Total	56 809 452	56 809 452

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 925 954	5 444 038

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) est l'organisme national de renseignement étranger (renseignement électromagnétique) ainsi que l'autorité technique nationale en matière de cybersécurité et d'assurance de l'information au Canada.

Le CST fournit des renseignements étrangers indispensables pour informer les décisions du gouvernement du Canada sur une vaste gamme de questions, y compris la sécurité nationale.

L'expertise technique dans le domaine de la cybersécurité du CST lui permet de détecter les menaces, de s'y préparer et de se défendre contre les menaces visant les plus importants réseaux et systèmes du Canada. Le CST est autorisé à prendre des mesures proactives visant à bloquer ou à entraver les cybermenaces étrangères avant qu'elles ne causent des dommages aux systèmes du Canada. Le CST peut également mener des opérations visant à favoriser l'atteinte des objectifs nationaux.

De plus, le CST fournit une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, c'est-à-dire le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du CST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	643 204 964	670 138 145	700 517 519	666 283 193
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	17 839 976	17 839 976
Total des crédits votés	643 204 964	687 978 121	718 357 495	666 283 193
Total des postes législatifs	38 450 870	44 980 219	45 743 918	45 498 179
Total des dépenses budgétaires	681 655 834	732 958 340	764 101 413	711 781 372

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Fournir et protéger l'information	727 921 068	(16 139 696)	711 781 372
Total	727 921 068	(16 139 696)	711 781 372

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 430 250	45 743 918	45 498 179

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

S'inscrivant dans l'action du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans le savoir, l'innovation et les solutions afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance dans les pays en développement. En réunissant les bons partenaires dans le contexte d'occasions à saisir qui sont porteuses d'impact, le CRDI aide à forger les chefs de file d'aujourd'hui et de demain et à susciter des changements pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Le CRDI a été créé en 1970 par une loi du Parlement du Canada afin d'aider les pays en développement à trouver des solutions aux défis qui leur sont propres.

Le CRDI est dirigé par un conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs et dont le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise de la ministre du Développement international.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel du CRDI.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Centre	140 366 150	142 907 117	142 907 117	141 848 784
Total des crédits votés	140 366 150	142 907 117	142 907 117	141 848 784
Total des dépenses budgétaires	140 366 150	142 907 117	142 907 117	141 848 784

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Centre de recherches pour le développement international	141 848 784	141 848 784
Total	141 848 784	141 848 784

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 338 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité (la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions) et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	343 936 263	349 812 484	367 162 700	360 043 935
Total des crédits votés	343 936 263	349 812 484	367 162 700	360 043 935
Total des postes législatifs	143 476 755	153 556 915	153 556 915	156 325 109
Total des dépenses budgétaires	487 413 018	503 369 399	520 719 615	516 369 044

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Députés et agents supérieurs de la Chambre	312 325 253	954 555	(2 662 046)	310 617 762
Administration de la Chambre	231 332 177	48 617	(25 629 512)	205 751 282
Total	543 657 430	1 003 172	(28 291 558)	516 369 044

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	1 041 290	1 003 172	1 003 172

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	104 370 806	112 138 775	114 509 763
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 105 949	41 418 140	41 815 346

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Raison d'être

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a cessé d'exister lorsque la partie 1 de la *Loi de 2017 sur la sécurité nationale* est entrée en vigueur, le 12 juillet 2019. La *Loi sur l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement* a établi une nouvelle organisation qui a assumé, entre autre, les responsabilités de ce comité.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses du programme	4 635 457	4 629 028	4 629 028
Total des crédits votés	4 635 457	4 629 028	4 629 028
Total des postes législatifs	357 096	525 789	525 789
Total des dépenses budgétaires	4 992 553	5 154 817	5 154 817

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) favorise des relations de travail justes et équitables ainsi que la responsabilisation au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et ce, en procédant à l'examen de dossiers d'appels en toute impartialité et indépendance. Le CEE présente des conclusions et des recommandations à la commissaire de la GRC pour qu'elle rende des décisions définitives sur des appels concernant d'importantes questions d'emploi (par exemple des appels de décisions sur des plaintes de harcèlement, des appels de décisions de licencier ou de rétrograder un membre de la GRC ayant contrevenu au code de déontologie de la GRC, de cesser le versement de la solde et des indemnités d'un membre suspendu de ses fonctions ou de licencier un membre pour cause d'invalidité ou de rendement insatisfaisant). En vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC est tenue de renvoyer les dossiers d'appels devant le CEE, qui les examine et présente ses conclusions et ses recommandations à leur égard.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 117 840	3 076 946	3 716 224	2 894 153
Total des crédits votés	2 117 840	3 076 946	3 716 224	2 894 153
Total des postes législatifs	193 367	337 088	337 088	315 014
Total des dépenses budgétaires	2 311 207	3 414 034	4 053 312	3 209 167

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	3 209 167	3 209 167
Total	3 209 167	3 209 167

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	193 367	337 088	315 014

Comité externe d'examen des griefs militaires

Raison d'être

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte accessible aux membres des Forces armées canadiennes. Le ministre de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission du Comité sont fournis sur le site Web du Comité, et dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 709 819	6 181 230	6 181 230	6 270 103
Total des crédits votés	5 709 819	6 181 230	6 181 230	6 270 103
Total des postes législatifs	600 070	620 694	620 694	613 500
Total des dépenses budgétaires	6 309 889	6 801 924	6 801 924	6 883 603

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant des griefs militaires	4 474 342	4 474 342
Services internes	2 409 261	2 409 261
Total	6 883 603	6 883 603

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	599 856	620 694	613 500

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été créé afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui est entrée en vigueur en avril 2007.

Le commissaire relève directement du Parlement. Le président du Conseil du Trésor est responsable de déposer au Parlement le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du Commissariat.

Le Commissariat contribue à renforcer la reddition de comptes et à accroître la surveillance des activités gouvernementales en fournissant :

- aux fonctionnaires et au grand public un processus indépendant et confidentiel de divulgation d'actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral, ou le concernant. Le commissariat reçoit ces divulgations et enquête sur celles-ci, dépose des rapports sur les cas d'actes répréhensibles avérés au Parlement et formule des recommandations de mesures correctives aux administrateurs généraux;
- aux fonctionnaires et aux anciens fonctionnaires un mécanisme visant à déposer des plaintes de représailles. Le Commissariat reçoit ces plaintes de représailles et enquête sur celles-ci, et peut renvoyer des cas au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 202 328	4 982 609	4 982 609	5 045 978
Total des crédits votés	5 202 328	4 982 609	4 982 609	5 045 978
Total des postes législatifs	418 784	544 777	544 777	536 352
Total des dépenses budgétaires	5 621 112	5 527 386	5 527 386	5 582 330

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles du secteur public	3 489 794	50 000	3 539 794
Services internes	2 042 536	2 042 536
Total	5 532 330	50 000	5 582 330

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions			
Contribution qui permet d'obtenir des services de consultation juridique en vertu de la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i>	30 148	50 000	50 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	418 784	544 777	536 352

Commissariat au lobbying

Raison d'être

La commissaire au lobbying est un agent indépendant du Parlement chargé de réglementer les activités fédérales de lobbying.

Le Commissariat au lobbying veille à la transparence et au caractère éthique des activités de lobbying en appliquant la *Loi sur le lobbying* et le *Code de déontologie des lobbyistes*. Le Commissariat doit notamment tenir un registre consultable des informations communiquées par les lobbyistes, renseigner les parties intéressées sur les exigences en matière de lobbying et vérifier que les lobbyistes s'y conforment.

À des fins administratives, le président du Conseil du Trésor dépose au Parlement les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 930 738	4 406 633	4 406 633	4 115 166
Total des crédits votés	4 930 738	4 406 633	4 406 633	4 115 166
Total des postes législatifs	378 876	447 783	447 783	441 754
Total des dépenses budgétaires	5 309 614	4 854 416	4 854 416	4 556 920

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation du lobbying	3 743 769	3 743 769
Services internes	813 151	813 151
Total	4 556 920	4 556 920

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	378 876	447 783	441 754

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le commissaire aux langues officielles veille à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, à protéger les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes et à promouvoir la dualité linguistique.

L'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit : « Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Ainsi, en vertu de la Loi, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
- l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Il relève directement du Parlement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	19 745 847	19 373 985	19 373 985	19 298 567
Total des crédits votés	19 745 847	19 373 985	19 373 985	19 298 567
Total des postes législatifs	2 156 673	2 306 320	2 306 320	2 219 388
Total des dépenses budgétaires	21 902 520	21 680 305	21 680 305	21 517 955

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection des droits liés aux langues officielles	7 531 284	7 531 284
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne	7 100 925	7 100 925
Services internes	6 885 746	6 885 746
Total	21 517 955	21 517 955

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 152 246	2 306 320	2 219 388

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agent du Parlement, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la Loi canadienne anti-pourriel. Le Commissariat a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Commissariat à l'information du Canada

La commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada assure le respect des droits conférés par la *Loi sur l'accès à l'information* et, par le fait même, favorise la transparence et la responsabilisation à l'échelle de l'administration fédérale.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de chaque organisation. Sur le plan administratif, le ministre de la Justice a la responsabilité de soumettre les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels pour ces organisations.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme – Commissariat à l'information du Canada	13 317 275	10 209 556	11 466 491	11 641 325
5 Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	22 987 956	21 968 802	21 968 802	26 565 350
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	8 132 615	8 132 615
Total des crédits votés	36 305 231	40 310 973	41 567 908	38 206 675
Total des postes législatifs	3 433 561	4 002 329	4 253 716	4 523 299
Total des dépenses budgétaires	39 738 792	44 313 302	45 821 624	42 729 974

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection du droit à la vie privée	21 200 691	500 000	21 700 691
Transparence Gouvernementale	9 931 748	9 931 748
Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	8 161 195	(200 000)	7 961 195
Services internes - Commissariat à l'information du Canada	3 136 340	3 136 340
Total	42 429 974	500 000	(200 000)	42 729 974

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
<u>Contributions</u>			
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	498 480	500 000	500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 433 561	4 253 716	4 523 299

Commission aux débats des chefs

Raison d'être

Le gouvernement a confié à la Commission aux débats des chefs le mandat :

- d'exercer ses fonctions de façon impartiale, indépendante et rentable;
- d'organiser deux débats dans le cadre de l'élection générale fédérale, soit un dans chaque langue officielle;
- de présenter un rapport au Parlement (constatations, leçons apprises et recommandations) afin d'orienter la possible création, au moyen d'un texte de loi, d'une Commission des débats des chefs « durable ».

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	127 247	4 520 775	4 520 775	1
Total des crédits votés	127 247	4 520 775	4 520 775	1
Total des postes législatifs	14 546	108 924	108 924
Total des dépenses budgétaires	141 793	4 629 699	4 629 699	1

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Organiser les débats des chefs pour les élections générales fédérales	1	1
Total	1	1

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sécurité et la réglementation nucléaires* entrain en vigueur et créait la Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	41 367 246	39 136 248	39 136 248	40 522 928
Total des crédits votés	41 367 246	39 136 248	39 136 248	40 522 928
Total des postes législatifs	107 555 860	105 508 926	105 508 926	103 312 045
Total des dépenses budgétaires	148 923 106	144 645 174	144 645 174	143 834 973

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation nucléaire	97 486 451	1 770 000	99 256 451
Services internes	44 578 522	44 578 522
Total	142 064 973	1 770 000	143 834 973

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	74 600	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	853 035	925 000	925 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien de l'appui des garanties	1 670 998	770 000	770 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i>	93 563 793	101 213 529	98 952 865
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 945 723	4 295 397	4 359 180

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

La Commission canadienne des droits de la personne a été mise sur pied en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission se charge de l'application de la LCDP et travaille avec les employeurs pour veiller à la conformité à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination, et la LEE fait la promotion de l'égalité en milieu de travail. Sous la direction du commissaire à l'équité salariale et du commissaire à l'accessibilité, la Commission est également responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur l'équité salariale* (LES) et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). Ces lois appliquent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale. Enfin, la Commission met à la disposition du Défenseur fédéral du logement des services administratifs et des installations pour soutenir ses tâches et ses fonctions.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 276 310	19 381 988	21 981 988	29 037 902
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	1 027 124	1 027 124
Total des crédits votés	20 276 310	20 409 112	23 009 112	29 037 902
Total des postes législatifs	2 436 536	2 777 159	2 777 159	3 459 370
Total des dépenses budgétaires	22 712 846	23 186 271	25 786 271	32 497 272

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Plaintes	10 991 787	10 991 787
Mobilisation et promotion des intérêts	6 842 569	6 842 569
Conformité proactive	5 237 731	5 237 731
Services internes	11 225 185	(1 800 000)	9 425 185
Total	34 297 272	(1 800 000)	32 497 272

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 436 536	2 777 159	3 459 370

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un ministère du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers.

La vision de la CCG est d'être un « fournisseur de classe mondiale en matière de services d'assurance de la qualité fondés sur la science ». La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de la CCG.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCG.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 145 076	4 846 955	4 846 955	5 096 321
Total des crédits votés	5 145 076	4 846 955	4 846 955	5 096 321
Total des postes législatifs	(2 991 919)	1 294 534	1 294 534	1 496 819
Total des dépenses budgétaires	2 153 157	6 141 489	6 141 489	6 593 140

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation des grains	44 913 130	(38 564 990)	6 348 140
Services internes	21 230 878	(20 985 878)	245 000
Total	66 144 008	(59 550 868)	6 593 140

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (<i>Loi de crédits n°4 pour 1994-1995</i>)	(3 657 010)	630 315	833 286
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	637 689	664 219	663 533

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée en 1966 aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Les objectifs de la CCL selon sa loi comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les consommateurs et les gouvernements.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de la CCL.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 979 440	3 772 890	3 772 890	3 903 550
Total des crédits votés	3 979 440	3 772 890	3 772 890	3 903 550
Total des dépenses budgétaires	3 979 440	3 772 890	3 772 890	3 903 550
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	4 519 334
Total des dépenses non budgétaires	4 519 334

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du lait	3 903 550	3 903 550
Total	3 903 550	3 903 550

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme exerce ses activités sous le nom de Destination Canada (DC) et a été créée en 1995 en tant qu'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada, puis est devenue une société d'État en 2001 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

DC est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, DC a le mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix concurrentiel internationalement où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. En partenariat avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, DC collabore avec le secteur du tourisme pour conserver le caractère concurrentiel du Canada et créer de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission	98 682 907	95 665 913	95 665 913	95 665 913
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	5 000 000	5 000 000
Total des crédits votés	98 682 907	100 665 913	100 665 913	95 665 913
Total des dépenses budgétaires	98 682 907	100 665 913	100 665 913	95 665 913

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du tourisme	95 665 913	95 665 913
Total	95 665 913	95 665 913

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (la Commission) est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. De plus, la Commission examine certaines activités de la GRC, rend compte aux provinces qui utilisent les services contractuels de la GRC, mène des projets de recherche, organise des activités de sensibilisation et d'éducation du public et fait appel aux services d'observateurs indépendants dans le cadre d'enquêtes sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 010 004	9 700 400	9 700 400	9 284 989
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	420 000	420 000
Total des crédits votés	9 010 004	10 120 400	10 120 400	9 284 989
Total des postes législatifs	875 325	995 743	995 743	901 598
Total des dépenses budgétaires	9 885 329	11 116 143	11 116 143	10 186 587

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de la GRC	7 518 414	7 518 414
Services internes	2 668 173	2 668 173
Total	10 186 587	10 186 587

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	875 325	995 743	901 598

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada a pour but d'aider la police militaire et la chaîne de commandement à mieux rendre compte à la population des activités militaires de nature policière. Le mandat de l'organisation a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*.

Bien qu'elle relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, la Commission jouit d'une indépendance administrative et légale par rapport au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes.

Des renseignements supplémentaires sur la gestion des finances et des dépenses de l'organisation sont fournis dans les plans ministériels, les rapports annuels, les rapports sur les résultats ministériels, les états financiers prospectifs, les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 373 110	4 320 051	4 320 051	4 372 131
Total des crédits votés	4 373 110	4 320 051	4 320 051	4 372 131
Total des postes législatifs	402 395	436 881	436 881	430 315
Total des dépenses budgétaires	4 775 505	4 756 932	4 756 932	4 802 446

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante de la Police militaire	2 898 086	2 898 086
Services internes	1 904 360	1 904 360
Total	4 802 446	4 802 446

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	402 395	436 881	430 315

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités du Canada en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit, qui importent aux Canadiens.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	142 999 378	148 584 137	148 498 137	254 185 563
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	56 850 000	56 850 000
Total des crédits votés	142 999 378	205 434 137	205 348 137	254 185 563
Total des postes législatifs	15 359 257	18 119 215	18 119 215	24 941 312
Total des dépenses budgétaires	158 358 635	223 553 352	223 467 352	279 126 875

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Règlement des cas d'immigration et de statut de réfugié	200 028 835	200 028 835
Services internes	79 098 040	79 098 040
Total	279 126 875	279 126 875

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 358 289	18 119 215	24 941 312

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, exerce le mandat suivant :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	72 193 016	73 809 724	73 809 724	66 609 096
5 Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	37 295 000	62 452 816	62 452 816	23 749 549
Total des crédits votés	109 488 016	136 262 540	136 262 540	90 358 645
Total des dépenses budgétaires	109 488 016	136 262 540	136 262 540	90 358 645

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission de la capitale nationale	66 609 096	23 749 549	90 358 645
Total	66 609 096	23 749 549	90 358 645

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de la Commission de la fonction publique du Canada (l'organisme) conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et du dépôt de son rapport annuel en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. L'organisme rend compte indépendamment de l'exercice de son mandat au Parlement.

En collaboration avec les ministères et organismes, il s'emploie à bâtir une fonction publique de demain vouée à l'excellence et représentative de la diversité canadienne. Il sauvegarde l'impartialité politique, protège et promeut le principe du mérite ainsi que l'utilisation des deux langues officielles en matière de recrutement et de dotation. Il appuie les ministères et organismes dans le recrutement de personnes de talent d'un océan à l'autre, grâce à des pratiques, des services et des outils novateurs.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le rapport annuel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	76 525 058	74 055 538	74 055 538	78 358 024
Total des crédits votés	76 525 058	74 055 538	74 055 538	78 358 024
Total des postes législatifs	10 040 574	11 403 817	11 403 817	11 444 651
Total des dépenses budgétaires	86 565 632	85 459 355	85 459 355	89 802 675

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Impartialité et embauche dans la fonction publique	70 757 179	(14 252 000)	56 505 179
Services internes	33 297 496	33 297 496
Total	104 054 675	(14 252 000)	89 802 675

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 026 919	11 403 817	11 444 651

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, ch. 57, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCBN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	7 772 346	6 982 283	6 982 283	6 557 243
Total des crédits votés	7 772 346	6 982 283	6 982 283	6 557 243
Total des postes législatifs	3 086 371	2 344 531	2 344 531	2 333 272
Total des dépenses budgétaires	10 858 717	9 326 814	9 326 814	8 890 515

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conservation	2 587 677	2 587 677
Promotion du patrimoine	1 210 527	1 210 527
Services internes	5 092 311	5 092 311
Total	8 890 515	8 890 515

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 567 177	2 000 000	2 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	519 194	344 531	333 272

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, de refuser, d'annuler, de faire cesser ou de révoquer une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale. La CLCC peut aussi ordonner que certains détenus purgent leur peine jusqu'au bout. La CLCC rend également des décisions à l'égard des délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles.

Il appartient à la CLCC d'ordonner, de refuser ou de révoquer une suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* et du *Code criminel*. La CLCC fait aussi des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence. La CLCC a également la responsabilité législative d'ordonner ou de refuser la radiation des dossiers judiciaires relatifs aux condamnations pour des infractions admissibles qui seraient aujourd'hui légales en vertu de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	44 054 015	41 777 398	43 195 684	41 877 803
Total des crédits votés	44 054 015	41 777 398	43 195 684	41 877 803
Total des postes législatifs	5 700 255	5 612 695	5 883 852	5 444 134
Total des dépenses budgétaires	49 754 270	47 390 093	49 079 536	47 321 937

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	35 175 808	35 175 808
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	4 653 067	4 653 067
Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	6 122 952	(5 644 800)	478 152
Services internes	7 014 910	7 014 910
Total	52 966 737	(5 644 800)	47 321 937

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 696 469	5 883 852	5 444 134

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

La Commission du droit d'auteur (la Commission) est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, à la demande d'un intéressé, les redevances à verser pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion. Par ailleurs, la Commission exerce le pouvoir d'examiner les ententes intervenues entre utilisateurs et sociétés de gestion qui sont déposées à la Commission, de délivrer certaines licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable, et d'établir l'indemnité à verser par un titulaire de droits à un utilisateur lorsque l'entrée en vigueur d'un nouveau droit risque de porter préjudice à ce dernier.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Commission.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 419 308	3 781 533	3 781 533	3 834 507
Total des crédits votés	3 419 308	3 781 533	3 781 533	3 834 507
Total des postes législatifs	314 290	396 271	396 271	391 161
Total des dépenses budgétaires	3 733 598	4 177 804	4 177 804	4 225 668

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Tarifs et licences liés au droit d'auteur	3 422 791	3 422 791
Services internes	802 877	802 877
Total	4 225 668	4 225 668

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	314 290	396 271	391 161

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le Traité des eaux limitrophes a créé la Commission afin qu'elle agisse en tant que conseiller impartial auprès des gouvernements du Canada et des États-Unis. Au Canada, c'est le ministre des Affaires étrangères qui est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel d'activités.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	8 008 046	9 726 454	10 629 209	11 682 786
Total des crédits votés	8 008 046	9 726 454	10 629 209	11 682 786
Total des postes législatifs	494 559	620 730	620 730	615 401
Total des dépenses budgétaires	8 502 605	10 347 184	11 249 939	12 298 187

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des ressources communes en eau	10 458 391	10 458 391
Gestion de la qualité de l'eau des Grands Lacs	1 839 796	1 839 796
Total	12 298 187	12 298 187

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	494 559	620 730	615 401

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficace et efficace au Canada. Il coordonne et surveille les travaux du réseau canadien de normalisation, qui est formé de Canadiens et d'organisations canadiennes qui participent à des activités volontaires d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité. Des milliers de Canadiens contribuent aux travaux du réseau canadien de normalisation, dont quelque 3 000 bénévoles faisant partie de comités qui élaborent des normes. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité sont essentielles au bien-être économique et social des Canadiens. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle nationale et internationale.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	17 973 672	17 910 000	17 910 000	18 321 000
Total des crédits votés	17 973 672	17 910 000	17 910 000	18 321 000
Total des dépenses budgétaires	17 973 672	17 910 000	17 910 000	18 321 000

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil canadien des normes	18 321 000	18 321 000
Total	18 321 000	18 321 000

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Créé par le Parlement en 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires.

Il est investi d'un double mandat :

- réglementation – veiller à ce que les prix demandés par les brevetés pour les médicaments brevetés vendus au Canada ne soient pas excessifs;
- établissement de rapport – faire rapport des tendances pharmaceutiques de tous les médicaments ainsi que des dépenses des brevetés dans la recherche et le développement.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB veille à la protection des Canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

Le ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEPMB.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 375 135	15 333 767	15 333 767	16 508 147
Total des crédits votés	9 375 135	15 333 767	15 333 767	16 508 147
Total des postes législatifs	923 200	1 278 744	1 278 744	1 296 253
Total des dépenses budgétaires	10 298 335	16 612 511	16 612 511	17 804 400

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer les prix des médicaments brevetés	14 728 961	14 728 961
Services internes	3 075 439	3 075 439
Total	17 804 400	17 804 400

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	921 566	1 278 744	1 296 253

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif chargé de réglementer et de surveiller les systèmes de radiodiffusion et de télécommunications canadiens dans l'intérêt du public, en plus de protéger la vie privée et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRTC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 817 270	4 772 413	4 772 413	5 053 157
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	2 545 092	2 545 092
Total des crédits votés	4 817 270	7 317 505	7 317 505	5 053 157
Total des postes législatifs	6 263 174	8 074 981	8 074 981	7 742 517
Total des dépenses budgétaires	11 080 444	15 392 486	15 392 486	12 795 674

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer et surveiller le système de communication	54 504 884	(44 365 077)	10 139 807
Services internes	16 592 332	(13 936 465)	2 655 867
Total	71 097 216	(58 301 542)	12 795 674

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 262 866	8 074 981	7 742 517

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, notamment leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en petits groupes ou en partenariat afin de cultiver le talent, de susciter de nouvelles idées et d'établir des liens qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRSH.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	31 886 338	35 100 061	35 127 026	34 825 266
5 Subventions	837 621 471	884 037 003	895 329 492	938 395 419
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	7 537 000	7 537 000
Total des crédits votés	869 507 809	926 674 064	937 993 518	973 220 685
Total des postes législatifs	3 622 019	3 839 551	3 914 551	3 829 600
Total des dépenses budgétaires	873 129 828	930 513 615	941 908 069	977 050 285

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	20 750 278	523 329 129	544 079 407
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	421 027	415 066 290	415 487 317
Services internes	17 483 561	17 483 561
Total	38 654 866	938 395 419	977 050 285

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Fonds de soutien à la recherche	397 336 479	407 514 840	415 066 290
Subventions et bourses	305 904 917	310 534 970	326 850 784
Bourses d'études supérieures du Canada	68 471 205	68 983 500	77 383 500
Fonds trois conseils	18 992 234	53 048 880	69 912 780
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	18 455 543	18 455 544	18 455 544
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 291 668	8 300 000	8 300 000
Réseaux de centres d'excellence	9 753 000	8 770 000	7 757 016
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	4 248 325	650 000	5 150 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	1 400 000	1 400 000	2 800 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	4 554 397	2 694 769	2 654 005
Chaires de recherche Canada 150	213 703	2 100 000	2 100 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	983 000	1 363 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et sécurité	601 500	602 500

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 363 820	3 819 575	3 734 624
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	258 199	94 976	94 976

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un acteur clé pour ce qui est de faire du Canada un chef de file en matière de découverte et d'innovation. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Compte tenu de l'économie mondiale hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé de soutien quant au réseau d'innovation du Canada. Le CRSNG appuie la recherche qui bénéficie à tous les Canadiens. En rapprochant cette recherche innovatrice avec l'industrie par l'entremise d'initiatives de partenariats, le CRSNG facilite la collaboration entre le secteur privé et le milieu universitaire ainsi que l'accès à la richesse qu'offre le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	50 432 763	53 905 016	56 056 736	54 411 479
5 Subventions	1 273 974 634	1 296 774 972	1 294 531 094	1 304 972 077
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	6 155 000	6 155 000
Total des crédits votés	1 324 407 397	1 356 834 988	1 356 742 830	1 359 383 556
Total des postes législatifs	5 742 508	6 160 421	6 160 421	5 932 378
Total des dépenses budgétaires	1 330 149 905	1 362 995 409	1 362 903 251	1 365 315 934

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	36 838 467	1 304 972 077	1 341 810 544
Services internes	23 505 390	23 505 390
Total	60 343 857	1 304 972 077	1 365 315 934

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Subventions et bourses	948 857 432	961 749 031	968 487 265
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	137 135 497	137 135 497	137 135 497
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	72 098 820	80 402 694	76 254 491
Bourses d'études supérieures du Canada	42 560 795	42 580 000	48 580 000
Réseaux de centres d'excellence	40 003 565	31 590 000	27 899 844
Chaires d'excellence en recherche du Canada	7 366 307	7 000 000	15 400 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	11 228 000	10 103 000	10 651 980
Chaires de recherche Canada 150	6 490 883	9 450 000	9 450 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 233 335	8 350 000	8 350 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	8 414 750	2 763 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 567 563	5 981 642	5 753 599
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	174 441	178 779	178 779

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste « à favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	292 790 894	327 644 295	327 771 295	362 644 295
Total des crédits votés	292 790 894	327 644 295	327 771 295	362 644 295
Total des dépenses budgétaires	292 790 894	327 644 295	327 771 295	362 644 295

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil des Arts du Canada	362 644 295	362 644 295
Total	362 644 295	362 644 295

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

En tant que principal acteur fédéral de la recherche et du développement technologique au Canada, le CNRC fait progresser les connaissances scientifiques, soutient l'innovation en entreprise et fournit des solutions technologiques aux défis les plus urgents en matière de politiques publiques. En collaboration avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire, les experts scientifiques et les conseillers en technologie industrielle du CNRC soutiennent une vaste gamme d'activités scientifiques et d'innovation, notamment en aidant les petites et moyennes entreprises technologiques à intensifier leurs activités, à accéder aux chaînes de valeur mondiales et à devenir compétitives à l'échelle internationale. En conciliant l'avancement des sciences et des technologies émergentes nécessaires à l'économie de demain et le soutien à l'innovation dont les entreprises canadiennes ont besoin pour croître et réussir, le CNRC traduit l'excellence scientifique en innovations qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et des peuples du monde. En combinant son solide fondement national et son réseau régional d'infrastructures scientifiques spécialisées à des partenariats internationaux élargis, le CNRC est devenu une plateforme habilitante qui permet de relier diverses expertises au sein du système d'innovation du Canada, concentrant ses efforts sur les objectifs les plus précieux du pays.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	452 547 281	436 503 800	436 011 186	454 716 057
5 Dépenses en capital	61 711 448	58 320 000	59 913 794	56 400 030
10 Subventions et contributions	389 217 995	448 814 193	463 874 901	461 135 770
Total des crédits votés	903 476 724	943 637 993	959 799 881	972 251 857
Total des postes législatifs	241 727 128	243 237 102	243 237 102	245 004 160
Total des dépenses budgétaires	1 145 203 852	1 186 875 095	1 203 036 983	1 217 256 017

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et innovation	549 863 852	66 400 030	461 135 770	1 077 399 652
Services internes	129 856 365	10 000 000	139 856 365
Total	679 720 217	76 400 030	461 135 770	1 217 256 017

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subvention au titre du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	1 011 870	3 000 000	7 994 065
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	449 820	2 800 000
Affiliations internationales	599 890	560 000	560 000
Contributions			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	243 189 459	291 214 000	288 414 000
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	27 723 107	55 418 393	58 703 501
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	57 280 490	55 162 800	58 643 659
Contribution en vertu du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	8 090 335	24 000 000	24 561 545
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organisations	15 158 075	13 800 000	13 800 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi et compétences jeunesse	17 123 278	5 000 000	5 000 000
Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	625 478	659 000	659 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1) e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	181 814 313	182 000 000	182 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 717 184	61 237 102	63 004 160

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada (l'École) est le fournisseur de services d'apprentissage communs de la fonction publique du Canada. L'École a pour mandat législatif de fournir une gamme d'activités d'apprentissage qui renforcent les capacités des employés et des organisations de la fonction publique, et qui favorisent l'excellence de la gestion au sein de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'École.

Le président du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	67 457 841	63 477 818	63 477 818	64 350 979
Total des crédits votés	67 457 841	63 477 818	63 477 818	64 350 979
Total des postes législatifs	17 777 298	24 199 940	24 199 940	15 336 941
Total des dépenses budgétaires	85 235 139	87 677 758	87 677 758	79 687 920

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Apprentissage commun dans la fonction publique	59 765 940	59 765 940
Services internes	19 921 980	19 921 980
Total	79 687 920	79 687 920

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 030 740	8 739 416	8 613 609
Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	9 740 365	15 460 524	6 723 332

Énergie atomique du Canada, Limitée

Raison d'être

Le mandat d'Énergie atomique du Canada limitée consiste à faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclassement.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	826 233 292	1 197 282 026	1 197 832 026	1 253 935 845
Total des crédits votés	826 233 292	1 197 282 026	1 197 832 026	1 253 935 845
Total des postes législatifs	3 000 000
Total des dépenses budgétaires	829 233 292	1 197 282 026	1 197 832 026	1 253 935 845

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Déclassement nucléaire et gestion des déchets radioactifs	837 000 000	837 000 000
Laboratoires nucléaires	231 935 845	185 000 000	416 935 845
Total	1 068 935 845	185 000 000	1 253 935 845

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 744 244 523	2 436 011 187	2 666 111 811	2 610 780 627
5 Dépenses en capital	291 562 306	248 693 417	272 050 813	249 275 558
10 Subventions et contributions	290 828 573	286 473 483	408 064 683	195 339 283
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	123 024 637	123 024 637
Total des crédits votés	3 326 635 402	3 094 202 724	3 469 251 944	3 055 395 468
Total des postes législatifs	462 593 026	455 685 017	461 172 147	461 120 504
Total des dépenses budgétaires	3 789 228 428	3 549 887 741	3 930 424 091	3 516 515 972

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de police contractuels et autochtones	2 992 807 883	150 802 635	138 958 913	(1 734 471 228)	1 548 098 203
Services de police fédérale	836 771 711	13 963 450	40 255 636	(20 810 503)	870 180 294
Services nationaux de police	471 113 911	25 233 968	22 874 734	(19 692 936)	499 529 677
Services internes	544 156 854	59 275 505	(4 724 561)	598 707 798
Total	4 844 850 359	249 275 558	202 089 283	(1 779 699 228)	3 516 515 972

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	273 287 572	268 400 000	177 265 800
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 135 435	2 586 483	2 586 483
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	938 409	1 000 000	1 000 000
Total des postes législatifs	6 856 117	6 750 000	6 750 000
Contributions			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 467 157	14 487 000	14 487 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	350 243 649	392 906 144	373 034 459
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	78 631 194	61 516 003	81 336 045
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	6 856 117	6 750 000	6 750 000

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme du gouvernement du Canada chargé d'investir dans la recherche en santé. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada, conformément à l'éthique :

- en finançant la recherche libre et la recherche priorisée;
- en renforçant la capacité de recherche dans des secteurs peu explorés et en formant la prochaine génération de chercheurs en santé;
- en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de la recherche et la transformation de ces résultats en nouvelles politiques, pratiques, procédures, produits et services.

Les IRSC investissent dans l'excellence en recherche dans le cadre de leur responsabilité essentielle, le financement de la recherche et la formation en santé et par l'entremise de leurs trois programmes :

- recherche libre : fonds de recherche dans tout domaine lié à la santé visant la découverte et l'application de connaissances;
- formation et soutien professionnel : bourses offertes directement à la génération actuelle et à la prochaine génération de chercheurs prometteurs pour soutenir la formation ou le perfectionnement professionnel;
- recherche priorisée : subventions et bourses ciblées dans les domaines prioritaires.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	57 010 795	57 630 344	56 234 796	57 931 295
5 Subventions	1 087 884 193	1 108 128 207	1 131 353 871	1 150 267 928
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	6 058 000	6 058 000
Total des crédits votés	1 144 894 988	1 171 816 551	1 193 646 667	1 208 199 223
Total des postes législatifs	6 032 139	6 805 322	6 824 561	6 659 427
Total des dépenses budgétaires	1 150 927 127	1 178 621 873	1 200 471 228	1 214 858 650

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en santé	33 593 818	1 150 267 928	1 183 861 746
Services internes	30 996 904	30 996 904
Total	64 590 722	1 150 267 928	1 214 858 650

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel	958 291 539	979 984 738	1 016 867 906
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	43 803 273	43 803 272	43 803 272
Bourses d'études supérieures du Canada	21 205 669	21 250 000	26 850 000
Réseaux de centres d'excellence	23 477 000	21 740 400	19 207 940
Subventions d'appui aux instituts	13 604 167	13 200 000	14 268 100
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 334 030	8 350 000	8 350 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	4 200 000	4 200 000	7 347 343
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	13 194 408	9 719 000	6 981 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	1 737 000	3 692 367
Chaires de recherche Canada 150	1 206 781	3 700 000	2 700 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	567 326	443 797	200 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 032 139	6 824 561	6 659 427

Investir au Canada

Raison d'être

Investir au Canada a été constitué comme établissement public en 2018, après l'entrée en vigueur de la *Loi sur Investir au Canada*. Investir au Canada a pour mission, en vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation :

- de promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- de coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

La ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Investir au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	10 718 935	36 056 589	36 056 589	34 291 556
Total des crédits votés	10 718 935	36 056 589	36 056 589	34 291 556
Total des dépenses budgétaires	10 718 935	36 056 589	36 056 589	34 291 556

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Attirer de l'investissement direct étranger	27 433 245	27 433 245
Services internes	6 858 311	6 858 311
Total	34 291 556	34 291 556

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est une société d'État mère, initialement créée en 1998, et ensuite fusionnée avec sa filiale en propriété exclusive, la Société du pont de la rivière Sainte-Marie, le 27 janvier 2015, et avec l'Administration du pont Blue Water, une société d'État mère, le 1er février 2015. La SPFL fournit une fonction de surveillance et de responsabilité au gouvernement du Canada pour des ponts internationaux particuliers et des structures associées en Ontario, incluant les parties canadiennes des ponts internationaux à Cornwall, à Lansdowne, à Sault Ste. Marie et à Point Edward.

La SPFL rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

La SPFL ne demande aucun crédit dans le Budget principal des dépenses 2020-2021.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Paiements à la Société	3 463 982
Total des crédits votés	3 463 982
Total des dépenses budgétaires	3 463 982

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure, ainsi qu'à fournir au public un système de transport sécuritaire et efficace.

La ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	166 797 775	296 580 451	322 063 784	327 620 136
Total des crédits votés	166 797 775	296 580 451	322 063 784	327 620 136
Total des dépenses budgétaires	166 797 775	296 580 451	322 063 784	327 620 136

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	278 758 091	48 862 045	327 620 136
Total	278 758 091	48 862 045	327 620 136

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.-N.-L. Marine Atlantique assure le transport d'environ 25 % de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L. ainsi que le transport de 66 % des marchandises et de 90 % des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme vital pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et pour la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	125 945 000	152 904 000	155 904 000	55 675 667
Total des crédits votés	125 945 000	152 904 000	155 904 000	55 675 667
Total des dépenses budgétaires	125 945 000	152 904 000	155 904 000	55 675 667

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Marine Atlantique S.C.C.	38 175 667	17 500 000	55 675 667
Total	38 175 667	17 500 000	55 675 667

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868, un an après la Confédération, en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	605 634 473	571 622 434	570 216 789	593 829 089
5 Dépenses en capital	56 935 866	40 505 291	52 896 909	39 930 131
10 Subventions et contributions	361 215 657	418 975 000	476 581 293	431 713 100
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	19 000 000	19 000 000
Total des crédits votés	1 023 785 996	1 050 102 725	1 118 694 991	1 065 472 320
Total des postes législatifs	1 134 159 641	1 449 762 621	1 816 162 621	1 473 939 109
Total des dépenses budgétaires	2 157 945 637	2 499 865 346	2 934 857 612	2 539 411 429

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Risques du secteur	67 150 666	2 692 675	1 462 786 348	(1 000 000)	1 531 629 689
Science et innovation	391 604 664	31 593 291	203 635 000	(25 000 000)	601 832 955
Marchés nationaux et internationaux	87 142 566	627 165	173 926 100	(9 387 140)	252 308 691
Services internes	170 923 094	5 017 000	(22 300 000)	153 640 094
Total	716 820 990	39 930 131	1 840 347 448	(57 687 140)	2 539 411 429

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
<u>Subventions</u>			
Subventions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	8 785 440
Défi de réduction du gaspillage alimentaire	1 996 300
Subventions à l'appui du programme de collaboration internationale	1 609 264	883 000	1 643 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	3 000 000	1 000 000
Paiements de subvention pour le programme des initiatives Agri-risques	600 000	600 000
Subventions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	5 000	5 000
Total des postes législatifs	190 858 427	162 330 000	162 330 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui des programmes à coûts partagés exécutés par les provinces et les territoires dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	172 897 589	206 480 000	206 480 000
Contributions à l'appui des investissements dans le secteur laitier	94 390 172	77 600 000	72 600 000
Contributions à l'appui du programme Agri-science dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	24 353 890	36 755 000	40 755 000
Contributions à l'appui du programme Agri-innover dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	24 800 000	21 700 000	21 700 000
Contributions à l'appui du programme Agri-marketing dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	22 902 666	20 340 000	20 340 000
Contributions à l'appui du programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	2 468 647	12 280 000	12 280 000
Contributions pour le programme des initiatives Agri-risques	873 069	10 400 000	10 400 000
Contributions à l'appui du programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture	3 314 594	8 561 000	9 061 000
Contributions à l'appui du programme des technologies propres en agriculture	288 500	7 500 000	9 000 000
Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	7 138 259	5 382 000	5 382 000
Contributions à l'appui du programme Agri-compétitivité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	2 941 390	3 130 000	3 130 000
Contributions à l'appui de l'Initiative des laboratoires vivants	2 500 000	2 500 000
Contributions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	2 196 360
Contributions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	429 777	995 000	995 000
Stratégie emploi et compétences jeunesse	2 807 840	864 000	864 000
Total des postes législatifs	875 655 150	1 221 904 348	1 246 304 348

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Paiements de contribution pour le programme Agri-protection (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	664 580 115	623 000 000	623 000 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	180 779 188	384 830 000	384 830 000
Paiements de subvention pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	156 427 977	122 910 000	122 910 000
Paiements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	894 000	118 513 335	118 513 335
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. 1997, ch. C-34)	36 234 391	87 300 000	90 300 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 062 380	65 440 853	65 215 461
Paiements de subvention pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	34 465 156	39 320 000	39 320 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	18 706 452	16 550 000	16 550 000
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	(51 408)	13 111 013	13 111 013
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)	100 000	100 000
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère de l'Emploi et du Développement social

Raison d'être

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, la ministre du Travail et la ministre des Aînés sont responsables de cette organisation.

La mission d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), y compris le Programme du travail et Service Canada, est de bâtir un Canada plus fort et plus inclusif, d'aider les Canadiens et les Canadiennes à mener une vie productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie.

EDSC fournit une gamme de programmes et de services qui touchent les Canadiens et les Canadiennes tout au long de leur vie. Le Ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants. Le Programme du travail est responsable des lois et des politiques s'appliquant aux milieux de travail de compétence fédérale. Service Canada aide les citoyens à accéder aux programmes d'EDSC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	768 340 898	702 802 917	759 144 408	803 327 617
5 Subventions et contributions	2 432 185 941	2 728 809 482	2 819 900 377	3 021 375 616
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	162 154 347	332 997 557	513 429 777
Total des crédits votés	3 362 681 186	3 764 609 956	4 092 474 562	3 824 703 233
Total des postes législatifs	57 839 469 633	61 004 972 545	61 246 833 545	64 817 042 155
Total des dépenses budgétaires	61 202 150 819	64 769 582 501	65 339 308 107	68 641 745 388
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	1 286 977 547	1 073 709 062	1 188 500 746	1 017 492 886
Total des dépenses non budgétaires	1 286 977 547	1 073 709 062	1 188 500 746	1 017 492 886

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Régimes de pension et prestations	544 667 328	60 407 228 371	(271 422 277)	60 680 473 422
Apprentissage, développement des compétences et emploi	1 244 550 290	5 890 094 657	(871 516 398)	6 263 128 549
Développement social	74 929 963	878 630 356	953 560 319
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	260 513 398	260 513 398
Conditions et relations de travail	251 739 291	55 058 000	(125 900 000)	180 897 291
Services internes	908 717 800	(605 545 391)	303 172 409
Total	3 285 118 070	67 231 011 384	(1 874 384 066)	68 641 745 388

Non budgétaire

	Total
Apprentissage, développement des compétences et emploi	1 017 492 886
Total	1 017 492 886

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions aux apprentis	92 543 007	112 804 322	112 204 322
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	35 531 977	41 340 000	61 340 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	9 339 531	16 709 206	21 649 206
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	20 649 999	20 650 000	20 650 000
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabetisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	14 800 000	14 800 000
Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes	9 500 000	10 000 000
Subvention Passeport pour ma réussite Canada	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Programme de financement des objectifs de développement durable	4 600 000	4 600 000
Programme de préparation à l'investissement	3 000 000
Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	1 400 000	2 725 938
Programme de financement du travail	1 529 000	1 703 000	2 303 000
Subvention pour la formation et l'innovation en milieu syndical	2 213 252	2 300 000	2 300 000
Mesures de soutien pour l'information sur le marché du travail au Canada	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	1 000 000	1 000 000
Subventions à l'Organisation de coopération et de développement économiques	409 905	100 000	100 000
Total des postes législatifs	56 588 637 044	59 615 498 467	63 308 423 936
Contributions			
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	784 035 881	864 228 888	693 989 971
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	82 107 479	110 749 381	294 213 496
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abris au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abris afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abris	166 667 009	179 831 722	190 477 908
Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones	9 575 000	124 645 876

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, à des organismes et instituts de recherche et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience de travail et de vie tout en soutenant le service aux collectivités	17 723 753	29 955 779	69 475 471
Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale	20 368 003
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	17 262 695	13 130 489	17 925 731
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	13 443 391	14 050 000	14 150 000
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	24 552 359	3 209 000	3 209 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	2 138 350	2 500 000	2 500 000
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	7 381 223	1 800 000	1 800 000
Total des postes législatifs	849 566 574	857 641 730	901 211 832
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	734 261 513	872 000 000	922 000 000
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	399 347 689	399 347 695	399 347 694

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	40 424 123 826	42 754 293 790	44 966 057 199
Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	12 404 699 571	12 894 967 152	13 921 587 079
Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 537 830 720	1 683 924 638	1 677 840 565
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	964 748 868	931 033 990	980 566 030
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants (<i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>)	910 669 269	955 000 000	980 000 000
Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	562 520 365	555 082 525	640 023 547
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	360 497 495	430 700 000	478 032 174
Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	152 650 737	336 600 000	401 528 372
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	244 368 791	226 966 383	243 152 869
Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.2(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social</i>	2 412 592	194 536 851	233 375 178
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	166 151 473	185 000 000	194 000 000
Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité (<i>Loi sur le programme de protection des salariés</i>)	64 850 095	49 250 000	49 250 000
Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	31 625 283	44 000 000	44 000 000
Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	6 003 251	4 027 693	6 086 536
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	2 635 167	3 144 591	2 995 219
Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique (<i>Loi sur l'assurance du service civil</i>)	145 000	145 000
Prestation universelle pour la garde d'enfants (<i>Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants</i>)	4 642 173	300 000	100 000
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministre du Travail - Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300
Ministre d'État (Ministre des Aînés) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000
Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(2 397 308)	(2 402 168)	(1 967 513)
Non budgétaire			
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 246 841 231	1 157 240 951	993 134 521
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	39 388 316	31 259 795	24 358 365

Ministère de l'Environnement

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Environnement et Changement climatique Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement incluant la prise de mesures visant la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques. Le Ministère prend également part à des activités visant la prévention et la gestion de la pollution; la préservation de la nature; et la prévision des conditions météorologiques et environnementales. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements, ainsi que par l'application des lois environnementales.

L'orientation du programme du Ministère reflète l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Environnement et Changement climatique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	819 039 469	837 298 834	856 843 947	858 313 855
5 Dépenses en capital	81 320 972	82 322 680	82 322 680	89 793 534
10 Subventions et contributions	402 863 651	787 558 681	791 462 951	829 881 990
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	26 345 401	26 345 401
Total des crédits votés	1 303 224 092	1 733 525 596	1 756 974 979	1 777 989 379
Total des postes législatifs	90 130 600	94 569 422	206 017 525	204 984 083
Total des dépenses budgétaires	1 393 354 692	1 828 095 018	1 962 992 504	1 982 973 462

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	86 627 507	6 170 712	752 495 289	845 293 508
Prévention et gestion de la pollution	321 655 388	22 595 453	37 209 355	(21 042 723)	360 417 473
Préservation de la nature	174 958 738	5 085 553	142 177 934	(2 965 012)	319 257 213
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	245 689 074	55 904 816	7 146 913	(53 258 061)	255 482 742
Services internes	205 986 822	37 000	(3 501 296)	202 522 526
Total	1 034 917 529	89 793 534	939 029 491	(80 767 092)	1 982 973 462

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
<u>Subventions</u>			
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	1 818 203	3 000 000	3 000 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	600 000	50 000	2 987 700
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 674 630	2 800 000	2 800 000
Subventions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	43 750 000	2 000 000
Subventions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	25 000	44 000	44 000
Total des postes législatifs	35 946 333
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	232 755 371	554 668 574	605 153 546
Contributions à l'appui du Fonds canadien pour la nature	25 717 254	101 909 177	109 175 597
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	11 959 428	19 494 259	32 491 141
Contributions à l'appui de la préservation de la nature	18 413 989	29 358 460	29 545 797
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	15 344 393	17 443 265	27 235 765
Contribution obligatoire à la Commission de coopération environnementale (CCE)	4 363 559	3 460 777	3 460 777
Contributions à l'appui de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	14 122 500	3 069 000	3 069 000
Contributions à l'appui du Système d'évaluation des impacts et de réglementation	800 000	2 560 400	3 060 400
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	480 200	3 027 628	2 935 128
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 464 922	2 167 785	2 167 785
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	200 000	206 140	206 140
Contributions obligatoires du Canada à la Convention de Minamata sur le mercure	171 469	200 000	200 000
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	235 025	190 000	190 000
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	111 753	121 214	121 214
Contribution obligatoire au Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR)	35 899	38 000	38 000
Total des postes législatifs	73 201 168

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Paiements visant à appuyer la lutte contre les changements climatiques (Fonds d'incitation à l'action pour le climat) (<i>Loi n° 1 d'exécution du budget de 2019</i> [L.C. 2019, ch. 29])	109 147 502	109 147 501
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88 915 538	96 782 323	95 747 282
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère de l'Industrie

Raison d'être

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

ISDE est l'organisme fédéral qui gère le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et la ministre du Développement économique et des Langues officielles sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de l'Industrie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	429 858 463	442 060 174	444 231 830	459 957 408
5	7 562 323	6 683 000	7 676 363	7 433 000
10	1 679 515 444	2 160 756 935	2 223 502 698	2 389 191 705
–	Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	93 120 890	93 120 890
	Total des crédits votés	2 702 620 999	2 768 531 781	2 856 582 113
	Total des postes législatifs	159 064 841	205 144 794	193 563 500
	Total des dépenses budgétaires	2 907 592 281	2 973 676 575	3 050 145 613
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	300 000	300 000
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	500 000	500 000
	Total des crédits votés	800 000	800 000	800 000
	Total des dépenses non budgétaires	800 000	800 000	800 000

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Entreprises, investissement et croissance	608 486 862	6 678 000	1 092 346 120	(258 759 364)	1 448 751 618
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	16 973 973	951 052 790	968 026 763
Personnes, compétences et collectivités	24 513 479	53 000	445 623 634	470 190 113
Services internes	198 950 119	702 000	(36 475 000)	163 177 119
Total	848 924 433	7 433 000	2 489 022 544	(295 234 364)	3 050 145 613

Non budgétaire

	Total
Entreprises, investissement et croissance	800 000
Total	800 000

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	5 483 000	4 808 000	4 808 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	998 772	1 400 000	600 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	375 000	550 000	375 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	300 000	300 000
Subventions au Programme de cliniques juridiques de la propriété intellectuelle	183 400	200 000	200 000
Subventions au programme de propriété intellectuelle autochtone	135 000	125 000	150 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	111 000	130 000	130 000
Contributions			
Contributions provenant du Fonds stratégique pour l'innovation	316 748 009	573 059 502	742 180 906
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	362 700 000	389 300 000	402 870 000
Contributions au titre de l'Initiative des supergrappes d'innovation	5 576 368	183 531 529	259 286 763
Contribution en vertu du programme Brancher pour innover	68 230 221	256 118 674	230 675 510
Contributions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	55 375 327	105 029 977	177 140 804
Contributions à Mitacs Inc.	64 950 000	75 000 000	79 000 000
Contributions à Genome Canada	48 400 000	60 400 000	69 500 000
Contribution sous la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique	48 733 568	55 126 027
Contributions en vertu du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	337 870 606	123 600 000	45 000 000
Contributions à CANARIE Inc.	20 400 000	25 747 455	37 970 000
Contributions en vertu du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile	46 990 478	38 565 950	34 605 770
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	38 440 000	36 440 000	33 201 731
Contributions dans le cadre du programme CodeCan	30 166 993	28 938 014
Contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies	40 804 614	32 335 708	25 270 878
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	101 788 783	50 951 538	24 866 803
Contribution au Centre pour la recherche et le développement des médicaments	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Contributions au titre du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	1 741 951	8 183 630	12 022 240
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme Compétences numériques des jeunes	1 866 233	9 479 500	10 427 450
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions au Programme pilote de brevets collectifs	30 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	8 360 008	8 360 008
Contributions dans le cadre du programme d'échange en matière de littératie numérique	1 764 043	7 294 315	8 231 889
Contributions à Futurpreneur Canada	7 000 000	7 675 000
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Contributions au Réseau de cellules souches	6 000 000	6 000 000
Contributions pour le programme de développement de la technologie accessible	956 330	5 413 743	5 789 255
Contributions à la Table ronde du milieu des affaires et de l'enseignement supérieur	5 333 856
Contributions à l'Université de Waterloo aux fins de l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions en vertu du Programme d'activités stratégiques	1 658 870	560 000	4 765 217

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions dans le cadre du programme des Ordinateurs pour les écoles	5 799 208	4 663 157	4 663 157
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme de stages des Ordinateurs pour les écoles	5 012 004	3 537 085	3 537 085
Contributions au Conseil des académies canadiennes	3 550 000	3 000 000	3 000 000
Contributions en vertu du programme de soutien aux femmes entrepreneures	837 475	2 937 475	2 850 000
Contributions dans le cadre du programme d'accès abordable	3 500 000	3 428 439	2 428 439
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 674 643	1 690 000	1 690 000
Contributions dans le cadre du Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile	5 100 514	1 465 165	1 421 903
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique	800 000	800 000	800 000
Total des postes législatifs	87 536 233	106 073 084	99 830 839

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 36)	46 227 424	62 173 084	65 830 839
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 406 229	58 100 585	59 045 060
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (<i>Loi de crédits n°3 pour 1993-1994</i>)	16 130 992	40 620 325	34 509 001
ICRA pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (<i>Loi n°1 d'exécution du budget de 2017</i>)	21 000 000	32 500 000	34 000 000
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Ministre du Développement économique et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Raison d'être

Le Canada est un pays sur lequel l'immigration a eu une très forte incidence. Il a accueilli 15 millions de personnes depuis la Confédération et compte plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, si l'on regarde vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, accorde la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens qui y ont droit.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	879 421 147	797 460 552	809 886 445	1 053 523 784
5 Dépenses en capital	21 317 943	22 242 541	22 727 911	16 071 270
10 Subventions et contributions	1 437 038 724	1 775 345 121	1 927 377 532	1 553 909 417
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	262 273	339 184 000	339 184 000
Total des crédits votés	2 338 040 087	2 934 232 214	3 099 175 888	2 623 504 471
Total des postes législatifs	65 818 670	253 414 664	254 562 222	217 675 097
Total des dépenses budgétaires	2 403 858 757	3 187 646 878	3 353 738 110	2 841 179 568
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	6 817 034
Total des dépenses non budgétaires	6 817 034

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paielements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	594 610 403	679 381	1 553 909 417	2 149 199 201
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	262 833 610	2 388 553	(9 937 812)	255 284 351
Citoyenneté et passeports	519 488 014	(313 330 454)	206 157 560
Services internes	217 535 120	13 003 336	230 538 456
Total	1 594 467 147	16 071 270	1 553 909 417	(323 268 266)	2 841 179 568

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	559 449 000	559 449 000	591 622 000
Subvention pour le Programme d'établissement	1 000 000	30 000 000
Subvention pour le Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale	996 566	1 000 000	10 000 000
Contributions			
Programme d'établissement	758 117 359	778 001 002	796 880 250
Aide à la réinstallation	115 731 047	106 695 119	120 207 167
Aide mondiale aux migrants irréguliers	568 850	3 000 000	3 000 000
Organisation internationale pour les migrations	2 175 902	2 200 000	2 200 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Fonds renouvelable de Passeport Canada (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (L.R.C. (1985), ch. R-8))	(14 158 031)	178 824 148	136 984 408
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 167 907	75 650 374	80 601 389
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère de la Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à appuyer une vision selon laquelle le Canada assure :

- sa protection au pays, sa souveraineté étant bien défendue par les FAC disposées à prêter assistance lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, ainsi que dans les opérations de recherche et sauvetage;
- sa sécurité en Amérique du Nord, en étant actif au sein d'un partenariat de défense renouvelé dans le cadre du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et avec les États-Unis;
- son engagement dans le monde, les FAC participant aux efforts du Canada en vue d'assurer un monde plus stable et pacifique, notamment grâce aux opérations de soutien et de maintien de la paix.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du MDN.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	15 739 904 501	15 831 781 435	16 319 124 859	16 092 770 343
5 Dépenses en capital	4 072 188 982	3 767 569 717	4 455 132 180	5 087 481 766
10 Subventions et contributions	207 705 310	181 364 645	222 589 645	209 436 939
15 Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	435 458 107	435 458 107	423 388 673
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	254 530 596	254 530 596
Total des crédits votés	20 019 798 793	20 470 704 500	21 686 835 387	21 813 077 721
Total des postes législatifs	1 596 143 119	1 422 457 019	1 466 891 400	1 504 857 997
Total des dépenses budgétaires	21 615 941 912	21 893 161 519	23 153 726 787	23 317 935 718
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Compte d'avance du fonds de roulement	6 578 674
Total des crédits votés	6 578 674
Total des dépenses non budgétaires	6 578 674

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Forces prêtes au combat	9 209 389 721	617 995 037	2 450 000	(113 797 831)	9 716 036 927
Acquisition de capacités	581 322 458	3 326 238 977	(129 331)	3 907 432 104
Bases, systèmes de technologie de l'information et d'infrastructure durables	2 956 388 886	875 583 690	5 450 000	(171 848 614)	3 665 573 962
Équipe de la Défense	3 403 640 645	24 665 823	3 948 000	(15 403 674)	3 416 850 794
Opérations	913 357 834	9 517 519	174 763 408	(22 010 076)	1 075 628 685
Concept de force de l'avenir	634 225 264	182 056 215	24 548 531	(338 289)	840 491 721
Services internes	664 369 998	51 424 505	(19 872 978)	695 921 525
Total	18 362 694 806	5 087 481 766	211 159 939	(343 400 793)	23 317 935 718

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	3 000 000	3 000 000
Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	110 293	2 450 000	2 450 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	1 914 918	1 910 831
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	474 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	474 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	474 000	500 000	500 000
Total des postes législatifs	25 277	23 000	23 000
Contributions			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	130 198 316	100 686 170	130 676 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	54 001 402	36 481 238	26 538 408
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	11 000 000	18 000 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	10 452 593	11 389 000	11 389 000
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	3 275 966	5 450 000	5 450 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	3 059 048	3 100 000	3 100 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 352 100	3 107 000	3 060 000
Programme de contributions de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	750 000	1 500 000
Programme de contributions à l'appui de divers centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle au Canada	400 000	500 000
Programme de contributions des principes de Vancouver	225 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	133 909	136 319	137 700
Total des postes législatifs	1 581 220	1 900 000	1 700 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 283 660 471	1 131 325 282	1 204 603 626
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	282 341 896	333 555 418	298 442 071
Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	1 302 454	1 500 000	1 400 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	278 766	400 000	300 000
Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n°4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	25 277	23 000	23 000

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a été établi en 1987 afin de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets dans le cadre de la politique économique nationale.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

La ministre du Développement économique et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	38 829 622	37 981 906	38 030 949	42 274 210
5 Subventions et contributions	199 727 274	209 531 630	214 425 655	228 161 383
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	53 707 224	53 707 224
Total des crédits votés	238 556 896	301 220 760	306 163 828	270 435 593
Total des postes législatifs	3 810 645	4 096 256	4 106 123	4 517 380
Total des dépenses budgétaires	242 367 541	305 317 016	310 269 951	274 952 973

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique de l'Ouest canadien	33 818 911	228 161 383	261 980 294
Services internes	12 972 679	12 972 679
Total	46 791 590	228 161 383	274 952 973

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 000 000
Contributions			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	2 114 950	54 708 630	119 966 565
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	163 194 046	117 766 678	71 138 496
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités	30 193 278	28 156 322	28 156 322
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	4 225 000	3 900 000	3 900 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 798 669	4 106 123	4 517 380

Ministère de la Justice

Raison d'être

Créé en 1868, le ministère de la Justice Canada (le Ministère) soutient le ministre de la Justice et procureur général du Canada dans ses deux rôles. En vertu de la *Loi sur le ministère de la Justice*, le ministre est le conseiller juridique du Cabinet et veille au respect de la loi dans l'administration des affaires publiques. Le ministre de la Justice est responsable des questions liées à l'administration de la justice qui relèvent de la compétence fédérale et s'acquitte de cette responsabilité en élaborant des politiques, des lois et des programmes pour renforcer le cadre national.

En vertu de la *Loi sur le ministère de la Justice*, le procureur général du Canada est le premier conseiller juridique de la Couronne. Le procureur général fournit des services juridiques au gouvernement et à ses ministères et organismes. Ces services comprennent la prestation de conseils juridiques, la conduite de litiges et la rédaction de lois et de règlements. Le procureur général représente la Couronne et non les ministères ou organismes individuels. Par conséquent, le procureur général s'efforce de protéger les intérêts de l'ensemble du gouvernement lorsqu'il fournit des conseils juridiques et mène des litiges.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	311 018 501	243 378 245	243 903 037	262 288 103
5 Subventions et contributions	400 194 750	398 195 319	433 031 719	430 219 581
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	26 636 730	26 636 730
Total des crédits votés	711 213 251	668 210 294	703 571 486	692 507 684
Total des postes législatifs	77 594 094	76 309 495	76 614 646	76 509 535
Total des dépenses budgétaires	788 807 345	744 519 789	780 186 132	769 017 219

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Support au système de justice	47 900 561	430 219 581	478 120 142
Services Juridiques	486 922 297	(276 449 000)	210 473 297
Services internes	130 974 780	(50 551 000)	80 423 780
Total	665 797 638	430 219 581	(327 000 000)	769 017 219

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions provenant du Fonds d'aide aux victimes	1 941 441	3 450 000	3 450 000
Subventions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	1 642 885	1 749 158	3 089 288
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	188 565	600 000	600 000
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	79 655	79 655	79 655
Subventions versées en vertu du Fonds du Programme de la justice applicable aux Autochtones	50 000	50 000	50 000
Contributions			
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	141 692 415	141 692 415	141 692 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique en matière pénale	122 577 507	127 327 507	138 727 507
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés	26 991 977	11 500 000	28 214 451
Contributions au financement du Fonds canadien de justice familiale	16 099 872	16 000 000	16 000 000
Contributions provenant du Fonds d'aide aux victimes	26 827 828	25 267 265	14 783 000
Contributions versées en vertu du Fonds du Programme de la justice applicable aux Autochtones	12 959 920	12 650 000	12 650 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000	11 048 000
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	4 159 047	9 094 900	9 094 900
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	7 378 074	8 642 845	8 642 845
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	8 622 436	7 961 363	7 961 363
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	1 683 383	1 113 997	7 787 943
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	6 556 593	6 806 593	7 686 593
Contributions pour les conseils juridiques pour les plaignants de harcèlement sexuel en milieu de travail	5 500 000
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	4 425 345	4 425 345	4 425 345
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 725 000	3 767 000	3 746 000
Contributions visant la composante relative au service d'un avocat rémunéré par l'État du Programme d'aide juridique	1 032 179	3 664 276	3 600 276
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	550 000	550 000
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	313 601	315 000	315 000
Contributions versées en vertu du Programme des avocats spéciaux	8 625	250 000	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	190 402	190 000	190 000
Contributions versées à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)	85 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 504 436	76 526 946	76 420 235
Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère de la Santé

Raison d'être

Santé Canada réglemente certains produits et certaines substances contrôlées, et encourage l'innovation et l'échange d'information au sein du système de santé canadien pour aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé.

La ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de Santé Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	773 082 083	738 373 612	835 930 290	787 559 901
5 Dépenses en capital	26 802 917	18 135 187	20 876 187	18 875 187
10 Subventions et contributions	1 378 408 712	1 556 438 144	1 555 729 088	1 758 411 277
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	51 475 388	51 475 388
Total des crédits votés	2 178 293 712	2 364 422 331	2 464 010 953	2 564 846 365
Total des postes législatifs	191 455 540	157 145 465	160 445 705	162 912 795
Total des dépenses budgétaires	2 369 749 252	2 521 567 796	2 624 456 658	2 727 759 160

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Systèmes de soins de santé	35 946 008	1 741 338 733	1 777 284 741
Protection et promotion de la santé	766 147 938	3 350 000	17 072 544	(150 606 248)	635 964 234
Services internes	317 221 908	15 525 187	(18 236 910)	314 510 185
Total	1 119 315 854	18 875 187	1 758 411 277	(168 843 158)	2 727 759 160

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
<u>Subventions</u>			
Fonds d'investissement-santé pour les territoires	27 000 000	27 000 000	27 000 000
Solutions innovatrices Canada	1 400 000
Subventions pour appuyer l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	50 000	125 000
Subventions pour appuyer la sensibilisation et l'éducation du public sur le cannabis	100 000	100 000
Subventions à l'appui de la Stratégie canadienne sur le tabac	100 000	100 000
Le Programme de subvention au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques sur le plan de la santé	78 000	78 000
<u>Contributions</u>			
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	83 948 979	87 658 979	92 658 979
Programme sur l'usage et les dépendances aux substances	26 938 461	52 398 985	81 742 779
Contribution à Inforoute Santé du Canada	49 844 676	75 000 000	77 000 000
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	42 971 939	51 000 000	51 000 000
Programme pour les langues officielles en santé	36 100 000	37 330 000	37 255 000
Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	20 058 769	23 058 769	26 058 769
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	9 489 511	27 018 000	25 568 000
Programme du fonds canadien de recherche sur le cerveau	23 500 000	13 174 646	24 676 683
Contribution à la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide	13 418 765	14 546 067
Programme de contribution de la Commission de la santé mentale du Canada	14 250 000	14 250 000	14 250 000
Contribution à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	7 600 000	7 600 000	7 600 000
Société canadienne du sang : programme de recherche et de développement sur le sang	6 250 000	5 000 000	5 000 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	4 566 500	3 580 000	3 580 000
Programme de contribution au renforcement des capacités d'adaptation en matière de santé et changements climatiques	170 385	1 422 000	1 422 000
Programme de contribution à la sensibilisation au radon	99 753	200 000	250 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins des soins à domicile et de la santé mentale	849 119 329	1 100 000 000	1 250 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98 616 521	108 895 114	111 360 604
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	57 454 499	51 462 891	51 462 891
Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, aussi connu sous le nom de Sécurité publique Canada, joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Ministère.

Le Ministère offre des conseils et un soutien stratégiques au gouvernement sur diverses questions, notamment la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la gestion des mesures d'urgence. Il met également en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à ces questions.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	148 481 013	130 135 974	139 020 916	143 921 366
5 Subventions et contributions	564 276 802	597 655 353	571 141 138	565 749 061
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	171 957 014	171 957 014
Total des crédits votés	712 757 815	899 748 341	882 119 068	709 670 427
Total des postes législatifs	14 842 625	15 206 274	15 616 737	15 852 545
Total des dépenses budgétaires	727 600 440	914 954 615	897 735 805	725 522 972

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité communautaire	43 284 802	322 908 454	366 193 256
Gestion des urgences	30 759 817	242 835 771	273 595 588
Sécurité nationale	23 272 632	4 836	23 277 468
Services internes	65 156 660	(2 700 000)	62 456 660
Total	162 473 911	565 749 061	(2 700 000)	725 522 972

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Subventions			
Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants	7 500 000	21 600 000	21 600 000
Fonds pour la résilience communautaire	176 308	3 500 000	3 500 000
Programme de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd	3 079 250	3 100 000	3 100 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 144	1 796 144	1 796 144
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	590 171	1 760 000	1 760 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	150 000	1 000 000
Contributions			
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	263 248 819	198 350 206	205 000 000
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières Nations	105 968 327	157 700 236	167 479 342
Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs	8 648 834	20 867 891	46 286 022
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	43 215 106	42 696 275	40 582 899
Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	9 464 645	19 726 764	33 137 816
Modalités de financement pour les installations policières des Premières Nations et des Inuits	1 202 674	13 100 000	17 100 000
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	6 325 336	7 540 500	7 535 500
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	3 392 358	3 872 000	4 612 000
Fonds pour la résilience communautaire	4 121 137	3 500 000	3 500 000
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	1 938 560	3 358 737	2 533 738
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	2 035 600	2 035 600	2 035 600
Programme de coopération en matière de cybersécurité	269 850	1 000 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de contribution de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage	700 000	500 000	500 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	210 500	190 000	190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 696 055	15 441 337	15 763 245
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	146 570	87 700	89 300

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Raison d'être

Affaires mondiales Canada, sous la direction du ministre des Affaires étrangères, de la ministre du Développement international, et de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, est responsable de favoriser les relations internationales du Canada, ce qui comprend : l'élaboration et la mise en œuvre de la politique étrangère; favoriser le développement du droit international et les mesures de commerce international; la fourniture d'aide internationale (englobant l'aide humanitaire, le développement, la paix et la sécurité); l'assurance de l'engagement solide et soutenu du Canada dans les institutions de la Francophonie; la fourniture de services consulaires pour les Canadiens; et la supervision du réseau mondial de missions du gouvernement du Canada à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1	1 820 952 057	1 743 383 063	1 818 621 661	1 897 264 276
5	132 196 816	103 090 143	104 986 443	113 830 264
10	4 581 142 014	4 191 984 964	4 734 216 490	5 035 414 948
15	69 540 997	68 874 000	68 874 000	71 024 000
20	1	2	1
–	269 548 531	269 548 531
Total des crédits votés	6 603 831 884	6 376 880 702	6 996 247 127	7 117 533 489
Total des postes législatifs	453 043 418	342 811 521	365 247 206	366 689 928
Total des dépenses budgétaires	7 056 875 302	6 719 692 223	7 361 494 333	7 484 223 417
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L25	1	1	1
L30	60 500 000
–	(6 833 760)
Total des crédits votés	(6 833 760)	1	1	60 500 001
Total des postes législatifs	15 235 546	17 000 000	17 000 000	10 640 000
Total des dépenses non budgétaires	8 401 786	17 000 001	17 000 001	71 140 001

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité	163 910 807	4 634 917 217	4 798 828 024
Soutien à la présence du Canada à l'étranger	1 024 781 547	109 508 015	(41 425 000)	1 092 864 562
Diplomatie et défense des intérêts internationales	300 623 166	2 177 489	593 418 383	896 219 038
Commerce et investissements	327 669 141	289 800	57 763 671	(4 050 000)	381 672 612
Aide aux Canadiens à l'étranger	54 904 108	(2 400 000)	52 504 108
Services internes	260 930 113	1 854 960	500 000	(1 150 000)	262 135 073
Total	2 132 818 882	113 830 264	5 286 599 271	(49 025 000)	7 484 223 417
Non budgétaire					Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité					71 140 001
Total					71 140 001

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	2 237 986 712	2 266 746 107	2 513 653 839
Subventions à l'appui du Programme de paix et de stabilisation des opérations	96 343 133	157 913 462	172 013 993
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	21 633 242	38 900 001	38 900 001
Subventions à l'appui du Programme CanExport	14 722 941	33 105 181
Subventions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	30 548 365	25 550 000	25 550 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	13 803 642	15 854 000	15 854 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	5 903 297	11 250 000	11 250 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	9 197 273	5 470 000	10 470 000
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou des pays donnés	4 800 000	7 867 760	7 867 760
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 820 761	3 000 000	4 550 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 200 580	903 819	1 539 660
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000	30 000
Total des postes législatifs	472 969	500 000	500 000
Contributions			
Paiements de quotes-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (184 446 695 \$US)	244 720 832	252 979 709	244 043 267
Organisation des Nations Unies (82 020 000 \$US)	104 435 841	106 055 148	108 521 483
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (16 498 525 euros)	24 883 679	25 868 518	24 120 019
Organisation mondiale de la santé (6 760 845 francs suisses) (6 746 997 \$US)	18 709 176	18 283 390	17 925 975
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (12 215 218 euros)	17 492 046	19 409 846	17 858 038
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 600 000 \$US) (5 300 000 euros)	18 860 446	18 700 341	17 803 971
Agence internationale de l'énergie atomique (10 168 509 euros) (1 549 955 \$US)	15 700 610	16 130 354	16 916 611
Organisation internationale de la Francophonie (10 733 261 euros)	15 352 851	16 121 570	15 691 492
Organisation de coopération et de développement économiques (10 400 267 euros)	14 131 242	14 937 112	15 204 670
Organisation internationale du travail (10 820 000 francs suisses)	14 000 477	14 626 473	14 401 854
Organisation panaméricaine de la santé (10 319 400 \$US)	12 627 756	14 495 998	13 653 702
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 895 241 \$US) (3 902 616 euros)	11 733 299	12 816 316	12 182 371
Cour pénale internationale (7 601 502 euros)	10 858 559	13 552 182	11 113 016
Organisation des États américains (8 325 972 \$US)	10 838 195	10 866 588	11 016 177
Organisation mondiale du commerce (4 972 217 francs suisses)	6 667 603	7 153 633	6 618 220

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Secrétariat du Commonwealth (3 415 495 livres sterling)	5 700 567	5 850 963	5 477 805
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 129 770 \$US) (1 483 968 euros)	5 077 204	5 048 099	4 987 407
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (2 874 183 \$US)	3 794 796	3 749 942	3 802 861
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 923 440 euros)	2 789 465	3 017 279	2 811 972
Organisation de l'aviation civile internationale	2 806 910	2 701 350	2 710 800
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 657 897 \$US)	2 213 641	2 163 569	2 193 579
Agence internationale de l'énergie (963 139 euros)	1 338 441	1 426 936	1 408 060
Centre international de Recherche sur le Cancer (893 432 euros)	1 340 829	1 411 512	1 306 153
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (772 794 euros)	997 791	1 238 800	1 129 784
Fondation du Commonwealth (702 579 livres sterling)	1 137 310	1 167 153	1 126 803
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (642 113 livres sterling)	1 069 023	1 099 305	1 029 827
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (635 586 euros)	897 572	944 123	929 194
Agence internationale pour l'énergie renouvelable (665 000 \$US)	819 282	867 100	879 868
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (72 781 \$US) (650 283 SGD)	735 226	718 068	722 182
Convention sur la diversité biologique (478 412 \$US)	544 349	654 010	632 992
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	619 248	599 929	606 675
Tribunal international du droit de la mer (412 476 euros)	598 152	650 841	603 020
Organisation mondiale des douanes (362 880 euros)	518 092	535 537	530 513
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (396 456 \$US)	233 341	391 194	524 555
Organisation maritime internationale (234 949 livres sterling)	360 604	394 558	376 814
Autorité internationale des fonds marins (275 178 \$US)	347 614	342 734	364 092
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (191 143 \$US)	239 687	249 480	252 903
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (180 000 \$US)	252 052	256 120	238 159
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (161 427 euros)	241 010	246 102	235 997
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (165 718 \$US)	233 583	239 271	219 265
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (137 535 euros)	198 244	214 839	201 068
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (109 130 \$US)	155 261	158 187	144 392
Entente de Wassenaar (69 056 euros)	104 956	118 110	100 956
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (21 364 075 CFA) (25 773 euros)	89 643	88 084	84 527
Cour permanente d'arbitrage (51 411 euros)	69 108	78 220	75 160
Organisations internationales de produits de base (27 315 euros)	40 787	43 517	39 934
Commission internationale d'établissement des faits (11 030 francs suisses)	12 887	15 263	14 680
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	243 830 755	77 810 000	505 750 000

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou pays donnés	817 303 687	460 838 742	479 635 183
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	303 465 573	345 791 968	478 822 867
Contributions à l'appui du Programme de paix et de stabilisation des opérations	65 284 986	36 350 000	37 950 000
Contributions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	37 465 310	37 940 000	37 940 000
Fonds canadien d'initiatives locales	14 482 091	35 654 123	37 597 809
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	48 272 336	4 900 000	8 800 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 297 000	8 000 000	8 000 000
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	10 310 094	7 601 782	7 601 782
Programme canadien de l'innovation à l'international	4 824 510	7 072 847	5 902 383
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	6 278 066	4 587 627	5 587 627
Contributions volontaires annuelles	3 392 897	3 450 000	3 450 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	699 283	700 000	700 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	250 380 451	232 491 748	250 684 323

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs (<i>Loi d'aide au développement international [institutions financières]</i>)	250 380 451	250 684 323	250 684 323
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	112 845 202	113 799 783	115 237 705
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (L.R.C. (1985), ch. D-2)	472 969	500 000	500 000
Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Ministre du Développement international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Non budgétaire			
Paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital	15 235 546	17 000 000	10 640 000

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Raison d'être

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a cessé d'exister lorsque les parties pertinentes du projet de loi C-97 sont entrés en vigueur le 15 juillet 2019. Les responsabilités du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sont maintenant assumées par le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et le ministère des Services aux Autochtones en vertu de la *Loi sur le ministère des Services aux Autochtones* et de la *Loi sur le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord*, respectivement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses de fonctionnement	801 731 425	3 316 984 242	3 316 984 242
– Dépenses en capital	17 373 082	5 491 717	5 491 717
– Subventions et contributions	3 503 233 441	2 625 384 706	2 625 384 706
– Faire progresser la réconciliation en réglant des revendications particulières	883 000 000	883 000 000
– Amélioration des consultations auprès des Autochtones et de la capacité de soutien	1 500 000	1 500 000
– Honorer les enfants disparus des pensionnats	7 758 176	7 758 176
– Jeunes autochtones et réconciliation	4 874 600	4 874 600
– Plus de branchement = plus d'électricité abordable	6 000 000	6 000 000
– Appuyer le développement des entreprises autochtones	25 777 783	25 777 783
– Des collectivités arctiques et nordiques dynamiques	5 000 000	5 000 000
Total des crédits votés	4 322 337 948	6 881 771 224	6 881 771 224
Total des postes législatifs	109 319 357	96 104 385	96 104 385
Total des dépenses budgétaires	4 431 657 305	6 977 875 609	6 977 875 609
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Prêts à des revendicateurs autochtones	13 530 185	25 903 000	25 903 000
– Prêts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique	30 400 000	30 400 000
Total des crédits votés	13 530 185	56 303 000	56 303 000
Total des dépenses non budgétaires	13 530 185	56 303 000	56 303 000

Ministère des Anciens Combattants

Raison d'être

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Le ministère des Anciens Combattants a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 001 640 228	1 125 198 099	1 236 495 827	1 158 864 928
5 Subventions et contributions	3 655 818 666	3 180 739 500	3 925 236 601	4 044 621 627
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	75 943 056	75 943 056
Total des crédits votés	4 657 458 894	4 381 880 655	5 237 675 484	5 203 486 555
Total des postes législatifs	33 004 059	38 113 710	38 266 790	34 215 699
Total des dépenses budgétaires	4 690 462 953	4 419 994 365	5 275 942 274	5 237 702 254
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(1 807)
Total des dépenses non budgétaires	(1 807)

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Avantages, services et soutien	1 085 315 619	4 021 444 627	5 106 760 246
Commémoration	19 592 357	23 374 000	42 966 357
Ombudsman des vétérans	5 483 671	5 483 671
Services internes	82 491 980	82 491 980
Total	1 192 883 627	4 044 818 627	5 237 702 254

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Indemnité pour souffrance et douleur	685 114 000	1 301 434 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 215 938 359	1 155 817 000	1 241 735 000
Prestation de remplacement du revenu	627 950 000	868 225 000
Entretien ménager et entretien du terrain	266 889 789	281 815 000	282 467 000
Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur	102 367 000	156 574 000
Allocation pour études et formation	12 311 850	44 100 000	42 436 000
Allocation de reconnaissance pour aidant	6 622 296	7 070 000	13 485 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	11 086 005	11 772 000	11 700 000
Fonds du Souvenir	8 375 000	9 275 000	8 019 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	5 737 130	5 265 000	5 130 000
Indemnités et allocations d'invalidité	1 323 653 614	108 535 000	4 496 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	1 524 010	2 187 000	2 376 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	717 249 444	1 564 000	2 000 000
Subvention pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 852 985	2 000 000	2 000 000
Subvention pour le Programme de financement de la recherche	2 000 000
Indemnité pour blessure grave	664 932	900 000	1 200 000
Paiement de prestation de retraite supplémentaire	53 793 000	1 136 000
Fonds d'urgence pour les vétérans	1 209 404	1 000 000	1 000 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	617 910	978 000	978 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	554 522	975 000	975 000
Subvention pour partenariats de commémoration	850 837	750 000	750 000
Allocation de traitement	356 925	625 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	123 267	420 000	420 000
Services de transition de carrière	4 320	73 000	73 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	54 817	75 000	70 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	24 405	70 000	70 000
Allocation de sécurité du revenu de retraite	1 550 010	14 000	15 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
Paiements de prestations pour bravoure	3 361	4 500	4 500
Total des postes législatifs	46 435	197 000	197 000
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	75 285 480	72 366 000	78 294 000
Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes	398 753	1 500 000	6 300 000
Contribution pour le Programme de financement de la recherche	4 799 127

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	1 464 374	1 360 000	2 830 000
Contributions pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 141 796	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 862 854	37 982 090	33 929 399
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	45 663	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	74 738	87 700	89 300
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)	772	10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2 000	2 000

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Raison d'être

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres travaille à faire progresser l'égalité des genres au moyen d'une perspective sur les genres et les recoupements qui y sont associés. En partenariat avec les principales parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, les groupes syndicaux, le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, et les Premières Nations, les Inuits et les peuples métis, le ministère promulgue activement l'inclusion de toutes les personnes à la vie économique, sociale et politique du Canada. Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres s'efforce de remplir son mandat d'avancement de l'égalité des genres en assurant une fonction de coordination centrale au sein du gouvernement du Canada, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, l'octroi de subventions et de contributions, l'exécution de programmes, l'investissement dans la recherche et la formulation d'avis dans le but d'atteindre l'égalité pour les personnes de tous les genres, y compris les femmes.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	22 258 730	44 621 369	44 323 504	45 882 680
5 Subventions et contributions	14 317 524	55 073 977	57 336 843	79 443 977
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	10 000 000	10 000 000
Total des crédits votés	36 576 254	109 695 346	111 660 347	125 326 657
Total des postes législatifs	912 915	4 265 255	4 265 255	4 481 041
Total des dépenses budgétaires	37 489 169	113 960 601	115 925 602	129 807 698

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Faire avancer l'égalité des genres	36 660 085	79 443 977	116 104 062
Services internes	13 703 636	13 703 636
Total	50 363 721	79 443 977	129 807 698

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	6 614 785	33 920 000	44 819 000
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Subventions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	2 930 194	8 307 000	10 491 000
Promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre	6 630 000
Contributions			
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	4 335 754	10 503 977	12 674 977
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Contributions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	436 791	2 343 000	2 959 000
Promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre	1 870 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	891 415	4 177 555	4 391 741
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	21 500	87 700	89 300

Ministère des Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada contribue à la vigueur de l'économie et à l'intégrité des finances publiques pour les Canadiens. Pour ce faire, il surveille l'évolution de la situation au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir une analyse et de dispenser des conseils de premier ordre au gouvernement du Canada, et il élabore et met en œuvre les politiques économiques et financières qui soutiennent les objectifs socio-économiques du Canada et de ses citoyens.

Il joue aussi un rôle de premier plan pour garantir que les dépenses de l'État soient effectuées en fonction des résultats et constituent une utilisation judicieuse des deniers publics. Il interagit de façon importante avec d'autres organismes fédéraux et il permet de relayer le point de vue des différents acteurs économiques de partout au Canada.

Le ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	108 971 553	99 360 558	103 804 651	105 471 317
5 Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	1	1	1
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	1 413 955	1 413 955
Total des crédits votés	108 971 553	100 774 514	105 218 607	105 471 318
Total des postes législatifs	93 988 738 607	98 865 513 916	98 865 772 863	99 419 591 638
Total des dépenses budgétaires	94 097 710 160	98 966 288 430	98 970 991 470	99 525 062 956
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	43 877 471 677	51 400 000	51 400 000	50 200 000
Total des dépenses non budgétaires	43 877 471 677	51 400 000	51 400 000	50 200 000

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Politiques économique et budgétaire	22 998 793 261	76 485 012 623	99 483 805 884
Services internes	41 407 072	(150 000)	41 257 072
Total	23 040 200 333	76 485 012 623	(150 000)	99 525 062 956

Non budgétaire

	Total
Politiques économique et budgétaire	50 200 000
Total	50 200 000

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions			
Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche	45 500	35 000
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	71 064 486 831	74 074 171 603	76 484 977 623

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	38 567 524 392	40 372 636 000	41 869 693 000
Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	18 958 259 000	19 837 259 000	20 572 844 000
Intérêt sur la dette non échue (<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>)	15 937 172 746	18 684 000 000	17 352 000 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	14 160 847 000	14 585 672 000	15 023 242 000
Autres frais d'intérêts	6 306 704 163	6 007 000 000	5 484 000 000
Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 785 321 565	3 948 402 899	4 180 225 221
Paiements à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	441 610 000	441 620 000	423 240 000
Achat de la monnaie canadienne (<i>Loi sur la Monnaie royale canadienne</i>)	90 737 773	88 000 000	86 000 000
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	42 483 704	42 483 704	42 643 709
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200 000	48 080 000	37 894 693
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 556 977	12 513 560	12 522 715
Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300
Ministre d'État (Ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(914 124 930)	(932 853 000)	(1 024 033 000)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(4 132 159 000)	(4 204 769 000)	(4 640 772 000)
Non budgétaire			
Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures - Achat d'actions initiales par le Canada en vertu de la <i>Loi sur l'accord concernant la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures</i>	51 400 000	50 200 000

Ministère des Pêches et des Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada appuie les pêches durables sur le plan environnemental, économique et social. Il contribue également à une économie prospère en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le Ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs, tels que l'aquaculture et la biotechnologie.

Les activités du Ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes.

La Garde côtière canadienne (GCC) se charge des services et des programmes qui soutiennent la sûreté, la sécurité et l'accessibilité des voies navigables du Canada. La GCC fournit également une flotte civile et une vaste infrastructure côtière.

La ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 662 973 882	1 727 118 371	1 943 431 221	1 810 990 505
5 Dépenses en capital	1 280 686 640	801 787 391	875 236 677	776 767 843
10 Subventions et contributions	185 375 377	293 046 191	369 969 376	714 236 395
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	16 405 425	16 405 425
Total des crédits votés	3 129 035 899	2 838 357 378	3 205 042 699	3 301 994 743
Total des postes législatifs	153 875 171	155 639 436	164 152 353	160 615 602
Total des dépenses budgétaires	3 282 911 070	2 993 996 814	3 369 195 052	3 462 610 345

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations maritimes et intervention	642 105 483	543 871 578	26 485 340	(16 626 658)	1 195 835 743
Pêches	487 295 026	53 701 865	592 488 954	1 133 485 845
Écosystèmes aquatiques	231 743 979	4 581 865	94 684 101	331 009 945
Navigation maritime	264 443 074	83 555 978	78 000	(23 384 342)	324 692 710
Services internes	386 029 545	91 056 557	500 000	477 586 102
Total	2 011 617 107	776 767 843	714 236 395	(40 011 000)	3 462 610 345

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions pour la participation des Autochtones aux consultations relatives au poisson et l'habitat du poisson	2 500 000	2 500 000
Subventions sous le programme Solutions innovatrices Canada	300 000	2 300 000	800 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	179 174	245 500	500 000
Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	363 000	500 000	500 000
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	1 052 000	10 220 000	295 500
Subvention pour supporter les groupes autochtones dans les négociations de mesures de conservation	100 000	100 000
Contributions			
Contributions à l'appui des accords de réconciliation autochtones	360 254 854
Contribution à l'appui du secteur des pêches et des fruits de mer du Canada atlantique	13 707 487	61 566 298	73 395 919
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	62 681 085	78 799 594	73 394 345
Programme de contribution aux sciences marines et d'eaux douces	25 137 184	26 201 920	32 868 864
Contributions pour la participation des Autochtones à la gestion du poisson et l'habitat du poisson	218 539	9 048 578	30 898 577
Programme de contributions à l'appui du patrimoine naturel pour le Canada par l'entremise du Fonds canadien pour la nature pour les espèces et les habitats aquatiques	2 478 103	14 634 898	23 909 995
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	21 121 867	18 713 799	23 559 692
Fonds de restauration de l'habitat côtier	15 318 881	18 574 104	19 890 289
Programme de contribution à l'appui du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique	17 100 000	18 600 000
Programme de contributions pour la participation communautaire et l'élaboration conjointe	16 250 000
Ententes de contributions pour permettre aux associations liées à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) de procéder à des activités autorisées relatives aux opérations de recherche et de sauvetage en mer (SAR), de la prévention SAR et d'autres activités liées à la sécurité	7 455 873	7 766 500	7 855 600
Programme de contribution à l'appui du Fonds des pêches du Québec	4 000 000	7 000 000
Contributions pour soutenir l'adoption de technologies propres au sein de l'industrie de l'aquaculture et des pêches par l'entremise du Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture	4 085 443	5 959 389	5 959 389
Contributions visant à appuyer le Programme de participation communautaire	3 758 147	3 766 000	3 766 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	754 030	487 487	3 196 217
Contributions pour soutenir des solutions durables en matière de pêche et la récupération des engins de pêche	2 382 188
Programme volontaire pour les bateaux des collectivités autochtones	2 730 811	1 750 000	1 750 000
Programme de contribution de gestion des océans afin d'appuyer le développement et la mise en œuvre des activités de gestion de la conservation des océans	1 878 675	505 000	1 305 000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	1 611 748	962 000	962 000

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
	(dollars)		
Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	2 929 441	750 000	875 000
Programme de participation et de contribution financière à la formation et aux exercices	507 854	629 740	629 740
Contributions à l'appui du Programme sur les espèces aquatiques envahissantes	579 175	479 756	479 126
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	268 700	275 900	283 100
Contribution visant à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de conservation	2 632 583	3 915 000	75 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	143 589 575	164 064 653	160 526 302
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord

Raison d'être

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) continue de renouveler la relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis; de moderniser les structures du gouvernement du Canada en vue de permettre aux Autochtones de renforcer leur capacité et d'appuyer leur vision en matière d'autonomie gouvernementale; et de diriger les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

La ministre des Relations Couronne-Autochtones et le ministre des Affaires du Nord sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	109 146 777	1 528 290 836
5 Dépenses en capital	2 032 646	268 287
10 Subventions et contributions	246 748 908	3 309 017 994
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	919 028 970
Total des crédits votés	1 276 957 301	4 837 577 117
Total des postes législatifs	34 285	47 846 390
Total des dépenses budgétaires	1 276 991 586	4 885 423 507
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	25 903 000
Total des crédits votés	25 903 000
Total des dépenses non budgétaires	25 903 000

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Relations Couronne-Autochtones	1 228 571 194	2 976 909 731	4 205 480 925
Affaires du Nord	178 167 057	351 796 030	529 963 087
Services internes	182 777 909	268 287	(33 066 701)	149 979 495
Total	1 589 516 160	268 287	3 328 705 761	(33 066 701)	4 885 423 507

Non budgétaire

	Total
Relations Couronne-Autochtones	25 903 000
Total	25 903 000

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
<u>Subventions</u>			
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières, et aux groupes autochtones pour le règlement des revendications spéciales	1 394 351 059
Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale et autres ententes visant à régler les droits découlant de l'article 35	779 131 975
Subventions pour le remboursement de prêts relatifs aux négociations des traités aux groupes autochtones ayant conclu une entente sur les revendications territoriales globales	98 173 878
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	58 848 000
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	21 200 036
Subventions aux organisations chargées des revendications territoriales, aux signataires d'accords sur l'autonomie gouvernementale et aux organisations des Premières Nations pour soutenir la récolte d'aliments traditionnels	8 000 000
Subvention pour appuyer le Conseil de surveillance de la mine Giant ainsi que la recherche sur le trioxyde d'arsenic	985 784
Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières Nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique</i>	600 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations</i>	500 000
Total des postes législatifs	19 687 767
<u>Contributions</u>			
Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	430 679 961
Contributions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord, ainsi que le développement scientifique des peuples autochtones et du Nord	147 192 914
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	97 158 558
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	54 419 000
Contributions pour appuyer le logement des Métis	51 250 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	39 517 703
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	39 149 830
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	32 082 842
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	24 777 716
Contributions pour appuyer l'initiative de reconstruction des nations autochtones	20 000 000
Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les résidents du Nord	6 401 053

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	4 527 685
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la restauration de la fosse de bitume de Marwell dans le cadre du Programme des sites contaminés	70 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 285	26 099 305
Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	19 687 767
Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 865 718
Ministre des Relations Couronne-Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300
Ministre des Affaires du Nord – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 300
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (<i>Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington [pollution par le mercure]</i>)	15 000

Ministère des Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Ressources naturelles Canada vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes en veillant à ce que nos ressources naturelles soient exploitées de façon durable, en fournissant une source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives, de même qu'en préservant notre environnement et en respectant nos communautés et les peuples autochtones.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	582 670 709	563 825 825	573 243 327	556 830 962
5 Dépenses en capital	25 287 927	13 996 000	13 996 000	11 608 000
10 Subventions et contributions	333 045 920	471 008 564	504 439 163	448 124 943
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	42 636 724	42 636 724
Total des crédits votés	941 004 556	1 091 467 113	1 134 315 214	1 016 563 905
Total des postes législatifs	461 962 421	446 210 499	1 404 505 642	362 450 688
Total des dépenses budgétaires	1 402 966 977	1 537 677 612	2 538 820 856	1 379 014 593

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	279 974 196	3 360 000	350 794 625	(23 910 427)	610 218 394
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	54 260 323	371 938 924	(307 200)	425 892 047
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	192 514 227	5 127 000	30 639 000	(14 264 979)	214 015 248
Services internes	125 867 904	3 121 000	(100 000)	128 888 904
Total	652 616 650	11 608 000	753 372 549	(38 582 606)	1 379 014 593

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions pour appuyer les défis des technologies propres	1 210 338	19 731 634	41 584 738
Subventions à l'appui de la sensibilisation et de l'engagement, de l'efficacité énergétique et de l'innovation énergétique	2 968 569	2 880 000	3 413 333
Subventions à l'appui de solutions innovatrices Canada	300 000	300 000	1 980 000
Subventions pour appuyer les technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures sous le programme intitulé Incitatifs pour le développement de technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures	1 800 000
Contributions			
Contributions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées	12 484 868	21 434 903	52 908 057
Contributions pour appuyer le programme des énergies renouvelables émergentes	16 315 222	48 621 785	48 604 374
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	96 836 155	76 611 000	39 851 000
Contributions à l'appui du programme d'innovation énergétique	30 819 110	46 599 271	39 131 264
Contributions à l'appui du programme d'innovation sur la croissance propre dans les secteurs des ressources naturelles	22 705 509	56 231 780	38 228 735
Contributions à l'appui du programme de réseaux électriques intelligents	21 314 038	23 301 003	25 854 705
Contributions à l'appui de l'efficacité énergétique	5 225 910	10 411 317	22 922 922
Contributions pour appuyer le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement	19 308 805	16 500 000	22 840 000
Contributions pour appuyer la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette – Phase II	5 648 044	14 500 000	19 500 000
Contributions pour appuyer les comités autochtones de consultation et de surveillance de projets d'infrastructure énergétique	7 111 021	14 500 000	16 000 000
Contributions à l'appui du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	18 714 975	33 000 000	11 400 000
Contributions à l'appui du programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro	11 150 000
Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	9 731 000	10 127 000
Contributions à l'appui du programme de construction verte en bois	1 302 580	6 071 000	8 696 000
Contributions à l'appui des mesures d'accommodement pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain	8 000 000
Contributions à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques	5 783 813	7 100 000	6 630 000
Contributions pour appuyer les défis des technologies propres	2 212 528	8 577 211	6 085 830
Contributions à l'appui de l'initiative des instituts de recherche forestière	2 368 000	2 368 000	2 368 000
Contributions à l'appui des alertes sismiques précoces	2 000 000
Contributions à l'appui de résilience aux feux de forêt	1 850 000
Contributions à l'appui de la Stratégie emploi jeunesse	8 582 173	558 000	1 373 518
Contributions à l'appui du développement économique des Autochtones	7 833 631	4 485 660	1 000 000
Contributions en appui à la cybersécurité et à la protection de l'infrastructure énergétique essentielle	550 000	955 467
Contributions à l'appui de la recherche	1 983 838	835 000	750 000
Contributions pour appuyer la participation autochtone aux dialogues	1 026 892	4 120 000	620 000
Contributions à l'appui du programme GéoConnexions	252 701	500 000	500 000
Total des postes législatifs	406 048 001	387 945 337	305 247 606

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i>)	334 152 233	374 165 337	289 755 606
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 213 506	58 905 701	57 113 782
Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i>)	(1 867 263)	9 475 000	11 187 000
Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i>)	(310 873)	4 305 000	4 305 000
Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère des Services aux Autochtones

Raison d'être

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec des partenaires en vue d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Notre vision est d'appuyer et d'habiliter les Autochtones afin qu'ils puissent offrir de façon indépendante des services et aborder les différentes conditions socio-économiques au sein de leurs collectivités.

Le ministre des Services aux Autochtones est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 740 473 629	1 954 110 539	1 958 756 500	1 949 217 820
5 Dépenses en capital	6 554 077	5 617 593	4 978 593	6 832 498
10 Subventions et contributions	9 758 542 662	9 496 193 599	10 533 893 299	10 741 544 381
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	694 868 688	694 868 688
Total des crédits votés	11 505 570 368	12 150 790 419	13 192 497 080	12 697 594 699
Total des postes législatifs	81 447 091	122 694 788	122 880 618	114 606 336
Total des dépenses budgétaires	11 587 017 459	12 273 485 207	13 315 377 698	12 812 201 035

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de santé et services sociaux	253 469 778	633 775	5 172 305 805	(317 165)	5 426 092 193
Services de gouvernance et de développement communautaire	208 522 946	3 241 437	2 799 036 489	3 010 800 872
Services autodéterminés par les Autochtones	2 369 018 506	2 369 018 506
Services et prestations aux individus	1 580 886 150	1 966 260	432 967 694	(180 169 788)	1 835 650 316
Services internes	214 520 122	991 026	(44 872 000)	170 639 148
Total	2 257 398 996	6 832 498	10 773 328 494	(225 358 953)	12 812 201 035

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'appui de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations régies par la <i>Loi sur les Indiens</i>	1 519 722 019	1 535 805 252
Subvention pour le financement du soutien des bandes	191 343 544	170 044 101	168 473 388
Subvention pour la mise en œuvre de l'accord-cadre de la Gestion des terres des Premières Nations	40 231 441
Subventions pour les règlements des revendications de l'Opération retour au foyer	20 414 743
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	11 284 147	11 509 830	11 740 027
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	7 673 063	10 000 000	10 000 000
Subventions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	539 812	1 500 000	1 500 000
Subventions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	1 000 000	1 000 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	150 000	150 000
Subventions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	45 000	45 000	45 000
Total des postes législatifs	2 100 000
<u>Contributions</u>			
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	1 884 256 998	1 707 068 082	1 905 989 964
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	1 928 431 337	1 715 162 130	1 806 555 147
Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	1 218 327 111	740 337 346	1 224 069 824
Contributions pour fournir des services de protection et de prévention aux femmes, aux enfants et aux familles	1 292 312 473	1 167 983 898	1 189 584 908
Contributions au soutien à l'infrastructure de la santé des Premières Nations et des Inuits	846 444 634	819 690 369	845 310 580
Contributions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	1 138 536 624	814 112 270	810 071 252
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	280 210 974	298 074 688	332 601 158
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	388 441 974	216 808 441	285 464 257
Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	158 227 468
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	136 121 512
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	161 181 198	64 977 822	93 113 582
Contributions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	51 561 272	50 178 051	50 178 051
Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	74 747 057	69 086 668	35 559 000
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse	26 822 405

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
	(dollars)		
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	271 656 294	115 173 284	20 691 620
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	14 450 000
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits	7 322 515
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	5 188 798
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	1 549 150	3 569 600	4 562 489
Total des postes législatifs	29 403 625	59 088 073	29 684 113

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 806 530	61 704 845	80 732 923
Contributions relatives à l'infrastructure des Premières Nations (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	29 403 625	59 088 073	29 684 113
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités (<i>Loi sur les Indiens</i>)	2 100 000
Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (<i>Loi sur les Indiens</i>)	74 614	2 000 000	2 000 000
Ministre des Services aux Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	1 855	87 700	89 300

Ministère des Transports

Raison d'être

Le ministre des Transports est responsable du ministère des Transports.

Transports Canada est responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques et des programmes de transport du gouvernement du Canada, de sorte que les Canadiens aient accès à un réseau de transport :

- sécuritaire et sûr;
- efficace;
- écologique et novateur.

Le Ministère tente d'atteindre ces objectifs :

- en proposant et en mettant à jour des politiques, des lois et des règlements;
- en menant des inspections et des activités d'application de la loi, et en assurant la surveillance du matériel, des opérations et des installations de l'industrie du transport;
- en octroyant des fonds à des organisations pour financer des projets qui renforcent le réseau de transport, comme des projets d'amélioration de la sécurité, des innovations technologiques et des initiatives de transport écologique.

Bien que le Ministère ne soit pas directement responsable de tous les aspects du transport ou de tous les modes de transport, il joue un rôle clé pour s'assurer que toutes les composantes du réseau de transport partout au Canada coordonnent efficacement leurs activités, en collaborant avec divers groupes dont les Autochtones, l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires internationaux.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Transports Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	712 532 606	678 526 078	686 021 589	726 021 429
5 Dépenses en capital	105 621 443	134 973 337	140 153 486	150 604 973
10 Subventions et contributions – Réseau de transport efficace	173 226 303	593 897 864	603 774 527	617 297 513
15 Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur	10 796 528	65 026 921	265 220 689	133 823 550
20 Subventions et contributions – Réseau de transport sûr et sécuritaire	22 733 857	17 842 681	33 034 725	40 197 681
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	162 255 496	162 255 496
Total des crédits votés	1 024 910 737	1 652 522 377	1 890 460 512	1 667 945 146
Total des postes législatifs	204 020 567	210 070 454	210 304 837	231 553 241
Total des dépenses budgétaires	1 228 931 304	1 862 592 831	2 100 765 349	1 899 498 387

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réseau de transport efficace	103 381 255	153 298 592	689 296 130	(18 921 278)	927 054 699
Réseau de transport sûr et sécuritaire	453 107 273	12 812 282	40 197 681	(65 117 272)	440 999 964
Réseau de transport écologique et novateur	159 621 989	28 438 403	133 823 550	(679 040)	321 204 902
Services internes	190 822 201	25 211 696	(5 795 075)	210 238 822
Total	906 932 718	219 760 973	863 317 361	(90 512 665)	1 899 498 387

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Programme d'incitatifs pour l'utilisation de véhicules zéro émission	58 497 451
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	30 503 800	31 129 128	32 014 097
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	3 000 000	3 600 000
Programme de financement de la participation communautaire	1 202 585	2 164 908	2 999 616
Subvention pour Solutions innovatrices Canada	718 625	1 300 000	2 600 000
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	831 540	1 800 000	2 044 802
Subventions à l'appui des transports propres	600 000	1 079 274
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	86 000	300 000	800 000
Subventions pour appuyer l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport	237 000	800 000	627 844
Fonds national des corridors commerciaux	500 000	500 000
Subventions pour appuyer l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	200 000	142 226
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	30 778	130 000	130 000
Programme d'atténuation des perturbations liées au trafic maritime	100 000
Programme de promotion de l'innovation en matière de transport	172 191	75 000	75 000
Contributions			
Fonds national des corridors commerciaux	24 632 461	272 108 743	453 754 901
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	5 063 991	51 733 868	57 336 430
Programme de contributions aux services de traversier	39 648 891	44 369 654	44 961 638
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	38 685 347	38 000 000	38 000 000
Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire	18 321 402	11 645 000	20 500 000
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	3 268 163	4 442 681	16 442 681
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	18 292 924	40 201 951	13 876 911
Programme ferroviaire voyageur dans les collectivités éloignées (PFVCE)	11 694 136	11 200 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	98 999	2 467 000	10 013 883
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	5 758 228	11 171 476	9 651 773
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	956 919	1 225 000	2 225 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	1 930 343	1 600 000	1 600 000
Programme de lutte contre les perturbations causées par le trafic	1 500 000
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	510 124	1 250 000	1 250 000
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	1 072 516	1 267 759	1 040 000
Contributions pour appuyer l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	759 128	1 045 000	774 751
Contribution à l'avancement de l'innovation dans les transports	417 243	674 000	650 000
Association des transports du Canada	365 853	425 310	425 310
Contributions pour appuyer l'initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport	46 320	234 145	372 156

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	175 975	259 000	259 000
Contributions à l'appui des transports propres	128 094	150 000	150 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	70 595	100 000	100 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	24 000	24 000
Total des postes législatifs	69 345 713	70 572 840	71 998 617

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	75 461 164	79 773 344	84 373 467
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 10)	59 117 648	59 870 953	75 091 857
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. 1993, ch. 43)	66 045 713	67 272 840	68 698 617
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n°5 de 1963</i> , [L.C. 1963, ch. 42])	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. En sa qualité d'acheteur central, de gestionnaire de biens immobiliers, de spécialiste des questions linguistiques, de trésorier, de comptable, d'administrateur de la paye et des pensions du gouvernement et de fournisseur de services communs, il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et son résultat stratégique et sa mission consistent à offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui répondent aux besoins des institutions fédérales en matière de programmes.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 539 734 203	2 064 010 339	2 163 772 495	2 316 072 146
5 Dépenses en capital	1 220 797 156	1 022 932 047	1 126 922 132	1 587 143 543
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	1 020 352 472	1 020 352 472
Total des crédits votés	3 760 531 359	4 107 294 858	4 311 047 099	3 903 215 689
Total des postes législatifs	118 545 275	128 141 645	130 667 709	145 056 330
Total des dépenses budgétaires	3 879 076 634	4 235 436 503	4 441 714 808	4 048 272 019
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	5 178 728
Total des crédits votés	5 178 728
Total des postes législatifs	(896 265)
Total des dépenses non budgétaires	4 282 463

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Biens et infrastructure	4 494 812 682	1 510 716 358	(2 937 119 957)	3 068 409 083
Paievements et comptabilité	435 288 202	20 306 678	(139 302 951)	316 291 929
Achat de biens et de services	486 719 824	(279 820 406)	206 899 418
Soutien à l'échelle du gouvernement	434 319 153	33 313 795	(296 823 840)	170 809 108
Ombudsman de l'approvisionnement	4 138 544	4 138 544
Services internes	329 726 947	22 806 712	(70 809 722)	281 723 937
Total	6 185 005 352	1 587 143 543	(3 723 876 876)	4 048 272 019

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 119 236	111 007 805	115 513 793
Fonds renouvelable des Services immobiliers (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	2 173 315	11 214 122	18 908 536
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (<i>Loi de crédits n°4 pour 1994-1995</i>)	(7 918 831)	8 149 852	10 544 701
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement) – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	86 000	87 700	89 300

Ministère du Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Ses politiques et ses programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	200 005 588	187 918 312	196 970 118	203 230 981
5 Subventions et contributions	1 184 159 842	1 201 637 400	1 287 128 641	1 304 800 333
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	82 713 623	82 713 623
Total des crédits votés	1 384 165 430	1 472 269 335	1 566 812 382	1 508 031 314
Total des postes législatifs	25 398 791	26 553 059	26 705 548	27 106 097
Total des dépenses budgétaires	1 409 564 221	1 498 822 394	1 593 517 930	1 535 137 411

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Créativité, arts et culture	53 760 637	464 482 474	(5 000 000)	513 243 111
Langues officielles	18 875 391	430 292 183	449 167 574
Sport	13 550 998	236 003 512	249 554 510
Diversité et inclusion	22 510 442	108 724 363	131 234 805
Patrimoine et célébrations	45 941 114	66 116 801	(1 045 000)	111 012 915
Services internes	82 911 931	(1 987 435)	80 924 496
Total	237 550 513	1 305 619 333	(8 032 435)	1 535 137 411

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	70 684 635	72 775 054	72 775 054
Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	16 082 264	59 312 973	59 312 973
Subventions au Fonds du livre du Canada	1 401 138	8 300 000	37 750 000
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	32 098 389	33 000 000	33 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	16 223 985	19 750 000	27 055 000
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	9 889 985	14 355 000	21 355 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	18 995 994	20 000 000	20 000 000
Subventions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	20 000 000
Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	1 132 250	17 014 842	17 014 842
Subventions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	5 898 562	8 000 000	15 335 000
Subventions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	4 674 836	9 656 352	8 894 608
Subvention à TV5 Monde	7 789 917	8 000 000	8 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	3 617 760	7 000 000	7 000 000
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	2 545 659	4 663 680	4 663 680
Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	10 000 000	1 150 060	1 150 060
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	55 000	100 000	200 000
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	50 000	100 000	100 000
Total des postes législatifs	1 216 594	819 000	819 000
Contributions			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	240 481 277	224 841 079	240 341 079
Contributions au Programme de soutien au sport	156 919 195	162 211 064	178 917 679
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	151 106 077	134 146 077	134 146 077
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	118 467 347	113 623 289	113 623 289
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	53 059 268	48 268 717	47 168 717
Contributions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	41 115 757	38 847 542	40 371 221
Contributions au Fonds de la musique du Canada	26 407 595	24 799 231	36 649 231
Contributions au Programme d'accueil	25 714 604	23 386 765	24 085 833
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 697 225	22 779 440	22 779 440
Contributions à l'appui de projets échanges jeunesse innovateurs	18 345 090	18 086 359	18 086 359

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	13 353 952	12 727 742	13 227 742
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	17 615 782	14 051 884	11 076 284
Contributions à l'appui de l'Initiative de journalisme local	10 000 000
Contributions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	6 101 210	8 021 316	7 294 968
Contributions à l'appui du Fonds à l'exportation créative	7 788 750	7 000 000	7 000 000
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions pour le Programme d'action et de lutte contre le racisme	5 000 000
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	4 907 234	4 979 734	4 979 734
Contributions à TV5	2 960 900	2 960 900	4 960 900
Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	7 094 468	2 494 367	4 794 367
Contributions au Fonds du livre du Canada	35 481 585	28 866 301	4 416 301
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	1 699 000	2 853 023	3 753 023
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	7 361 718	3 300 000	3 300 000
Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	4 237 339	6 287 330	2 787 330
Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	3 669 740	4 074 544	2 499 544
Contributions pour le Programme de contributions à la citoyenneté numérique	2 082 263
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	2 976 157	1 972 205	1 972 205
Contributions à l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste	44 870	44 450	44 450

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 611 802	24 515 148	24 999 797
Traitements des lieutenants-gouverneurs (<i>Loi sur les salaires</i>)	1 464 077	1 196 000	1 196 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8)	1 025 484	637 000	637 000
Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents (<i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>)	191 110	182 000	182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	85 940	87 700	89 300
Ministre d'État (Ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000

Musée canadien de l'histoire

Raison d'être

La Société du Musée canadien de l'histoire est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada [2013], chapitre 38), qui est entrée en vigueur le 12 décembre 2013. En vertu de la Loi, le Musée canadien de l'histoire a pour mission « d'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	76 246 579	75 630 284	75 630 284	72 188 284
Total des crédits votés	76 246 579	75 630 284	75 630 284	72 188 284
Total des dépenses budgétaires	76 246 579	75 630 284	75 630 284	72 188 284

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'histoire	68 084 284	4 104 000	72 188 284
Total	68 084 284	4 104 000	72 188 284

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	8 241 303	7 905 183	7 905 183	7 895 183
Total des crédits votés	8 241 303	7 905 183	7 905 183	7 895 183
Total des dépenses budgétaires	8 241 303	7 905 183	7 905 183	7 895 183

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	7 805 183	90 000	7 895 183
Total	7 805 183	90 000	7 895 183

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	31 115 297	28 981 201	28 981 201	26 811 201
Total des crédits votés	31 115 297	28 981 201	28 981 201	26 811 201
Total des dépenses budgétaires	31 115 297	28 981 201	28 981 201	26 811 201

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de la nature	26 811 201	26 811 201
Total	26 811 201	26 811 201

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien pour les droits de la personne est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	25 335 980	26 954 953	26 954 953	25 502 953
Total des crédits votés	25 335 980	26 954 953	26 954 953	25 502 953
Total des dépenses budgétaires	25 335 980	26 954 953	26 954 953	25 502 953

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien des droits de la personne	24 751 953	751 000	25 502 953
Total	24 751 953	751 000	25 502 953

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Créé en 1880, le Musée compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable du Musée.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	43 461 041	38 613 922	38 613 922	38 673 922
5 Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés	51 461 041	46 613 922	46 613 922	46 673 922
Total des dépenses budgétaires	51 461 041	46 613 922	46 613 922	46 673 922

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée des beaux-arts du Canada	43 388 922	3 285 000	46 673 922
Total	43 388 922	3 285 000	46 673 922

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le MNST a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Le MNST exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Il gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise du MNST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée à l'égard des dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	30 242 918	30 842 380	30 842 380	30 567 380
Total des crédits votés	30 242 918	30 842 380	30 842 380	30 567 380
Total des dépenses budgétaires	30 242 918	30 842 380	30 842 380	30 567 380

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée national des sciences et de la technologie	26 517 380	4 050 000	30 567 380
Total	26 517 380	4 050 000	30 567 380

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada (OTC) est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation qui a, à toute fin liée à l'exercice de sa compétence, toutes les attributions d'une cour supérieure.

L'OTC est responsable de l'encadrement du réseau de transport national très vaste et complexe, pierre angulaire du bien-être économique de la population canadienne.

L'équipe de décideurs de l'OTC est constituée de membres réguliers nommés par le gouverneur en conseil et de membres temporaires nommés par le ministre des Transports et tirés d'un bassin de candidats préapprouvés par le gouverneur en conseil. Les principales fonctions des membres comprennent la prise de décisions judiciaires et de déterminations réglementaires, l'établissement de règlements, ainsi que la désignation d'employés de l'OTC en tant qu'agents verbalisateurs.

Ce que fait l'OTC : ses trois mandats

- L'OTC veille à ce que le réseau national de transport fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens, incluant ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les usagers et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité;
- Il protège le droit fondamental des personnes ayant une déficience à un réseau de transport accessible;
- Il offre aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.

Comment l'OTC s'acquitte de ses mandats : les outils à sa disposition

- Prise de règlements : l'OTC élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services et des usagers, et faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous parmi les concurrents. Ces règles se traduisent parfois par des règlements exécutoires, et parfois par des lignes directrices, des codes de pratiques et des notes d'interprétation à caractère moins officiel;
- Règlement des différends : l'OTC règle des différends entre d'une part des fournisseurs de services de transport, et d'autre part leurs clients et voisins, grâce à une gamme d'outils, soit la facilitation et la médiation, ainsi que l'arbitrage et le processus décisionnel formel;
- Information : l'OTC fournit de l'information concernant le réseau de transport, les droits et responsabilités des fournisseurs de services de transport et des usagers, et la législation et les services de l'OTC.

Pour en savoir plus sur le rôle, le mandat et la mission de l'OTC, consultez son site Web, et le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	29 685 207	31 499 282	34 367 242	28 662 545
Total des crédits votés	29 685 207	31 499 282	34 367 242	28 662 545
Total des postes législatifs	3 458 983	3 470 333	4 168 147	3 532 445
Total des dépenses budgétaires	33 144 190	34 969 615	38 535 389	32 194 990

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Des services indépendants de réglementation et de règlement des différends pour les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport	24 646 232	24 646 232
Services internes	7 548 758	7 548 758
Total	32 194 990	32 194 990

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 458 817	4 168 147	3 532 445

Office national de l'énergie

Raison d'être

L'Office national de l'énergie a cessé d'exister le 28 août 2019, date à laquelle le projet de loi C-69 est entré en vigueur. Une nouvelle organisation créée par la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie* assume maintenant les responsabilités de l'Office national de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
– Dépenses du programme	84 475 488	82 536 499	82 536 499
– Coûts de transition pour la Régie canadienne de l'énergie	3 670 000	3 670 000
Total des crédits votés	84 475 488	86 206 499	86 206 499
Total des postes législatifs	23 630 479	9 148 252	9 148 252
Total des dépenses budgétaires	108 105 967	95 354 751	95 354 751

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et est une agence fédérale qui fait partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadiennes.

C'est grâce à des documentaires d'auteur, des films d'animation et de nouveaux médias que l'ONF explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	70 931 356	68 370 782	68 370 782	64 891 409
Total des crédits votés	70 931 356	68 370 782	68 370 782	64 891 409
Total des postes législatifs	(421 222)
Total des dépenses budgétaires	70 510 134	68 370 782	68 370 782	64 891 409

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation et production audiovisuelles	36 582 056	(2 367 000)	34 215 056
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	26 827 215	(6 085 446)	20 741 769
Services internes	9 934 584	9 934 584
Total	73 343 855	(8 452 446)	64 891 409

Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité

Raison d'être

L'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité (OCENA) est un établissement public qui élaborera de nouvelles normes d'accessibilité et révisera les normes existantes, en plus de servir de centre pour la promotion et le soutien de la recherche et des pratiques exemplaires en matière de normes d'accessibilité, principalement dans les domaines prioritaires définis dans la loi.

L'OCENA élaborera et examinera les normes d'accessibilité qui établiront la façon dont les organismes fédéraux du secteur privé, les ministères et les organismes du gouvernement du Canada peuvent prévenir, identifier, et éliminer les obstacles à l'accessibilité.

La Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	5 866 751	9 121 581
5 Subventions et contributions	3 250 000	5 500 000
Total des crédits votés	9 116 751	14 621 581
Total des postes législatifs	774 439	696 851
Total des dépenses budgétaires	9 891 190	15 318 432

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Normes d'accessibilité	5 488 792	5 500 000	10 988 792
Services internes	4 329 640	4 329 640
Total	9 818 432	5 500 000	15 318 432

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 750 000
Contributions			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 750 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	774 439	696 851

Régie canadienne de l'énergie

Raison d'être

La Régie canadienne de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs aspects du secteur énergétique au Canada. La Régie assure la réglementation des pipelines, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie au nom de la population canadienne, de manière à protéger le public et l'environnement tout en favorisant l'efficacité des marchés énergétiques. L'organisme relève du ministre des Ressources naturelles.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Régie canadienne de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 610 546	71 327 662
Total des crédits votés	2 610 546	71 327 662
Total des postes législatifs	8 221 668
Total des dépenses budgétaires	2 610 546	79 549 330

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services internes	29 445 190	29 445 190
Processus décisionnel	17 506 243	2 364 067	19 870 310
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	17 875 000	17 875 000
Mobilisation	7 898 891	7 898 891
Information sur l'énergie	4 459 939	4 459 939
Total	77 185 263	2 364 067	79 549 330

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	2 364 067

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 221 668

Registraire de la Cour suprême du Canada

Raison d'être

Créée par une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d'appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d'importance pour le public, contribuant ainsi à l'évolution de toutes les branches du droit au Canada. L'indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu'on lui porte, tant ici qu'à l'étranger, sont autant d'éléments qui contribuent grandement aux fondements d'un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada (BRCS) fournit à la Cour tous les services et l'appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour.

La responsabilité essentielle du BRCS est l'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	26 575 604	25 714 267	25 714 267	26 438 911
Total des crédits votés	26 575 604	25 714 267	25 714 267	26 438 911
Total des postes législatifs	11 172 621	11 142 542	11 142 542	11 522 475
Total des dépenses budgétaires	37 748 225	36 856 809	36 856 809	37 961 386

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
L'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada	26 618 769	26 618 769
Services internes	11 342 617	11 342 617
Total	37 961 386	37 961 386

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges décédés et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1 et ses modifications)	8 350 383	8 209 650	8 602 919
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 822 238	2 932 892	2 919 556

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Raison d'être

L'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement est un organisme indépendant qui rend compte au Parlement des résultats des revues de toutes les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement afin de s'assurer qu'elles sont légales, raisonnables et nécessaires. L'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement entend également les plaintes du public concernant les principales agences et activités de sécurité nationale. Le Premier ministre est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	18 809 325	22 801 056
Total des crédits votés	18 809 325	22 801 056
Total des postes législatifs	714 183	1 483 914
Total des dépenses budgétaires	19 523 508	24 284 970

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Appuyer l'office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	11 309 411	11 309 411
Services internes	12 975 559	12 975 559
Total	24 284 970	24 284 970

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	714 183	1 483 914

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

La vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'offrir des services administratifs de soutien et de planification aux conférences intergouvernementales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

Les conférences intergouvernementales sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales ou territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, le SCIC non seulement soulage les gouvernements de la tâche liée au processus administratif des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses à ce jour (dollars)	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 975 659	5 681 372	5 681 372	5 531 372
Total des crédits votés	4 975 659	5 681 372	5 681 372	5 531 372
Total des postes législatifs	294 915	461 945	461 945	424 649
Total des dépenses budgétaires	5 270 574	6 143 317	6 143 317	5 956 021

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services aux conférences intergouvernementales	4 520 258	4 520 258
Services internes	1 435 763	1 435 763
Total	5 956 021	5 956 021

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	294 915	461 945	424 649

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Raison d'être

Le rôle du Secrétariat est d'assister le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'accomplissement de son mandat, qui est d'examiner :

- le cadre législatif, réglementaire, politique, administratif et financier de la sécurité nationale et du renseignement;
- les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins que l'activité soit une opération continue et que le ministre approprié détermine que l'examen sera préjudiciable à la sécurité nationale;
- toute question relative à la sécurité nationale ou au renseignement qu'un ministre de la Couronne renvoie au comité.

Le ministre de tutelle pour le Secrétariat est le leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Secrétariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 487 129	3 271 323	3 271 323	3 331 078
Total des crédits votés	3 487 129	3 271 323	3 271 323	3 331 078
Total des postes législatifs	145 143	219 405	219 405	218 588
Total des dépenses budgétaires	3 632 272	3 490 728	3 490 728	3 549 666

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat	2 800 209	2 800 209
Services internes	749 457	749 457
Total	3 549 666	3 549 666

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 143	219 405	218 588

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (le Secrétariat), sous la direction du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Gouvernement numérique, est l'organisme central qui agit comme organe administratif du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor est un comité du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui :

- joue le rôle de conseil d'administration du gouvernement;
- supervise la gestion financière et les dépenses du gouvernement et s'occupe des questions relatives aux ressources humaines;
- supervise les enjeux horizontaux complexes, comme l'approvisionnement de la défense et la modernisation du système de paye;
- est l'employeur de la fonction publique;
- établit les lignes de conduite et les normes générales en matière d'administration, de gestion du personnel, de finances et de pratiques organisationnelles pour l'ensemble du gouvernement;
- joue le rôle de comité du Conseil en ce qui a trait à l'approbation de la politique de réglementation et des règlements, et de la plupart des décrets;
- rend des comptes au Parlement.

Le mandat du Conseil du Trésor est tiré de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	279 801 932	259 075 962	274 917 058	254 165 851
5 Dépenses éventuelles du gouvernement	750 000 000	750 000 000	750 000 000
10 Initiatives pangouvernementales	326 825 856	372 575 856	31 030 279
20 Assurances de la fonction publique	2 739 639 374	2 656 910 100	2 656 910 100	2 171 215 724
25 Report du budget de fonctionnement	1 600 000 000	1 600 000 000	1 600 000 000
30 Besoins en matière de rémunération	600 000 000	600 000 000	600 000 000
35 Report du budget des dépenses en capital	800 000 000	800 000 000	600 000 000
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	36 369 086	503 089 606
Total des crédits votés	3 019 441 306	7 029 181 004	7 557 492 620	6 006 411 854
Total des postes législatifs	3 136 416 139	30 113 568	30 929 655	29 324 931
Total des dépenses budgétaires	6 155 857 445	7 059 294 572	7 588 422 275	6 035 736 785

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des dépenses	3 022 079 027	600 000 000	3 622 079 027
Employeur	2 983 173 113	500 000	(753 346 336)	2 230 326 777
Leadership administratif	81 676 476	4 087 583	481 690	86 245 749
Surveillance réglementaire	11 084 418	11 084 418
Services internes	93 421 312	(7 420 498)	86 000 814
Total	6 191 434 346	604 087 583	981 690	(760 766 834)	6 035 736 785

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Contributions			
Contributions au Partenariat pour un gouvernement ouvert	266 462	281 690	281 690
Fédération internationale des comptables	200 000	200 000	200 000
Autres paiements de transfert			
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	268 093	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 056	5 000	5 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 332 793	30 841 955	29 233 631
Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	75 640	87 700	89 300
Ministre d'État (Ministre du Gouvernement numérique) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante et un complément de la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui font l'objet d'une nomination et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Le président du Sénat est responsable de cette institution.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	63 714 122	78 375 193	78 375 193	79 715 174
Total des crédits votés	63 714 122	78 375 193	78 375 193	79 715 174
Total des postes législatifs	32 376 009	35 813 566	35 813 566	35 848 564
Total des dépenses budgétaires	96 090 131	114 188 759	114 188 759	115 563 738

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sénateurs, hauts fonctionnaires, et bureaux des sénateurs	60 793 811	40 000	60 833 811
Soutien administratif	31 735 143	450 000	32 185 143
Chambre, comités et associations	22 544 784	22 544 784
Total	115 073 738	490 000	115 563 738

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Total des postes législatifs	51 148	67 000	40 000
Contributions			
Contributions aux associations et groupe(s) parlementaires	440 472	435 000	450 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
		(dollars)	
Budgétaire			
Agents supérieurs du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R.C. (1985), ch. M-5)	25 065 709	26 278 902	26 454 285
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 310 300	9 534 664	9 394 279

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*. Le rôle du SATJ est de fournir, de manière efficace, des services judiciaires, des services de greffe et des services ministériels à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La Loi accroît l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et accroît la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SATJ.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	77 917 229	79 609 479	81 516 067	85 028 677
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	5 272 311	5 272 311
Total des crédits votés	77 917 229	84 881 790	86 788 378	85 028 677
Total des postes législatifs	7 402 051	7 851 391	8 075 569	7 839 812
Total des dépenses budgétaires	85 319 280	92 733 181	94 863 947	92 868 489

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services administratifs pour les tribunaux fédéraux	65 906 281	65 906 281
Services internes	26 962 208	26 962 208
Total	92 868 489	92 868 489

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 382 829	8 075 569	7 839 812

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Raison d'être

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de la prestation des services de soutien et de la fourniture des installations qui sont nécessaires à chacun des tribunaux administratifs qu'il sert, afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs et s'acquitter de leurs devoirs et fonctions en conformité avec les lois et les règles qui les régissent. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SCDATA.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	60 752 469	53 434 525	53 871 212	61 610 764
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	500 000	500 000
Total des crédits votés	60 752 469	53 934 525	54 371 212	61 610 764
Total des postes législatifs	8 778 521	9 729 373	9 782 975	11 068 840
Total des dépenses budgétaires	69 530 990	63 663 898	64 154 187	72 679 604

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres	82 022 109	(32 038 944)	49 983 165
Services internes	29 497 286	(6 800 847)	22 696 439
Total	111 519 395	(38 839 791)	72 679 604

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 778 521	9 782 975	11 068 840

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de mener des activités de renseignement dans le but d'assurer la protection des intérêts liés à la sécurité et à la prospérité du Canada, au pays et à l'étranger, et la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, il recueille, analyse et fait état des informations liées à la menace, conformément aux lois et aux instructions du ministre. Les renseignements et les conseils que le SCRS fournit au gouvernement du Canada et à ses partenaires éclairent la prise de décisions concernant les politiques et les programmes, les enquêtes liées à la sécurité nationale, les activités de filtrage de sécurité pour le gouvernement et relatives aux demandes d'immigration, et la défense du Canada. Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire qu'une menace pèse sur la sécurité du Canada, il peut également prendre des mesures pour réduire la menace.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	538 920 546	535 592 804	547 700 341	598 034 351
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	23 646 746	23 646 746
Total des crédits votés	538 920 546	559 239 550	571 347 087	598 034 351
Total des postes législatifs	47 687 409	51 040 942	51 087 863	51 895 931
Total des dépenses budgétaires	586 607 955	610 280 492	622 434 950	649 930 282

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité et renseignement	649 930 282	649 930 282
Total	649 930 282	649 930 282

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47 297 464	51 087 863	51 895 931

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable du Service correctionnel du Canada.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	2 138 894 500	2 062 950 977	2 134 862 372	2 145 688 776
5 Dépenses en capital	227 792 982	187 808 684	180 719 928	187 796 912
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	95 005 372	95 005 372
Total des crédits votés	2 366 687 482	2 345 765 033	2 410 587 672	2 333 485 688
Total des postes législatifs	222 632 583	234 334 808	239 663 894	220 353 432
Total des dépenses budgétaires	2 589 320 065	2 580 099 841	2 650 251 566	2 553 839 120

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prise en charge et garde	1 477 066 923	148 175 561	120 000	1 625 362 484
Interventions correctionnelles	548 224 765	21 769 188	(124 333 868)	445 660 085
Surveillance dans la collectivité	157 883 871	157 883 871
Services internes	307 080 517	17 852 163	324 932 680
Total	2 490 256 076	187 796 912	120 000	(124 333 868)	2 553 839 120

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	120 000	120 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	213 653 653	239 663 894	220 353 432

Service de protection parlementaire

Raison d'être

Établi en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service de protection parlementaire (SPP) est une entité parlementaire distincte chargée des questions concernant la sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le SPP exerce ses devoirs et fonctions en respectant les pouvoirs, droits, privilèges et immunités du Sénat et de la Chambre des communes et de leurs membres. Le SPP est placé sous la responsabilité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes agissant en qualité de gardiens des pouvoirs, droits, privilèges et immunités de leurs chambres respectives et de leurs membres.

Les présidents et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ont conclu un arrangement en vue de la prestation, par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de services de sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le directeur du SPP, un membre de la GRC, est chargé de la gestion du SPP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	77 484 796	81 786 647	81 786 647	83 452 443
Total des crédits votés	77 484 796	81 786 647	81 786 647	83 452 443
Total des postes législatifs	6 359 742	9 157 819	9 157 819	9 152 666
Total des dépenses budgétaires	83 844 538	90 944 466	90 944 466	92 605 109

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité physique	94 105 109	(1 500 000)	92 605 109
Total	94 105 109	(1 500 000)	92 605 109

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 359 742	9 157 819	9 152 666

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) est chargé de faciliter la prestation des programmes et services gouvernementaux sur le plan numérique en fournissant des services de TI dans les domaines des réseaux et de la sécurité des réseaux, des centres de données et des services infonuagiques, des communications numériques et des outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes gouvernementaux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche d'entreprise, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité du réseau, à habiliter les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer les partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens. La ministre du Gouvernement numérique est responsable de SPC. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de SPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 494 788 035	1 560 480 166	1 634 893 285	1 674 997 553
5 Dépenses en capital	261 813 446	246 323 423	396 388 794	286 370 379
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	1 619 949	1 619 949
Total des crédits votés	1 756 601 481	1 808 423 538	2 032 902 028	1 961 367 932
Total des postes législatifs	91 207 582	94 086 352	94 656 525	93 809 198
Total des dépenses budgétaires	1 847 809 063	1 902 509 890	2 127 558 553	2 055 177 130

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Télécommunications	878 386 683	54 331 436	(328 612 341)	604 105 778
Centres de données	620 002 275	123 223 454	(153 881 434)	589 344 295
Gestion des relations avec la clientèle et des services	309 159 151	88 097 666	(23 515 785)	373 741 032
Cybersécurité et sécurité de la TI	186 903 657	15 144 294	(51 100 873)	150 947 078
Courriel et technologie en milieu de travail	135 212 938	346 619	(29 900 818)	105 658 739
Services internes	234 142 047	5 226 910	(7 988 749)	231 380 208
Total	2 363 806 751	286 370 379	(595 000 000)	2 055 177 130

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 115 879	94 656 525

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a toutefois vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL a aujourd'hui pour mandat de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

La SCHL reçoit des crédits parlementaires pour financer les programmes de logement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En collaboration avec les provinces, les territoires, les Premières Nations, ainsi qu'avec les secteurs privés et sans but lucratif, la SCHL aide les Canadiens éprouvant des besoins en matière de logement en améliorant l'accès au logement abordable.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation (offrir de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire) contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation du Canada, et facilite l'accès au financement des logements dans toutes les régions du pays.

Les activités d'analyse de marché et de recherche de la SCHL contribuent à la prise de décisions éclairées grâce à la production, à l'interprétation et à la transmission de données et d'information sur le logement.

La SCHL rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.

Des renseignements supplémentaires seront fournis sur le site Web de la SCHL après le dépôt du plan d'entreprise au printemps 2020.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Remboursement en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> et la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 086 437 654	2 624 301 333	2 711 421 645	2 919 967 012
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	32 829 605	32 829 605
Total des crédits votés	2 086 437 654	2 657 130 938	2 744 251 250	2 919 967 012
Total des dépenses budgétaires	2 086 437 654	2 657 130 938	2 744 251 250	2 919 967 012
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(590 799 778)	954 899 667	954 899 667	1 880 450 574
Total des dépenses non budgétaires	(590 799 778)	954 899 667	954 899 667	1 880 450 574

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aide pour combler les besoins en matière de logement	2 086 802 572	2 086 802 572
Financement de l'habitation	670 310 529	670 310 529
Savoir-faire en matière de logement et développement du potentiel	162 853 911	162 853 911
Total	2 919 967 012	2 919 967 012

Non budgétaire

	Total
Financement de l'habitation	2 723 397 988
Aide pour combler les besoins en matière de logement	(842 947 414)
Total	1 880 450 574

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Non budgétaire			
Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11)	(590 799 778)	954 899 667	1 880 450 574

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat d'offrir un service de haute qualité à un prix raisonnable aux Canadiens et de tirer profit des occasions créées par les nouvelles technologies et l'évolution des attentes de ses clients et des collectivités qu'elle sert, tout en étant viable sur le plan financier.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société exécute également certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des dépenses budgétaires	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000
Total	22 210 000	22 210 000

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le CNA, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. La Société du CNA organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation; encourage et facilite le développement de troupes; organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision; loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada; organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada; et organise, à l'extérieur du Canada, des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan stratégique de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	35 439 021	35 270 142	35 270 142	35 270 142
Total des crédits votés	35 439 021	35 270 142	35 270 142	35 270 142
Total des dépenses budgétaires	35 439 021	35 270 142	35 270 142	35 270 142

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société du Centre national des Arts	35 270 142	35 270 142
Total	35 270 142	35 270 142

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion de 1991*, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision comportant une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

La programmation de la Société devrait à la fois :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou de l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 097 822 413	1 098 113 846	1 098 113 846	1 101 551 846
5 Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
10 Paiements à la Société pour les dépenses en capital	109 009 000	108 684 000	108 684 000	105 246 000
Total des crédits votés	1 210 831 413	1 210 797 846	1 210 797 846	1 210 797 846
Total des dépenses budgétaires	1 210 831 413	1 210 797 846	1 210 797 846	1 210 797 846

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société Radio-Canada	1 101 551 846	109 246 000	1 210 797 846
Total	1 101 551 846	109 246 000	1 210 797 846

Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

Raison d'être

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique a été créée dans le but :

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux questions liées à l'Arctique;
- d'établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Le ministre des Affaires du Nord est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	23 700 220	31 704 049	31 704 049	29 453 623
Total des crédits votés	23 700 220	31 704 049	31 704 049	29 453 623
Total des postes législatifs	956 451	1 097 559	1 097 559	1 723 994
Total des dépenses budgétaires	24 656 671	32 801 608	32 801 608	31 177 617

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et savoir polaires	8 988 156	7 796 000	16 784 156
Services internes	14 393 461	14 393 461
Total	23 381 617	7 796 000	31 177 617

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et les activités qui ont trait aux régions polaires	1 745 584	1 746 000	1 746 000
Subventions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	10 000	10 000	10 000
Contributions			
Contributions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	7 194 858	4 040 000	6 040 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	956 451	1 097 559	1 723 994

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Statistique Canada a été fondé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable de données statistiques sur le Canada qui répondent à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. En vertu de cette loi, l'organisme doit recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. La loi stipule également que Statistique Canada doit réaliser un recensement de la population et un recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme doit protéger la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Statistique Canada s'engage à fournir aux Canadiens tous les renseignements importants sur l'économie, la société et l'environnement du pays dont ils ont besoin pour assumer efficacement leur rôle de citoyens et de décideurs dans un monde en évolution rapide.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	438 121 532	423 989 188	440 122 053	539 369 331
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	500 000	500 000
Total des crédits votés	438 121 532	424 489 188	440 622 053	539 369 331
Total des postes législatifs	69 622 558	71 460 618	72 659 512	76 079 366
Total des dépenses budgétaires	507 744 090	495 949 806	513 281 565	615 448 697

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Renseignements statistiques	661 406 812	100 000	(120 000 000)	541 506 812
Services internes	73 941 885	73 941 885
Total	735 348 697	100 000	(120 000 000)	615 448 697

Liste des paiements de transfert de 2020-2021

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Subventions			
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	100 000	100 000	100 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire		(dollars)	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 609 829	72 659 512	76 079 366

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette Société.

Téléfilm Canada (Téléfilm) est une société d'État qui a été constituée en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*.

Téléfilm a pour mandat de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Téléfilm vise à faire rayonner le contenu canadien et les créateurs partout au Canada et dans le monde.

En 2020-2021, Téléfilm mettra en œuvre la première année de son plan d'entreprise. Ce dernier intégrera les orientations stratégiques de la société et présentera notamment ses objectifs, ses activités ainsi que ses résultats attendus.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	101 898 978	101 878 949	109 378 949	101 878 949
Total des crédits votés	101 898 978	101 878 949	109 378 949	101 878 949
Total des dépenses budgétaires	101 898 978	101 878 949	109 378 949	101 878 949

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement à la production de contenus canadiens	69 558 914	69 558 914
Promotion des talents et des contenus canadiens	20 886 547	20 886 547
Services internes	11 433 488	11 433 488
Total	101 878 949	101 878 949

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (le Tribunal) est un tribunal indépendant et administratif, créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives aux invalidités liées au service prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal a pour objectif de veiller à ce que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et leurs familles reçoivent les prestations d'invalidité auxquelles ils ont droit.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable du Tribunal.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Tribunal des anciens combattants (révision et appel).

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	8 816 668	9 582 026	9 582 026	9 660 535
Total des crédits votés	8 816 668	9 582 026	9 582 026	9 660 535
Total des postes législatifs	1 089 432	1 329 129	1 329 129	1 297 185
Total des dépenses budgétaires	9 906 100	10 911 155	10 911 155	10 957 720

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Appels	10 957 720	10 957 720
Total	10 957 720	10 957 720

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2018-2019	Budget des dépenses à ce jour 2019-2020 (dollars)	Budget principal des dépenses 2020-2021
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 089 432	1 329 129	1 297 185

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada.

Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace, durable sur le plan environnemental et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. VIA Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.

VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Les détails sur les activités courantes de VIA Rail sont fournis dans le rapport annuel et le sommaire du plan d'entreprise, disponibles sur le site internet de VIA Rail.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2018-2019	2019-2020		Budget principal des dépenses 2020-2021
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	496 246 801	731 594 011	732 794 011	546 909 001
Total des crédits votés	496 246 801	731 594 011	732 794 011	546 909 001
Total des dépenses budgétaires	496 246 801	731 594 011	732 794 011	546 909 001

Budget principal des dépenses 2020-2021 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
VIA Rail Canada Inc.	149 355 000	397 554 001	546 909 001
Total	149 355 000	397 554 001	546 909 001

Budget des dépenses 2020-2021

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au
projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
1	– Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		562 700 000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
1	– Dépenses du programme – Contributions		1 055 000
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
1	– Dépenses de fonctionnement	567 849 922	
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
5	– Dépenses en capital	19 669 966	
			587 519 888
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
1	– Dépenses de fonctionnement	17 365 446	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	45 339 219	
			62 704 665
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION D'IMPACT		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la réalisation d'évaluations par une commission; b) la formation; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	51 710 081	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	18 939 140	
			70 649 221

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	40 468 977	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	255 628 788	
			296 097 765
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la vente de produits, de la prestation de services d'inspection et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	341 293 425	
5	– Dépenses en capital	6 798 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	250 789 983	
			598 881 408
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	68 395 032	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	223 992 801	
			292 387 833
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement	30 390 354	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	218 183 579	
			248 573 933

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
1	– Dépenses de fonctionnement	195 845 837	
5	– Dépenses en capital	51 745 453	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	67 965 000	
	– Contributions		315 556 290
	AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DÉTROIT		
1	– Paiements à l'Autorité pour l'exécution de son mandat, conformément à ses lettres patentes et à l'Accord sur le passage Canada-Michigan		778 634 323
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
1	– Dépenses du programme		47 955 217
	– Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	103 336 627	
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :		
	a) les droits d'accès à la collection et les frais de reproduction d'éléments de celle-ci;		
	b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		
5	– Dépenses en capital	21 753 850	125 090 477
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses du programme		30 034 773
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		4 735 703

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	140 524 931	
5	– Dépenses en capital	32 589 953	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	5 509 279 924	
			5 682 394 808
	BUREAU DU COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services administratifs et de formations judiciaires – Traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i>	9 452 925	
5	– Dépenses de fonctionnement — Conseil canadien de la magistrature	2 079 634	
			11 532 559
	BUREAU DU COMMISSAIRE AU RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		1 974 788
	BUREAU DU COMMISSAIRE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		6 714 503

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ		
1	<p>– Dépenses du programme, y compris :</p> <p>a) les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues;</p> <p>b) les contributions relatives aux frais engagés par des personnes comparaisant devant des commissions d'enquête;</p> <p>c) le fonctionnement de la résidence du premier ministre.</p> <p>– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :</p> <p>a) la formation en matière d'analyse du renseignement;</p> <p>b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.</p> <p>– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i></p>		148 367 516
	BUREAU DU CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		1 231 278
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
1	<p>– Dépenses du programme</p> <p>– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :</p> <p>a) les services de poursuites et les services connexes;</p> <p>b) les services de poursuites et les services connexes – conformes au mandat du Bureau – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales;</p> <p>c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi.</p>		181 447 273
	BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
1	– Dépenses du programme		48 225 193
	BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET		
1	– Dépenses du programme		6 520 482

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Dépenses relatives aux anciens gouverneurs généraux, y compris celles relatives à leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, en lien avec l'exercice des attributions qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		20 021 968
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
1	– Dépenses du programme		1 211 251
	BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services professionnels de vérification aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs; b) les enquêtes effectuées au titre de l'article 11 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .		78 084 524
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
1	– Dépenses du programme		4 814 487
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		51 189 193
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ses activités, notamment la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		666 283 193
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	– Paiements au Centre		141 848 784
	CHAMBRE DES COMMUNES		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux de circonscription des députés – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		360 043 935

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		2 894 153
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DES GRIEFS MILITAIRES		
1	– Dépenses du programme		6 270 103
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
1	– Dépenses du programme		5 045 978
	– Contributions		
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
1	– Dépenses du programme		4 115 166
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
1	– Dépenses du programme		19 298 567
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Commissariat à l'information	11 641 325	
5	– Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée	26 565 350	
	– Contributions – Commissariat à la protection de la vie privée		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	COMMISSION AUX DÉBATS DES CHEFS		38 206 675
1	– Dépenses du programme		1
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
1	– Dépenses du programme		40 522 928
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Dépenses du programme		29 037 902
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
1	– Dépenses du programme		5 096 321

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
1	– Dépenses du programme		3 903 550
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
1	– Paiements à la Commission		95 665 913
	COMMISSION CIVILE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		9 284 989
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
1	– Dépenses du programme		4 372 131
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
1	– Dépenses du programme		254 185 563
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
1	– Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	66 609 096	
5	– Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	23 749 549	
			90 358 645
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
1	– Dépenses du programme		78 358 024
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la fourniture de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
1	– Dépenses du programme		6 557 243
	COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		41 877 803
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou règlements fédéraux		
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
1	– Dépenses du programme		3 834 507

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
1	– Dépenses du programme		11 682 786
	– Dépenses de la section canadienne, y compris les traitements		
	– Dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié		
	– Dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
1	– Paiements au Conseil au titre de l'alinéa 5a) de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		18 321 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
1	– Dépenses du programme		16 508 147
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		5 053 157
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci au titre du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> et du <i>Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées</i> et dans le cadre de ses autres activités, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
1	– Dépenses de fonctionnement	34 825 266	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	938 395 419	
			973 220 685
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
1	– Dépenses de fonctionnement	54 411 479	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 304 972 077	
			1 359 383 556
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Conseil devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>		362 644 295
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	454 716 057	
5	– Dépenses en capital	56 400 030	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	461 135 770	
	– Contributions, y compris la fourniture de biens et de services pour l'observatoire international du Télescope de trente mètres		
			972 251 857

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		64 350 979
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE		
1	– Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		1 253 935 845
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	2 610 780 627	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
5	– Dépenses en capital	249 275 558	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	195 339 283	
	– Contributions		3 055 395 468
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	57 931 295	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 150 267 928	
			1 208 199 223
	INVESTIR AU CANADA		
1	– Dépenses du programme		34 291 556
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
1	– Paiements à la société à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur ses revenus, exception faite de l'amortissement des immobilisations et des réserves, relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de l'estacade du pont Champlain, du tunnel Melocheville, du pont de contournement de l'Île-des-Sœurs et des tronçons fédéraux du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure		327 620 136
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion		55 675 667
	– Paiements à la société pour les dépenses en capital		
	– Paiements à la société pour les services de transport, y compris les services de transport maritime entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, et les navires, terminaux et infrastructures connexes		

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les ententes de recherche concertée et les services de recherche; b) les activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires; c) l'administration du programme « Agri-stabilité »; d) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	593 829 089	
5	– Dépenses en capital	39 930 131	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	431 713 100	
			1 065 472 320

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des ententes sur le développement du marché du travail; b) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi; c) tout montant facturé à une société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en lien avec les coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État; d) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> . – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	803 327 617	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	3 021 375 616	
			3 824 703 233

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin et versement à ceux-ci des traitements déterminés par celles-ci – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de la prestation de services, de la vente de produits d'information, de la perception de droits d'accès ou de l'octroi de baux, de licences ou d'autres autorisations, notamment : a) les services de recherche, les services d'analyse et les services scientifiques; b) les relevés hydrologiques; c) les services de réglementation; d) les services de surveillance, notamment les activités de surveillance des sables bitumineux; e) les droits d'accès à des biens immeubles fédéraux ou à des biens réels fédéraux; f) les permis; g) les services relatifs à des biens immeubles fédéraux ou des biens réels fédéraux, notamment l'octroi de baux de surface à des compagnies pétrolières et gazières et l'octroi de licences autorisant le pâturage. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	858 313 855	
5	– Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations – Autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	89 793 534	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris celles aux pays en développement via le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens, d'équipement ou de services	829 881 990	
			1 777 989 379

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de services de soutien internes à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada; b) les activités liées aux recherches sur les communications au Centre de recherches sur les communications; c) les services et la procédure d'insolvabilité, au titre de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>, au Bureau du surintendant des faillites; d) les activités de Corporations Canada au titre de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>, de la <i>Loi sur les chambres de commerce</i>, de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> et de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>; e) les services et la procédure réglementaire au Bureau de la concurrence pour les fusions et toute chose s'y rapportant, y compris les avis préalables à une fusion, les certificats de décision préalable et les avis consultatifs au titre de la <i>Loi sur la concurrence</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	459 957 408	
5	– Dépenses en capital	7 433 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	2 389 191 705	
	– Contributions		
L15	– Paiements effectués en vertu du paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	– Prêts effectués en vertu de l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			2 857 382 113

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services dans le cadre du programme « Expérience internationale Canada », les recettes perçues au cours de cet exercice qui proviennent de la prestation de ces services – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 053 523 784	
5	– Dépenses en capital	16 071 270	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris la fourniture de biens et de services	1 553 909 417	
			2 623 504 471

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 35 739 116 105 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué tout paiement afférent à l'un ou l'autre de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 14 006 026 264 \$ deviendra payable dans les années à venir) – Autorisation de faire des dépenses ou des avances recouvrables, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, à l'égard du matériel fourni à des particuliers, des sociétés, des organismes extérieurs, d'autres ministères ou organismes fédéraux et d'autres administrations, ou des services rendus en leur nom – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	16 092 770 343	
5	– Dépenses en capital	5 087 481 766	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice et contributions, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a) les montants versés à un bénéficiaire ou ce qui en tient lieu, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) la fourniture de biens ou de services, (ii) l'utilisation d'installations; b) les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i>, pour : <ul style="list-style-type: none"> (i) l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, (ii) la fourniture de services aux fins de défense, (iii) l'acquisition ou le transfert de fournitures ou d'installations aux fins de défense. 	209 436 939	
15	<ul style="list-style-type: none"> – Paiements effectués dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> a) de programmes d'assurance et d'avantages sociaux ou d'autres ententes pour les militaires de la force régulière et de la force de réserve des Forces canadiennes; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses engagés pour 	423 388 673	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE <i>(suite et fin)</i></p> <p>ces militaires et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor.</p>		21 813 077 721
	<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN</p>		
1	– Dépenses de fonctionnement	42 274 210	270 435 593
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	228 161 383	
	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		692 507 684
1	– Dépenses de fonctionnement	262 288 103	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :		
	a) les services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux; b) les services juridiques – conformes au mandat du ministère – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		
5	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	430 219 581	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services – ou la vente de produits – se rattachant à la santé, au bien-être et aux activités de réglementation; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	787 559 901	
5	– Dépenses en capital	18 875 187	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services	1 758 411 277	
			2 564 846 365
	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	143 921 366	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	565 749 061	
			709 670 427

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT		
1	– Dépenses de fonctionnement, y compris celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux – Autorisation de faire des avances recouvrables à des organismes internationaux jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes – Dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour aider des citoyens et résidents canadiens qui se trouvent en difficulté à l'étranger, y compris leurs personnes à charge, et pour rapatrier ces personnes – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les foires commerciales et éducatives; b) les publications ministérielles; c) la prestation des services suivants : (i) la formation offerte par l'Institut canadien du service extérieur, (ii) les missions commerciales et autres services de développement du commerce international, (iii) les services de développement des investissements, (iv) les services de télécommunication internationale, (v) les autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, organismes, sociétés d'État et autres organisations non fédérales, (vi) les services consulaires spécialisés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 897 264 276	
5	– Dépenses en capital	113 830 264	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et la fourniture de biens et de services pour : a) la promotion du commerce et de l'investissement; b) l'aide humanitaire internationale et l'aide fournie en lien avec la sécurité internationale, le développement international et la paix mondiale.	5 035 414 948	
15	– Paiements effectués dans le cadre : a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor.	71 024 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT <i>(suite et fin)</i>		
20	– Aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, à titre de contributions aux institutions financières internationales pour l'exercice 2020-2021, qui, conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , ne dépasse pas 250 684 323 \$	1	
L25	– Achat d'actions d'institutions financières internationales pour l'exercice 2020-2021 pour une somme d'au plus 7 337 000 \$ US – estimée à 10 640 000 \$ CAN –, effectué en conformité avec le paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> et grâce à l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances	1	
L30	– Prêts effectués en vertu de l'alinéa 3(1)a) de la <i>Loi sur l'aide financière internationale</i>	60 500 000	
			7 178 033 490
	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics – Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes : a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 158 864 928	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	4 044 621 627	
			5 203 486 555

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES		
1	– Dépenses de fonctionnement – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	45 882 680	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	79 443 977	
	MINISTÈRE DES FINANCES		125 326 657
1	– Dépenses du programme – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	105 471 317	
5	– Aide financière fournie par le ministre des Finances à l'Association internationale de développement, en vertu du paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , sous forme de paiements directs n'excédant pas, au total, 423 240 000 \$ pour l'exercice 2020-2021	1	
			105 471 318

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches – Autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches – Autorisation de faire des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés – Autorisation de faire des avances recouvrables pour des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis à des particuliers, à des organismes indépendants et à d'autres gouvernements en lien avec l'exercice de sa compétence en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et à la navigation maritime – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) les activités de la Garde côtière canadienne; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 810 990 505	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités et à des autorités locales ou privées à titre de contributions à des travaux de construction entrepris par ces administrations ou autorités 	776 767 843	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions 	714 236 395	
			3 301 994 743

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET DES AFFAIRES DU NORD		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses – recouvrables ou non – relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 528 290 836	
5	– Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Relations Couronne-Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes	268 287	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	3 309 017 994	
L15	– Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais afférents aux revendications autochtones (recherche, négociation et élaboration de documents)	25 903 000	
			4 863 480 117

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la vente de produits d'information et de produits forestiers; b) la délivrance de licences, de permis et de certificats en vertu de la <i>Loi sur les explosifs</i> et du <i>Règlement de 2013 sur les explosifs</i> ; c) la formation et les attestations de formation liées à la loi et au règlement visés à l'alinéa b); d) la perception, dans le cadre des activités du ministère, de frais pour des services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration et pour l'accès à des travaux de recherche; e) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> . – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	556 830 962	
5	– Dépenses en capital	11 608 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	448 124 943	
			1 016 563 905

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses – recouvrables ou non – relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> a) la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé et aux services médicaux; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	1 949 217 820	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : <ul style="list-style-type: none"> a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Services aux Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes 	6 832 498	
10	<ul style="list-style-type: none"> – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services 	10 741 544 381	
			12 697 594 699

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux dans le cadre de l'exercice d'une compétence en matière d'aéronautique – Autorisation de payer des commissions pour le recouvrement de revenus en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	726 021 429	
5	– Dépenses en capital	150 604 973	
10	Subventions et contributions – Réseau de transport efficace – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	617 297 513	
15	Subventions et contributions – Réseau de transport écologique et novateur – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	133 823 550	
20	Subventions et contributions – Réseau de transport sûr et sécuritaire – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	40 197 681	
			1 667 945 146

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i>, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> 	2 316 072 146	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux – Autorisation d'effectuer des remboursements à des locataires d'immeubles fédéraux ou de biens réels fédéraux relativement à des améliorations à ceux-ci autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux 	1 587 143 543	
			3 903 215 689

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les activités de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine et du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens; b) les activités afférentes au programme « Expérience de la capitale »; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	203 230 981	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	1 304 800 333	1 508 031 314
	MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		72 188 284
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		7 895 183
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		26 811 201
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		25 502 953
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	38 673 922	
5	– Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	
			46 673 922

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		30 567 380
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		28 662 545
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
1	– Dépenses du programme		64 891 409
	ORGANISATION CANADIENNE D'ÉLABORATION DE NORMES D'ACCESSIBILITÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement	9 121 581	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	5 500 000	
	– Contributions		14 621 581
	RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE		
1	– Dépenses du programme		71 327 662
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	REGISTRAIRE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		26 438 911
	SECRÉTARIAT DE L'OFFICE DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE ET DE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		22 801 056
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		5 531 372
	SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		3 331 078

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de ses autres activités – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	254 165 851	
5	Dépenses éventuelles du gouvernement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor de payer pour diverses dépenses urgentes ou imprévues – auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs –, notamment pour l'octroi de nouvelles subventions ou contributions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où ces dépenses sont conformes au mandat du ministre ou de l'organisme pour lequel celles-ci sont effectuées – Autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice, pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives entreprises dans l'administration publique fédérale en matière de gestion stratégique	31 030 279	
20	Assurances de la fonction publique – À l'égard de tout ou partie de la fonction publique et de toutes autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor, paiements effectués dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes – ou de l'administration de ces programmes ou ententes –, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses – Autorisation d'affecter tous revenus ou toutes autres sommes perçues dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes : a) pour compenser notamment les primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses liés à ces programmes ou autres ententes; b) pour rembourser les employés admissibles, en application du paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> , pour l'excédent des primes retenues.	2 171 215 724	
25	Report du budget de fonctionnement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 600 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice pour :	600 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (<i>suite et fin</i>)		
	a) des prestations parentales et de maternité; b) des versements liés à la cessation de service ou d'emploi; c) des rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, notamment la Gendarmerie royale du Canada, et des membres des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.		
35	Report du budget des dépenses en capital – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	600 000 000	
			6 006 411 854
	SÉNAT		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux des sénateurs et le versement d'une allocation de logement au président du Sénat au lieu de la mise à sa disposition d'une résidence – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		79 715 174
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
1	– Dépenses du programme		85 028 677
	SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>		61 610 764
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	– Dépenses du programme		598 034 351

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse – Autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de verser les recettes, au cours de l'exercice, à la Caisse de bienfaisance des détenus – Paiements, selon les conditions fixées par le gouverneur en conseil : <ul style="list-style-type: none"> a) aux détenus libérés aux prises avec une incapacité physique résultant de leur participation aux activités normales dans des établissements fédéraux ou pour le compte de tels détenus; b) aux personnes à charge de détenus – libérés ou non – décédés à la suite de leur participation à de telles activités. – Autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de toute province en vue, selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> a) de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de personnes condamnées ou transférées dans un pénitencier; b) de l'indemnisation afférente à l'entretien de ces personnes; c) du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements. 	2 145 688 776	
5	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses en capital, notamment les paiements : <ul style="list-style-type: none"> a) aux <i>collectivités autochtones</i>, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>, au titre d'un accord visé à l'article 81 de cette loi et prévoyant la prestation de services correctionnels; b) aux organisations à but non lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités, à titre de contributions pour leurs travaux de construction respectifs. 	187 796 912	2 333 485 688
	SERVICE DE PROTECTION PARLEMENTAIRE		
1	<ul style="list-style-type: none"> – Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités 		83 452 443

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i> , les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de ces services	1 674 997 553	
5	– Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses en capital engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i>	286 370 379	
			1 961 367 932
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
1	– Paiements à la Société visant à la rembourser pour les remises accordées par elle sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées, les dépenses contractées, les pertes subies et les frais et débours engagés, selon le cas : a) au titre de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ; b) dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par toute autre loi fédérale et qu'elle exerce en conformité avec la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .		2 919 967 012
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
1	– Paiements à la Société à des fins spéciales		22 210 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement		35 270 142
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 101 551 846	
5	– Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	
10	– Paiements à la Société pour les dépenses en capital	105 246 000	
			1 210 797 846
	STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		29 453 623

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	STATISTIQUE CANADA		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		539 369 331
	TÉLÉFILM CANADA		
1	– Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		101 878 949
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
1	– Dépenses du programme		9 660 535
	VIA RAIL CANADA INC.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société en vue de la prestation d'un service ferroviaire au Canada, conformément aux contrats conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi no 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		546 909 001
			118 734 503 548

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2020-2021**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :	1 822 908 053	
	a) les droits – liés aux activités à la frontière – perçus pour la prestation d'un service, l'utilisation d'une installation, l'achat d'un produit ou l'exercice d'un droit ou d'un privilège;		
	b) les paiements reçus au titre de contrats conclus par l'Agence.		
5	– Dépenses en capital	177 772 983	
			2 000 681 036
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Contributions – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 473 684 467	
5	– Dépenses en capital – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	74 120 957	
			3 547 805 424
	AGENCE PARCS CANADA		
1	– Dépenses du programme – Dépenses en capital – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment :	898 652 518	
	a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral;		
	b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.		
5	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	9 992 000	
			908 644 518
			6 457 130 978